

# **LES ANGLICISMES DANS LE FRANÇAIS HEXAGONAL CONTEMPORAIN**

**Analyse d'un corpus de presse**

**Line Engstrøm**

**Masteroppgave i fransk språk  
Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk  
Universitetet i Oslo  
Høsten 2005**

**Veileder: Marianne Hobæk Haff**

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	6
<b>CHAPITRE 1 : ÉTAT DE LA QUESTION</b> .....	10
1.1 Qu'est-ce qu'un emprunt ?.....	10
1.2 Qu'est-ce qu'un anglicisme ? .....	10
1.3 Qu'empruntons-nous ? .....	11
1.3.1 <i>L'unité lexicale centrale</i> .....	12
1.3.2 <i>Les phonèmes</i> .....	13
1.3.3 <i>Les morphèmes</i> .....	13
1.3.4 <i>La syntaxe</i> .....	14
1.3.5 <i>La graphie</i> .....	14
1.3.6 <i>Le sens</i> .....	15
1.4 La place de l'emprunt dans la linguistique.....	15
1.5 Catégorisation des emprunts.....	17
1.5.1 <i>Les emprunts directs</i> .....	17
1.5.2 <i>Les emprunts indirects</i> .....	18
1.5.2.1 Les emprunts sémantiques (calques sémantiques).....	18
1.5.2.2 Les calques de forme.....	18
1.5.3 <i>Catégorie intermédiaire</i> .....	19
1.5.3.1 Les pseudo-emprunts.....	19
1.5.3.2 Les hybrides .....	20
1.6 Études antérieures.....	20
1.6.1 <i>Grevisse</i> .....	20
1.6.2 <i>J. Rey-Debove et G. Gagnon</i> .....	21
1.6.3 <i>M. Pergnier</i> .....	23
1.6.4 <i>F. Gaudin et L. Guespin</i> .....	25
1.6.5 <i>J. Humbley</i> .....	26
<b>CHAPITRE 2 : ANALYSE DE CORPUS</b> .....	28
2.1 La classification du corpus .....	28
2.2 Classement typologique des emprunts .....	29
2.2.1 <i>Les emprunts directs</i> .....	29
2.2.1.1 Les noms .....	29
2.2.1.1.1 <i>Les noms en -ing</i> .....	30
2.2.1.1.2 <i>Les noms en -er, -or, -eur et -euse</i> .....	31
2.2.1.1.3 <i>Les noms en -man et -woman</i> .....	32
2.2.1.1.4 <i>Les noms en -ist et -ista</i> .....	33
2.2.1.1.5 <i>D'autres suffixes anglais</i> .....	33
2.2.1.1.6 <i>Les noms sans suffixes</i> .....	34
2.2.1.1.7 <i>La graphie</i> .....	36
2.2.1.2 Les adjectifs.....	36
2.2.1.2.1 <i>Les adjectifs résultant d'une conversion d'un nom</i> .....	37

2.2.1.2.2	<i>Les adjectifs ayant un suffixe anglais</i> .....	37
2.2.1.2.3	<i>Les adjectifs provenant de l'anglais ayant un suffixe français</i> .....	38
2.2.1.2.4	<i>Les adjectifs anglais sans suffixe</i> .....	38
2.2.1.3	Les verbes.....	38
2.2.1.4	Les adverbes.....	39
2.2.1.5	Les groupes prépositionnels.....	39
2.2.1.6	Les interjections.....	40
2.2.1.7	Les onomatopées.....	40
2.2.1.8	Les sigles.....	41
2.2.2	<b>La catégorie intermédiaire</b> .....	42
2.2.2.1	Les pseudo-emprunts.....	42
2.2.2.2	Les hybrides .....	44
2.2.3	<b>Les calques de forme</b> .....	45
2.2.4	<b>Sommaire</b> .....	47
2.3	<b>L'intégration formelle des emprunts</b> .....	48
2.3.1	<b>La graphie</b> .....	49
2.3.1.1	Le trait d'union.....	50
2.3.1.2	L'accent aigu.....	51
2.3.1.3	La majuscule versus la minuscule.....	52
2.3.1.4	La désinence.....	53
2.3.1.5	La variation orthographique.....	54
2.3.2	<b>La morphosyntaxe</b> .....	54
2.3.2.1	Les noms .....	55
2.3.2.1.1	<i>L'attribution du genre</i> .....	55
2.3.2.1.2	<i>La féminisation des noms</i> .....	58
2.3.2.1.3	<i>La forme plurielle</i> .....	59
2.3.2.2	Les adjectifs.....	60
2.3.2.2.1	<i>L'accord des adjectifs</i> .....	60
2.3.2.2.2	<i>Les dérivations</i> .....	61
2.3.2.3	Les verbes.....	61
2.3.3	<b>Sommaire</b> .....	63
<b>CHAPITRE 3 : LE CONTEXTE</b> .....		64
3.1	<b>Les champs thématiques</b> .....	64
3.1.1	<b>La musique</b> .....	65
3.1.1.1	Les genres musicaux .....	65
3.1.1.2	L'industrie musicale.....	66
3.1.2	<b>La mode</b> .....	66
3.1.3	<b>Le cinéma</b> .....	67
3.1.4	<b>D'autres champs thématiques</b> .....	67
3.1.4.1	La technologie.....	68
3.1.4.2	La politique et la société.....	68
3.1.4.3	Les drogues .....	68
3.1.4.4	Les sports.....	68
3.1.4.5	L'économie.....	69
3.1.4.6	L'alimentation .....	69
3.1.4.7	Le journalisme.....	69
3.1.4.8	D'autres anglicismes .....	69
3.1.5	<b>Commentaire</b> .....	70
3.2	<b>Réalités anglo-américaines ou françaises</b> .....	71

3.3	<b>L'intégration psychologique des emprunts</b> .....	74
3.3.1	<i>Les italiques</i> .....	74
3.3.2	<i>Les guillemets</i> .....	75
3.3.3	<i>Les traductions</i> .....	76
	<b>CHAPITRE 4 : ASPECTS SOCIOLOGIQUES</b> .....	78
4.1	<b>Les motivations de l'emprunt</b> .....	78
4.1.1	<i>Le prestige</i> .....	79
4.1.2	<i>Les lacunes lexicales</i> .....	80
4.1.3	<i>L'authenticité</i> .....	81
4.1.4	<i>L'identification</i> .....	82
4.1.5	<i>L'attention</i> .....	83
4.1.6	<i>La communication</i> .....	83
4.1.7	<i>Commentaire</i> .....	84
4.2	<b>Le protectionnisme linguistique</b> .....	85
	<b>CONCLUSION</b> .....	89
	<b>APPENDICE</b> .....	92
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	105

# INTRODUCTION

## Objectif

Cette étude est consacrée à l'emprunt linguistique. Elle vise à éclaircir quelques aspects concernant l'introduction de mots d'origine étrangère en français. Quels types de mots la langue française emprunte-t-elle aujourd'hui? Dans quelle mesure les emprunts sont-ils adaptés et intégrés dans la langue? Éventuellement comment et par quel(s) procédé(s)? Dans quels contextes s'emploient les emprunts? Pour quelles raisons emprunte-t-on? Telles sont les questions qui m'ont inspirée à écrire un mémoire sur les emprunts. Je vais essayer, à l'aide d'exemples concrets, de révéler des traits caractéristiques des emprunts et d'approfondir les questions esquissées.

## Point de départ

De nos jours la quasi-totalité des nouveaux emprunts faits par la langue française<sup>1</sup> est d'origine anglo-américaine. Cette étude porte sur la situation actuelle et par conséquent il est évident qu'elle va se concentrer sur les emprunts à la langue anglaise, appelés *anglicismes*<sup>2</sup>. Pourtant, il ne faut pas oublier que l'emprunt est un procédé qui a existé dans toutes les langues et à toutes les époques. Ce n'est donc ni un phénomène récent, ni un phénomène qui se limite à l'anglais. Si l'on jette un coup d'œil sur l'histoire de la langue française, nous apprenons qu'elle est en fait construite à partir d'une autre langue, à savoir le latin. Au cours des siècles elle a emprunté massivement entre autres à l'italien, au grec par l'intermédiaire du latin et, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'anglais. L'accueil des anglicismes dans la langue française est donc issu d'une longue tradition. L'Angleterre était une puissance politique et économique et tout ce qui était anglais, y compris la langue anglaise, était à la mode. Au cours des années, la situation n'a pas changé, au contraire, l'introduction de mots anglais dans la langue française a continué en s'amplifiant. Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis

---

<sup>1</sup> Il faut préciser que dans cette étude, je m'occuperai uniquement du français hexagonal.

<sup>2</sup> Je ne fais pas la distinction entre *anglicisme* et *américanisme* ici.

ont pris le relais. Ce fait est sans aucun doute dû au rôle dominant politique et culturel que jouent actuellement les États-Unis dans le monde.

Pourquoi étudier l'emprunt aujourd'hui ? Tout d'abord, c'est un domaine qui évolue constamment. Il est toujours d'actualité car l'afflux de mots venant de la langue anglaise ne semble pas diminuer. Aussi est-ce un domaine vis-à-vis duquel les avis sont partagés. D'un côté, il fait l'objet d'une préoccupation sérieuse chez les défenseurs du français à cause de la menace que représente l'anglais envers le français. De l'autre, c'est un élément important pour un grand nombre de personnes, surtout des jeunes, qui en profitent pour s'identifier avec la culture anglo-américaine. Gardant cette opposition en mémoire, il sera intéressant de voir dans quelle mesure elle se reflète dans la pratique langagière. Cependant, l'intention de cette étude, il faut le souligner, n'est pas d'argumenter en faveur d'un de ces points de vue. Ma démarche est celle du lexicologue qui décrit le phénomène tel qu'il se présente. Qu'il y ait des mots d'origine étrangère qui sont utilisés par des Français est un fait incontestable et c'est à moi d'en donner une description et une analyse. Une fois introduits en français, qu'est-ce qui se passe avec les emprunts ? Fait-on quelque chose pour les franciser ? Se soumettent-ils au système flexionnel et à l'orthographe française ou gardent-ils leur forme d'origine ? Dans quelles situations s'emploient les emprunts et pour quelles raisons ? C'est ce type de questions qui m'intéresse ici.

## **Le choix de corpus**

Afin de réaliser mon projet, j'ai décidé de me baser sur des sources écrites. Je me suis demandé quels sont les champs où la culture anglo-saxonne joue un rôle considérable, car il y a lieu de penser que c'est dans ces domaines que l'on trouvera également un nombre assez élevé d'emprunts. J'ai finalement opté pour une sélection de magazines divers traitant essentiellement de la musique, de la mode et du cinéma. Plus précisément, les 431 exemples sur lesquels est basée cette étude sont tirés des magazines suivants :

- *Rock & Folk* n°443 juillet 2004 (R&F)
- *Marie Claire* n° 625 septembre 2004 (MC)
- *Elle* n° 3069 octobre 2004 (Elle)
- *Ciné Live* n°84 novembre 2004 (CL)<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Désormais je réfère aux magazines par ces formes abrégées.

Ces quatre magazines français, tous datant de 2004, ont été dépouillés exhaustivement. Si j'ai opté pour cette méthode, c'est que je tiens à ce que mes analyses soient fondées sur l'emploi réel tel qu'il se présente dans le langage journalistique d'aujourd'hui. Autrement dit, cette étude est synchronique. Pour des raisons de simplicité, j'ai étudié des textes où j'attendais trouver de nombreux exemples. En principe, je n'ai noté qu'un seul exemple lorsqu'un emprunt a plusieurs occurrences. Une exception est faite dans les cas où j'ai relevé des emplois différents d'un même emprunt.

En principe, le choix des emprunts à inclure dans mon corpus s'est fondé sur deux critères :

- 1) il faut qu'ils datent de 1960 à nos jours
- 2) il faut qu'ils soient des emprunts de forme

Je me concentrerai donc sur des emprunts que j'estime récents, c'est-à-dire des emprunts datant de 1960 jusqu'à nos jours. La raison pour laquelle j'exclus les emprunts plus anciens est que je pense que ceux-ci sont si établis dans la langue française qu'ils ont à un certain degré perdu leur caractère étranger. J'ai consulté la nouvelle édition du *Petit Robert* (apparue en 2004) et divers dictionnaires d'anglicismes<sup>4</sup> afin de vérifier si le mot y est inclus et éventuellement quand il a été attesté pour la première fois. Pour ce qui est des exemples qui ne sont inclus dans aucun dictionnaire, je me suis servie de la version française du moteur de recherche *google* ([www.google.fr](http://www.google.fr)) sur Internet afin d'établir si le mot s'emploie souvent dans un contexte français ou pas. Dans les cas où il me semble clair qu'il s'agit d'un emploi unique d'un terme anglais, l'exemple n'est pas, normalement, inclus dans mon corpus.

Au centre de mon intérêt sont les emprunts de forme (tels *mainstream*, *funky*), c'est-à-dire tous les emprunts directs en gros (voir chapitre 1 pour la définition de ces termes). Tout de même, j'ai décidé d'inclure les calques de forme, cela veut dire des expressions ou des mots composés traduits littéralement de sorte que les signes sont nouveaux, mais formés d'éléments préexistants (par exemple *haute fidélité* pour l'anglais *high fidelity*). J'aborde également les pseudo-emprunts, c'est-à-dire les résultats d'une fabrication de faux mots étrangers (tel *tennisman*), et les hybrides, c'est-à-dire des mots composés ou des locutions combinant des éléments étrangers et autochtones (par exemple *self-défense*). Quant aux emprunts sémantiques, ils ne sont pas inclus ici puisqu'ils sont des emprunts indirects et par conséquent ils peuvent être difficiles à repérer.

---

<sup>4</sup> Rey-Debove & Gagnon (1988), Tournier (1998), Höfler (1982).

## **Restrictions du champ d'étude**

Faute de temps et de moyens, je n'ai pas eu l'occasion de donner une analyse complète des emprunts en français. Le nombre limité et le choix arbitraire de magazines sont des facteurs dont il faut tenir compte. De préférence, une étude sur les emprunts devrait se baser sur une grande sélection de magazines et de journaux, etc., ce qui permettrait des comparaisons entre les différents niveaux de langue et une étude sur la fréquence des emprunts, mais cela dépasserait largement le cadre de ce mémoire. Pour ce qui est de la sélection des emprunts à inclure dans le corpus, il a fallu établir une délimitation en ce qui concerne leur datation. Le choix est tombé sur 1960, ce qui mène, à la rigueur, à l'exclusion des emprunts datant de 1959 et l'inclusion des emprunts datant de 1960. Il faut aussi remarquer que ce sont des journalistes qui ont écrit les articles que j'ai étudiés et par conséquent on ne peut pas dire que mon corpus est représentatif du langage de tous les Français. Tout de même j'espère avoir réussi à rassembler assez d'information pour donner une image de la tendance générale en ce qui concerne les anglicismes en français moderne.

## **Plan de l'étude**

Cette étude consiste en quatre chapitres. Le premier chapitre examinera l'état de la question de l'emprunt. Le chapitre 2 contient une analyse des exemples relevés dans mon corpus. Dans ce chapitre, je proposerai un classement typologique du corpus avant d'étudier de près dans quelle mesure les anglicismes s'intègrent dans la langue française au niveau orthographique et morphosyntaxique. Dans le chapitre 3, je rendrai compte des contextes dont relèvent les anglicismes retenus dans mes sources. J'y traiterai également des différents moyens par lesquels les journalistes peuvent signaler que l'on a affaire à un élément étranger. Le chapitre 4 présentera quelques aspects sociologiques concernant l'emprunt. Les motivations de l'emprunt ainsi que le protectionnisme linguistique en France constitueront les thèmes centraux de ce chapitre. Dans l'appendice vous trouverez toutes les phrases comportant des emprunts relevés dans le corpus. J'y ai indiqué si les anglicismes en question sont enregistrés dans les dictionnaires ou s'ils n'y sont pas inclus.



# CHAPITRE 1

## ÉTAT DE LA QUESTION

### 1.1 Qu'est-ce qu'un emprunt ?

D'une manière générale on peut dire qu'un emprunt est un élément d'une langue, la langue source, utilisé dans le contexte d'une autre langue, la langue emprunteuse (cf. Graedler 1995 : 32). Un tel élément est le plus souvent un mot, mais d'autres éléments comme des affixes, des locutions, des sigles, des graphies, des phonèmes, etc., sont également susceptibles d'être importés dans une langue. On n'emprunte pas toujours le signe complet ; il arrive que l'on prenne le sens ou la forme seulement.

Un emprunt peut soit être introduit sans remarques soit être signalé (par des guillemets ou des italiques) et commenté. Il désigne le plus souvent une pratique ou un objet importés et acclimatés dans le pays en question, mais il peut aussi désigner une réalité étrangère, qui n'a effectivement pas de correspondant dans la langue emprunteuse, ou bien même une réalité déjà bien connue sous un nom domestique.

*Le bon usage* (Grevisse 1993 : 190) fait la distinction entre les emprunts *savants* et les emprunts *populaires*. Les premiers sont le plus souvent faits au latin et au grec, par voie écrite, alors que les derniers sont empruntés aux langues modernes, par voie orale. Étant donné que cette étude porte sur l'époque actuelle, elle va se concentrer sur les emprunts populaires.

Si l'emprunt est mal vu aujourd'hui par un grand nombre de francophones s'inquiétant de l'avenir du français, ce n'est pas tant le phénomène en général qui les trouble, qu'un type d'emprunt bien précis, à savoir l'*anglicisme*.

### 1.2 Qu'est-ce qu'un anglicisme ?

Un anglicisme est un emprunt dont la langue source est l'anglais (d'Angleterre ou d'Amérique). Tout élément lexical provenant de la langue anglaise ou véhiculé par celle-ci est

qualifié d'anglicisme, quel que soit le degré d'intégration ou la date d'entrée dans la langue française. En principe, cela veut dire que des mots tels que *partenaire* et *redingote*, employés en français depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sont des anglicismes au même titre que *skateboard* et *e-mail*, empruntés vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, on peut distinguer entre les anglicismes récents et les anglicismes plus anciens. Dans cette étude, je m'occuperai des emprunts que je considère comme récents, c'est-à-dire ceux qui sont entrés à partir de 1960.

Il est important de ne pas confondre la langue d'origine d'un élément lexical et la langue source de l'emprunt. Il arrive en effet que l'on emprunte un emprunt. Prenons les mots *shampooing* et *baba* (comme dans les expressions *baba cool*, *baba jazz*, etc.) comme exemples. Ces mots proviennent originellement de l'hindi, mais ils sont empruntés par l'anglais qui, à son tour, a été la langue source de nouveaux emprunts faits par d'autres langues, comme le français. On peut donc constater qu'il s'agit d'anglicismes. Il en va de même si le mot emprunté à l'anglais a une origine française. L'origine du mot *sport*, emprunté par le français à l'anglais au XIX<sup>e</sup> siècle, est l'ancien français *desport* qui signifiait « passe-temps ». Ce mot a donc été réemprunté par le français avec une signification légèrement modifiée. Il n'en est pas moins un anglicisme. De même, on peut se poser la question de savoir comment il faut traiter des mots tels que *vidéo*, *festival* et *cyclone* ? Ces mots-là sont certes composés à partir d'éléments latins et grecs, mais ils sont forgés en anglais par recours aux racines classiques. Les mots en question sont donc de véritables anglicismes car c'est à l'anglais qu'ils sont empruntés.

### **1.3 Qu'empruntons-nous ?**

Comme je l'ai déjà mentionné, on peut emprunter divers éléments lexicaux à une autre langue. Mais de quelle nature sont ces éléments ? Existe-t-il une unité linguistique centrale qui peut servir de point de repère pour l'étude des emprunts et, éventuellement, quelle est sa nature ? La notion de *mot* est-elle pertinente à ce propos ? Dans quelle mesure peut-on emprunter des éléments comme des morphèmes, phonèmes, graphies, significations ou tours syntaxiques à d'autres langues ? Afin de répondre à ces questions, il peut être utile d'étudier de plus près la nature de ces éléments. Commençons par l'étude de l'unité lexicale centrale.

### 1.3.1 *L'unité lexicale centrale*

On entend souvent que l'on emprunte avant tout des mots. Mais qu'est-ce qu'un mot au juste ? La question n'est simple qu'en apparence à cause de la polysémie de cette notion. En effet, diverses notions, correspondant à différentes unités, sont couramment confondues : mot graphique, signe lexical, entrée de dictionnaire, unité de sons, etc. Je ne vais pas entrer dans les détails de ces différentes notions, mais seulement signaler que la notion de *mot* paraît peu adéquate pour une étude linguistique à cause des incertitudes qui pèsent sur son statut.

Il faut noter que, pour des raisons sémantiques et/ou syntaxiques, on perçoit comme unités lexicales des séquences plus vastes que ce que l'on entend traditionnellement par le terme *mot*. Si l'on importe une locution telle que *last but not least*, il semble clair qu'il ne s'agit pas de quatre emprunts, mais d'un seul, bien que l'expression comprenne, strictement parlant, quatre mots. Et si une unité comporte un trait d'union ou une apostrophe, s'agit-il alors d'un seul mot ou de deux ? Comment qualifierons-nous les sigles et les acronymes ? Et comment faut-il traiter les emprunts d'un signifiant ou d'un signifié seul ? Les réponses à ces questions dépendent de la définition du *mot*.

Afin d'éviter des ambiguïtés éventuelles qui peuvent relever de la notion de *mot*, j'utiliserai, dans ce travail, une dénomination englobant toutes les unités lexicales évoquées ci-dessus, à savoir la *lexie*, terme inventé par le linguiste Bernard Pottier dans les années 60. Selon Jean-François Sablayrolles (2000 : 148), cette notion désigne des « unités lexicales mémorisées qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples ». B. Pottier a distingué entre les lexies simples (qui retrouvent les contours du mot), composées (qui retrouvent ceux du mot composé, plus ou moins lexicalisé) et complexes (qui sont constituées par des séquences figées). Il n'indique cependant pas de limite aux lexies complexes, ce qui laisse en suspens la question des phraséologismes et des locutions (cf. Gaudin & Guespin 2000 : 215). Sablayrolles signale ensuite que la notion de *lexie* a été précisée et modifiée par d'autres linguistes. Jean Tournier (1985)<sup>5</sup>, par exemple, a étendu cette notion en proposant les distinctions suivantes fondées sur la nature et le nombre d'éléments qui constituent la lexie : lexies primaires, affixées, composées, prépositionnelles (syntagmes prépositionnels lexicalisés), complexes (toutes les autres lexies jusqu'à la phrase lexicalisée inclusivement) et textuelles (textes comprenant plus d'une phrase, mémorisés par toute une communauté linguistique). Cette notion nous permet donc de traiter de la même manière des unités ayant des propriétés fonctionnelles en commun, mais qui sont de formes différentes. L'emploi de ce

---

<sup>5</sup> Cité dans Sablayrolles (2000 : 148).

terme a aussi un autre avantage dans le domaine de l'emprunt : la lexie est, selon Sablayrolles (2000 : 149), perçue comme monosémique<sup>6</sup>, à la différence du mot qui ne l'est qu'exceptionnellement. De cette façon, on peut facilement traiter les emprunts sémantiques comme de nouvelles lexies, même si la forme existe déjà dans la langue en question.

Il est vrai que les lexies constituent la grande majorité des emprunts, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont les seuls éléments à pouvoir être empruntés. L'emprunt peut se présenter à tous les niveaux de la langue, à des degrés divers. Cependant, comme le constate Louis Deroy (1956 : 67), « tous [les éléments] ne s'empruntent pas avec la même facilité : plus l'élément est lexical, plus il est empruntable ». Or, nous allons voir que les emprunts d'unités plus petites que la lexie passent en général par le niveau lexical. Suit une présentation brève des différents domaines de la langue où l'emprunt peut avoir lieu.

### **1.3.2 Les phonèmes**

De nouveaux phonèmes peuvent s'introduire dans une langue sous l'influence d'une autre langue. Le phonème [ŋ], par exemple, s'est intégré au français par le contact avec l'anglais. En fait, c'est en empruntant des lexies anglaises avec le suffixe *-ing* telles que *parking*, *merchandising*, etc., que les Français ont introduit ce nouveau phonème dans leur langue. Cependant, l'emprunt phonologique et l'emprunt lexical n'ont pas pour autant été simultanés, car, comme le signale John Humbley (1974 : 53), il semble qu'il soit nécessaire qu'un phonème figure dans un nombre assez élevé d'emprunts avant qu'il ne soit adopté, ce qui finalement a été le cas de [ŋ]. Remarquons que l'on le trouve uniquement dans les lexies de provenance anglaise et dans les pseudo-anglicismes, ce qui veut dire qu'il n'a pas remplacé un phonème français. En général, les emprunts s'adaptent plus ou moins au système phonétique français. Par conséquent, les emprunts phonologiques sont relativement rares.

### **1.3.3 Les morphèmes**

La possibilité d'emprunter des morphèmes liés, c'est-à-dire non-autonomes, a été beaucoup discutée, mais par la suite largement prouvée, d'après J. Humbley (1974 : 54). Toutefois, il semble que les emprunts morphémiques aient un rapport étroit avec les emprunts lexicaux. Après avoir été introduits par le truchement d'emprunts lexicaux, les morphèmes peuvent

---

<sup>6</sup> Il faut cependant signaler que ce fait est contesté par d'autres linguistes. Paul Wijnands (1985) par exemple met au contraire l'accent sur l'instabilité référentielle de la lexie. Cité dans Sablayrolles (2000 : 149).

devenir disponibles pour d'autres créations. Si par exemple le suffixe *-ing* apparaît de temps en temps dans des constructions forgées en français, c'est qu'il est devenu productif dans cette langue. Il est à noter que ce suffixe a un usage restreint ; il s'emploie uniquement dans des lexies ayant une allure anglaise. Le suffixe *-man*<sup>7</sup>, par contre, a vu un emploi avec des éléments non anglo-saxons. Citons par exemple *karatéman* et *fauchman*. Néanmoins, il faut signaler qu'il s'emploie le plus souvent en combinaison avec des éléments lexicaux anglais, comme par exemple *liftman* et *wattman*.

### 1.3.4 La syntaxe

Quant à la syntaxe, il est difficile de constater avec certitude des exemples d'emprunt. Citons néanmoins quelques exemples qui sont sans doute influencés par l'anglais. La structure *être en charge de* s'est ajoutée aux tours traditionnels *avoir la charge de* et *être chargé de*, probablement sous l'influence de la structure anglaise *to be in charge of*. Mais s'agit-il d'un emprunt ? C'est en tout cas une nouveauté purement syntaxique, les éléments étant français et n'introduisant pas un nouveau sens.

Le fait que les épithètes tendent de plus en plus souvent à se placer devant le substantif est probablement dû à l'influence anglaise. Cependant, cette construction est déjà connue en français. Dans ce cas-là il s'agit plutôt, selon J. Humbley (1974 : 56), de « fréquence en accroissement » que d'un emprunt proprement dit.

Même s'il est difficile de dire que l'on a affaire à un *emprunt* syntaxique dans de tels cas, il ne semble pas injuste de parler d'*influence* anglaise sur la syntaxe française.

### 1.3.5 La graphie

Chaque nouvelle lexie dont l'orthographe ne correspond pas aux règles de la langue emprunteuse constitue un emprunt de graphie. Vu que la plupart des emprunts, au moins dans un premier temps, sont écrits de manière étrangère, ces emprunts sont extrêmement nombreux. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il était beaucoup plus habituel qu'aujourd'hui de réécrire les emprunts totalement afin de les intégrer dans la langue française. *Redingote* (de l'anglais *riding coat*) et *boulingrin* (de l'anglais *bowling green*) en sont des exemples classiques.

---

<sup>7</sup> Il s'agit en fait d'un morphème sémi-lié, car il connaît également un emploi de morphème libre (cf. Humbley 1974 : 54).

### 1.3.6 *Le sens*

Une langue peut s'attribuer une signification seule qui s'ajoute à une expression préexistante. Pour ce qui est du verbe *réaliser* par exemple, le sens anglais de « se rendre compte » s'est ajouté au sens traditionnel français de « effectuer, accomplir ». (Voir 1.5.2.1)

À propos de la question de savoir quels éléments sont empruntables, on peut conclure avec Louis Deroy (1956 : 21) que

On entend souvent par « emprunt » le seul emprunt de mot ou emprunt lexical. Il est, en effet, le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu. On ne doit cependant pas oublier que les langues s'approprient aussi des sons, des façons d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques. Mais c'est de l'emprunt de mot que procèdent, en réalité, tous les autres, sauf peut-être certaines influences syntaxiques. Le mot emprunté apporte avec lui des éléments grammaticaux qui secondairement se développent de façon autonome.

## 1.4 La place de l'emprunt dans la linguistique

Ayant établi quels sont les éléments susceptibles d'être empruntés, passons maintenant à la place qu'occupe l'emprunt dans le monde linguistique. À quelle(s) branche(s) linguistique(s) appartient l'étude des emprunts ? Comme nous venons de le voir, l'étude des emprunts entretient des relations avec plusieurs disciplines linguistiques traditionnelles comme la lexicologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la phonologie. Mais dans quelle mesure l'étude des emprunts fait-elle partie de ces disciplines ?

Étant donné que la plupart des emprunts passent par la voie lexicale, il est naturel de les associer avant tout à la lexicologie. Celle-ci s'intéresse à la forme, au sens et à la fonction des éléments lexicaux ainsi que leurs rapports extralinguistiques. Les emprunts font donc partie des préoccupations générales des lexicologues, mais comme ceux-ci s'intéressent à la totalité du lexique, on comprend que les emprunts ne représentent qu'une sous-partie de cette branche linguistique. Un autre domaine auquel se rapporte étroitement la lexicologie est celui de la lexicographie, qui concerne « la confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique » (Dubois *et al.* 2002 : 278). En ce qui concerne les emprunts, il faut noter que les dictionnaires en excluent une grande partie, notamment les emprunts récents.

Il est à noter que tout élément nouveau dans une langue est un néologisme, qu'il soit dérivé, forgé ou importé. L'emprunt constitue par conséquent un sous-groupe du domaine de la néologie, plus précisément on peut constater qu'il relève de la néologie externe. L'emprunt partage avec les autres néologismes les mêmes problèmes d'appartenance linguistique.

En consultant une sélection aléatoire de quelques manuels des différentes disciplines linguistiques traditionnelles, je me suis rendu compte de la quasi-absence de commentaires sur les emprunts. Je me limite à quelques exemples. Dans l'ouvrage *La lexicologie entre langue et discours* de M.-F. Mortureux (2001) deux pages au total sont consacrées aux emprunts. H. Huot (2001) mentionne brièvement dans un paragraphe de son ouvrage *Morphologie. Forme et sens des mots du français* que le français a fait des emprunts, mais elle ne donne pas un seul exemple d'emprunt aux langues modernes. L'emprunt est absent dans *Syntaxe du français moderne et contemporain* de H.-D. Béchade (1989), ainsi que dans *Morphosyntaxe du français* de J. Pinchon (1986). Il en est de même dans *Phonétique et phonologie du français* écrit par F. Girard et C. Lyche (1994), sauf une référence au phonème [ŋ] que l'on trouve dans des emprunts à l'anglais. Bien que l'étude des emprunts se rapporte à de nombreux domaines linguistiques, on voit donc qu'elle n'occupe une grande place dans aucun de ces ouvrages. Vice versa, on peut constater qu'aucun des domaines mentionnés ci-dessus ne suffit seul pour donner une analyse complète des emprunts.

D'autres domaines linguistiques encore s'inspirent de l'étude des emprunts, par exemple la planification linguistique, la sociolinguistique, la terminologie, etc. Les Commissions ministérielles de terminologie sont établies en vue de réduire le nombre d'anglicismes dans les langues de spécialité. Cependant, elles se trouvent confrontées à un dilemme constant, à savoir le choix entre l'adoption du terme anglais, ce qui faciliterait évidemment la communication internationale, et la création d'un terme français, ce qui élargirait le champ d'emploi de la langue française. Bien que la terminologie s'occupe à un haut degré des emprunts, il ne faut pas oublier que celle-ci se concentre uniquement sur les langues techniques et scientifiques, tandis que les emprunts dépassent largement ces catégories.

En conclusion, on peut dire que l'emprunt se situe à la croisée de plusieurs branches linguistiques. Cette multitude de points de vue envisageables lui donne une position centrale dans la linguistique, même si la place qu'il occupe dans les disciplines respectives reste minime. Il est loin d'être un épiphénomène ; au contraire c'est une étude dont le domaine est très étendu et qui a des intérêts traversant les limites traditionnelles entre les différentes disciplines linguistiques.

## 1.5 Catégorisation des emprunts

Il y a différents types d'emprunts. La catégorisation présentée ici est fondée sur l'opposition entre emprunts directs et emprunts indirects. Il faut également ajouter une catégorie intermédiaire comprenant les emprunts qui ne sont ni totalement directs, ni indirects. Ainsi, je propose la classification suivante des emprunts :

### 1.5.1 *Les emprunts directs*

Dans cette classe, on trouve les emprunts importés tels quels, et qui s'adaptent plus ou moins aux règles et au système de la langue française. Les emprunts directs sont en général facilement reconnaissables comme tels dans la mesure où leur forme est visiblement anglo-saxonne. Ces nouveaux signifiants accompagnent dans la plupart des cas des objets ou des concepts nouveaux (par exemple *Walkman* et *prime-time*). Une question qui se pose à propos de la dénomination de ces nouveautés est de savoir si l'on va adopter le terme étranger ou bien en inventer un nouveau de ses propres ressources langagières. Le maintien de la forme originelle est évidemment le moyen le plus rapide au cas où il y a un manque de termes domestiques, ce qui explique pourquoi on opte si souvent pour cette solution.

Ce ne sont pas seulement les nouveautés qui peuvent causer un emprunt direct ; on voit parfois aussi l'introduction d'une nouvelle désignation pour une réalité ayant déjà un nom en français (par exemple *handicapé* pour *infirme*).

Une fois entrées dans la langue française, les nouvelles formes peuvent à leur tour servir de base de dérivation, ce qui est généralement un signe d'acclimatation complète. À titre d'illustration, je peux mentionner le nom *stress*, emprunté à l'anglais, à partir duquel on a dérivé l'adjectif *stressant(e)* et le verbe *stresser*.

Lorsqu'une langue emprunte une lexie, il est rare qu'elle emprunte plus d'une seule acception de sens même s'il en existe plusieurs dans la langue source. Une signification peut aussi évoluer de façon inégale dans les deux langues en question. Si une lexie a un sens très général dans la langue d'origine, il est souvent particularisé dans la langue emprunteuse. Il est donc important que l'on tienne compte du fait qu'une forme identique dans deux langues n'implique pas nécessairement un sens commun.



## **1.5.2 Les emprunts indirects**

### **1.5.2.1 Les emprunts sémantiques (calques sémantiques)**

Ce type d'emprunt consiste à attribuer un sens supplémentaire à une lexie préexistante dans une langue sous l'influence d'une autre langue. D'après J. Humbley (2000 : 94), il faut distinguer deux types d'emprunts sémantiques : ceux qui sont produits par analogie de forme et ceux qui ne le sont pas.

Entre le français et l'anglais, il existe un grand nombre de « faux-amis », c'est-à-dire des lexies identiques ou fortement semblables, mais qui n'ont pas le même sens dans les deux langues. Une telle lexie française peut recevoir un sens supplémentaire par analogie avec la forme correspondante anglaise. Un exemple souvent cité est l'adjectif *conventionnel* dont le sens traditionnel français est « conforme aux conventions », mais qui a élargi son champ sémantique de façon à inclure le sens anglais de « classique, non nucléaire ».

Il arrive aussi qu'une lexie soit empruntée plusieurs fois, avec des significations différentes. La lexie *label* par exemple a été empruntée à l'anglais avec le sens « étiquette de garantie » en 1906, auquel s'est ajouté le sens de « maison de disques » en 1989. Dans ce cas, il s'agit d'un emprunt direct en premier lieu, alors que l'addition de sens sera qualifiée d'emprunt sémantique.

Les emprunts sémantiques produits sans analogie de forme sont appelés des *calques de sens*. Ces emprunts sont très souvent des métaphores que l'on a traduites littéralement, mais il faut noter qu'il s'agit toujours de l'ajout d'un sens à une lexie préexistante en français. On en trouve de nombreux exemples dans le langage de l'informatique : *ver* (de *worm*), *cheval de Troie* (de *Trojan horse*), etc. (cf. Humbley 2000 : 94).

Dans le présent travail je ne traiterai pas des emprunts sémantiques. S'ils sont laissés de côté ici, c'est qu'ils peuvent être difficiles à repérer et qu'ils sont moins intéressants en ce qui concerne l'intégration éventuelle dans la langue française. Ils méritent tout de même d'être mentionnés ici afin que l'image de l'influence anglaise sur la langue française soit complète.

### **1.5.2.2 Les calques de forme**

Les calques de forme (ou structuraux) sont des lexies qui sont traduites littéralement d'une autre langue. Il s'agit très souvent de locutions ou de lexies composées dont le sens de chaque élément de la langue donneuse est repris par le terme domestique désignant la même chose de sorte que l'image originelle soit conservée. Les lexies composées calquées de l'anglais vers le

français se font souvent remarquer par le maintien de l'ordre déterminant-déterminé, mais pas toujours. Les composés *haut-parleur* (de l'anglais *loudspeaker*) et *station-service* (de l'anglais *service station*) sont des exemples de ce groupe. On voit que l'ordre anglais est maintenu dans le premier cas, alors qu'il est inversé dans le deuxième.

Bien que ces emprunts soient strictement parlant indirects, j'ai choisi de les inclure dans mon étude. Les calques de forme se distinguent des calques de sens avant tout par le fait d'introduire des structures et des concepts nouveaux à la langue française, au lieu d'ajouter un nouveau sens à une lexie déjà connue. Autrement dit, dans le cas des calques de forme, les signes sont nouveaux, bien qu'ils soient formés d'éléments préexistants, tandis que pour les calques de sens, c'est uniquement le sens qui est nouveau. Pourtant, il est souvent nécessaire de connaître l'existence de la forme anglaise et de savoir qu'elle est antérieure à la forme française qui a été modelée sur elle afin d'identifier avec certitude le calque de forme (cf. Sablayrolles 2000 : 234).

### **1.5.3 Catégorie intermédiaire**

Finalement, nous avons une catégorie intermédiaire (entre direct et indirect) comprenant deux types de lexies, à savoir les pseudo-emprunts et les hybrides. Cette catégorie est incluse dans le présent travail car on a affaire à l'utilisation d'éléments lexicaux clairement anglais, bien que ceux-ci ne soient pas employés de la même manière en français qu'en anglais.

#### **1.5.3.1 Les pseudo-emprunts**

Les pseudo-emprunts (ou emprunts formels) sont des lexies construites à partir d'éléments étrangers, mais qui sont inexistantes dans cette langue. Autrement dit, il s'agit de pures créations françaises, des emprunts sans modèle, qui révèlent le prestige dont jouit la langue anglaise. Les suffixes *-man* et *-ing*, par exemple, ont connu un usage particulier en français par rapport à l'anglais. Aux lexies françaises *tennisman* et *brushing* par exemple correspondent les lexies anglaises *tennis player* et *blow-dry*. Un autre type de pseudo-anglicismes comprend des lexies ayant subi une réduction après avoir été empruntées par le français ; la lexie *holding company* est par exemple transformée en *holding* à la suite d'une troncation.

### 1.5.3.2 Les hybrides

Dans la catégorie intermédiaire je classe aussi les hybrides, c'est-à-dire des lexies composées ou des locutions combinant des éléments étrangers et domestiques. Je peux citer comme illustrations classiques les cas de *sur-booking* et *top niveau*. Les règles de combinaison peuvent être anglaises (*futur show*) ou françaises (*magazine people*). En ce qui concerne les locutions qui sont qualifiées d'hybrides, elles sont en général produites par la substitution d'un élément anglais à un élément français, comme dans *gloss à lèvres*, lexie hybride construite sur le modèle de *rouge à lèvres*.

## 1.6 Études antérieures

Avant d'entamer l'analyse du corpus, il peut être utile de regarder de près quelques études antérieures portant sur les emprunts. Au cours des années, de nombreux ouvrages ont été consacrés aux emprunts, mais pour des raisons évidentes j'ai dû faire une sélection. Étant donné que le présent travail s'occupe des emprunts récents, je me baserai sur des travaux datant de la même période. Je me suis appliquée à choisir des approches présentant le sujet de points de vue différents. Je montrerai d'abord comment l'emprunt est présenté dans une grammaire traditionnelle de la langue française, à savoir *Le bon usage* (Grevisse 1993). Ensuite, je regarderai de près la préface du *Dictionnaire des anglicismes* de Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon (1988) avant d'étudier l'ouvrage *Les anglicismes* du linguiste Maurice Pergnier (1989). Je vais également examiner comment l'emprunt est traité dans un manuel de la lexicologie, plus précisément *Initiation à la lexicologie française* écrit par François Gaudin et Louis Guespin (2000). Finalement, je présenterai la théorie de John Humbley avancée dans l'article « Vers une typologie de l'emprunt linguistique » (1974). Cet article est important pour l'étude des emprunts et par conséquent il constitue une référence importante de mon travail.

### 1.6.1 Grevisse

Commençons par *Le bon usage* (Grevisse 1993), un représentant de la grammaire traditionnelle de la langue française, où quelques pages du chapitre portant sur les mots sont consacrées aux emprunts. Grevisse traite le phénomène d'une manière générale, et les commentaires sont répartis en sous-catégories selon les différentes langues sources, dont les plus importantes sont le latin, le grec, l'italien et l'anglais. Ce qui caractérise le passage sur

les emprunts à l'anglais, c'est le ton négatif qui imprègne les commentaires sur les anglicismes. Grevisse (1993 : 193) affirme que les anglicismes « ne favorisent pas la communication » et que beaucoup d'entre eux sont « d'une utilité contestable ». Pas un seul avantage possible n'est mentionné, ce que je trouve regrettable. Comme causes des emprunts à l'anglais, Grevisse (1993 : 193) mentionne l'admiration pour le régime politique anglais et la prospérité économique des États-Unis, et le fait que la langue anglaise fonctionne comme *lingua franca* dans de nombreuses situations. Il ne mentionne cependant pas le besoin de nommer des objets et des concepts, ni l'effet stylistique que peut produire un emprunt ; l'utilisation d'un terme anglais peut par exemple donner au texte une atmosphère locale et il peut servir à capter notre attention. De plus, l'emprunt peut signaler que l'on est à la mode et que l'on est bien au fait de la culture anglo-saxonne.

Mentionnons que Grevisse (1993 : 193) rend compte du fait qu'il n'est pas toujours facile de remplacer les anglicismes par des termes français, notamment si les substituts proposés sont polysémiques. À titre d'exemple, il cite l'anglicisme *parking* auquel on pourrait substituer la lexie française *garage*. Ce remplacement représente un problème en ce que cette lexie évoque couramment un endroit où l'on fait réparer les voitures ou bien un lieu privé et clos dans lequel on gare sa voiture.

Notons finalement que Grevisse (1993 : 194) fait très justement remarquer que les lexies qui ont été tronquées après leur entrée dans la langue française (*smoking-jacket* est par exemple devenu *smoking* par troncation) sont à distinguer des pseudo-anglicismes forgés en français (par exemple *footing*). Néanmoins, il faut dire que dans plusieurs cas, il peut être difficile de distinguer ces deux processus puisque le résultat est le même.

### **1.6.2 J. Rey-Debove et G. Gagnon**

À partir de 1980, plusieurs dictionnaires des anglicismes ont vu le jour en France. Le premier et, à ma connaissance, le plus complet de ce genre est celui de Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, intitulé *Dictionnaire des anglicismes*, publié en 1980. Dans la seconde édition (1988) de ce dictionnaire, J. Rey-Debove (1988 : V) souligne que ce dictionnaire des anglicismes vise à décrire l'usage réel et à exposer toutes les données pour que les lecteurs puissent se faire une opinion sur ces questions. En fin de compte c'est aux usagers de la langue française de choisir entre une lexie critiquée et une lexie recommandée.

Selon Rey-Debove (1988 : VI), les anglicismes représentent 2,5% du vocabulaire français au total, mais si l'on tient compte de la fréquence ou de l'usage réel, le pourcentage

baisse considérablement. Elle réfère à une étude effectuée par G. J. Forgue et V. Klein portant sur des anglicismes tirés du *Monde* où ceux-ci ne représentaient que 0,6% des mots attestés. Cependant, il ne me semble pas juste de tirer des conclusions de la langue française en se basant uniquement sur des données extraites d'un journal comme *Le Monde*. D'autres types de média comme des revues musicales, la radio, Internet, etc. ne sont pas pris en compte. Les sources que j'ai consultées dans ce travail donnent par exemple une image différente de l'état des choses. Il faut donc absolument que l'on tienne compte du fait que la fréquence des anglicismes varie nettement en fonction du registre de la langue.

J. Rey-Debove divise les emprunts en deux catégories : les emprunts de nécessité et les emprunts de luxe. Les premiers réfèrent à des réalités étrangères n'existant pas en France (comme par exemple les *cow-boys* américains) ou bien y étant acclimatées (tel *whisky*), tandis que les derniers dénomment des réalités françaises ayant déjà un nom français (par exemple *night club* pour *boîte de nuit*). Cette distinction me paraît peu adéquate, d'autant que la frontière entre les notions de « nécessité » et « luxe » est difficile à tracer. En conséquence, une telle distinction sera inévitablement un peu arbitraire. Il faut aussi remarquer qu'une lexie empruntée peut à la fois se présenter comme l'étiquette nécessaire d'une nouveauté et se justifier par le désir d'être dans le vent. Il est important de ne pas oublier qu'un emprunt peut représenter des effets stylistiques et des nuances de sens, facteurs qui peuvent également jouer un rôle pour le choix d'utiliser un terme étranger. Aussi se peut-il des fois que l'on ait envie de faire illusion de nouveauté, ce qui est surtout le cas à des fins publicitaires. J. Rey-Debove se rend compte de ces problèmes de catégorisation, mais elle n'y propose pas de solution. Une possibilité serait de distinguer les réalités nouvelles / les réalités anglo-américaines (par exemple *Internet* et *iPod*) et les réalités anciennes / les réalités françaises (si l'on dit par exemple *story* au lieu d'*histoire*), sans juger certaines d'entre elles nécessaires et d'autres superflues.

J. Rey-Debove (1988 : XI) insiste sur le fait que l'afflux des emprunts est étroitement lié au transfert d'objets et d'idées, car « dans un premier temps on ne peut en parler qu'en les appelant par leur nom ». Inversement, il y a de nombreux anglicismes qui disparaissent au cours du temps. Dans certains cas ils sont relayés par des termes domestiques, dans d'autres cas par de nouveaux emprunts. Il arrive aussi par exemple que les objets ou les concepts désignés par un emprunt se démodent et que les termes tombent également en désuétude. Il est important de tenir compte de ce fait afin d'avoir une image complète de l'étendue du phénomène.

### 1.6.3 M. Pergnier

Passons maintenant à l'ouvrage *Les anglicismes* de Maurice Pergnier (1989). À travers cet ouvrage Pergnier étudie les différents types d'anglicismes en français moderne et tente de cerner les contours du rapport entre les Français et leurs anglicismes.

Selon Pergnier (1989 : 19), la notion d'*anglicisme* fluctue en fonction de l'attitude des utilisateurs et des descripteurs. En définissant un anglicisme comme un terme anglais rencontré occasionnellement en français, ou comme un terme anglais étant répertorié dans les dictionnaires ou encore comme l'utilisation fautive d'un terme anglais au lieu d'un terme français, on prend nécessairement position par rapport à ce phénomène. Pergnier en conclut qu'il est impossible de rester objectif devant les anglicismes, même pour les linguistes.

La typologie que propose M. Pergnier prend pour point de départ le fait que seule une partie des anglicismes sont reconnus comme tels par les non-spécialistes et sa classification correspond au degré de conscience des locuteurs par rapport aux emprunts. La relation signifiant/signifié joue un rôle important à ce propos, en ce que l'emprunt d'un signifiant est plus facilement reconnaissable que l'emprunt d'un signifié, qui passe souvent inaperçu pour un grand nombre d'utilisateurs. Sa typologie repose sur la structure interne des signes. Ainsi en distingue-t-il trois types : les emprunts (ce que j'appelle ici « emprunts directs »), les faux-amis (c'est-à-dire les emprunts sémantiques) et les calques.

En ce qui concerne les emprunts (directs), Pergnier met l'accent sur leur intégration sémantique qu'il estime beaucoup plus intéressante que leur intégration morphosyntaxique. Cela s'explique par le fait que le signifié d'un emprunt subit des modifications par rapport à la langue source dans la quasi-totalité des cas, alors que le signifiant ne subit presque jamais de distorsion. Par voie de conséquence, il souligne qu'il ne faut absolument pas assimiler l'emprunt au mot anglais emprunté au niveau sémantique. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une réduction de la polysémie du terme anglais. Un autre aspect important en est que les emprunts doivent, en entrant dans une langue, trouver leur définition par rapport aux mots autochtones. Pergnier met ici en relief un aspect important, pourtant souvent négligé, de l'étude des emprunts. Je trouve cependant regrettable que l'aspect de l'intégration morphosyntaxique soit pratiquement omis dans son ouvrage. Seule la question d'attribution de genre est traitée ici. Le fait que les emprunts subissent rarement des modifications formelles ne veut pas dire que ce phénomène ne soit pas intéressant ; bien au contraire, il serait, à mon avis, très intéressant d'étudier les cas où l'on a en fait une modification formelle.

D'après Pergnier (1989 : 42), les Français empruntent avant tout des lexies monosyllabiques et, à un moindre degré, des lexies bisyllabiques. Pergnier (1989 : 43) explique ce fait ainsi : « La réalité est que nos contemporains francophones sont fascinés par les monosyllabes et qu'ils ne manquent jamais l'occasion de se saisir d'un monosyllabe anglais quand ils en rencontrent un sur leur chemin ». Il est cependant difficile de vérifier le bien-fondé de cette hypothèse. Il me semble que Pergnier simplifie les choses et il ne présente pas de statistique concrète confirmant sa supposition.

Quant aux calques, Pergnier (1989 : 91) estime certains d'entre eux bien formés (*navette spatiale*), tandis que d'autres sont condamnables (*mouvement de paix*). Il ne donne cependant pas de critères clairs pour cette distinction, ce qui fait qu'elle repose sur des préférences individuelles et non pas sur des faits linguistiques. Par conséquent, il sera difficile d'opérer avec une telle distinction.

Pergnier (1989 : 158) distingue trois fonctions principales des emprunts : une fonction pragmatique, une fonction ludique et une fonction mystificatrice. Il faut cependant remarquer qu'il est difficile de délimiter ce qui relève de l'une et de l'autre et la fonction réelle est généralement une combinaison de plusieurs facteurs. Pergnier (1989 : 158) se rend compte que les différentes fonctions se chevauchent, ce qui, selon lui, est dû au fait que les fonctions « servent d'alibi l'une à l'autre ». À ce propos, il déclare que « ce sont les fonctions ludiques et mystificatrices que les utilisateurs font jouer à l'emprunt qui créent l'impression que celui-ci comble un vide sémantique ». Cependant, il ne me semble pas juste de dire que ce n'est qu'une illusion que les anglicismes peuvent combler un vide sémantique, car dans de nombreux cas on a recours aux emprunts justement parce que la langue française manque de termes nécessaires.

Comme le fait très justement remarquer Pergnier (1989 : 159-160), les facteurs sociolinguistiques jouent également un rôle important concernant les emprunts. L'utilisation et l'attitude vis-à-vis des anglicismes varient en fonction de la couche sociale des utilisateurs ainsi que des facteurs tels que l'âge, le métier, le degré de bilinguisme et ainsi de suite. Il est important de garder ce fait en mémoire et ne pas fonder une conclusion générale en ce qui concerne le langage des Français sur la pratique langagière d'un seul journaliste.

#### 1.6.4 *F. Gaudin et L. Guespin*

En présentant les emprunts dans *Initiation à la lexicologie française*, François Gaudin et Louis Guespin (2000) distinguent trois phases dans l'établissement d'un terme étranger : les xénismes, les pérégrinismes et les emprunts proprement dits. Les xénismes sont définis comme des lexies senties comme étrangères et en quelque sorte citées, renvoyant à des réalités étrangères (comme par exemple les *tsars* russes), alors que les emprunts proprement dits sont des lexies tout à fait naturalisées dans la langue emprunteuse (tel *week-end*). Les pérégrinismes constituent une étape intermédiaire dans l'intégration d'une lexie, car ceux-ci se rencontrent occasionnellement en français, tout en étant encore sentis comme étrangers. Ils renvoient à des réalités qui sont devenues familières en langue d'accueil et qui par conséquent n'ont plus besoin d'être traduites (les *imams* par exemple existent en France, mais la lexie est tout de même perçue comme étrangère).

Il s'avère cependant difficile d'opérer avec un tel classement, car il n'est pas possible de tracer une limite précise entre les différentes catégories. Les auteurs reconnaissent eux-mêmes ce problème : « l'absence de critères formels pose des difficultés et rend épineuse l'utilisation de l'opposition entre xénismes et pérégrinismes comme catégories descriptives » (Gaudin & Guespin 2000 : 297). Mais le fait que les étapes ne soient pas claires ne nous empêche pas d'envisager l'intégration d'une lexie dans une langue étrangère comme un processus continu. Pour ma part, je ne ferai pas la distinction entre xénismes et pérégrinismes, mais je vais tout de même essayer d'établir, pour une partie des emprunts relevés dans mon corpus, s'ils désignent des réalités anglo-américaines ou françaises. Il faut cependant remarquer que je m'intéresserai davantage à l'intégration *linguistique* des lexies dans ce travail.

Mentionnons finalement que les emprunts peuvent, selon Gaudin et Guespin (2000 : 297), représenter un avantage à cause de leur précision sémantique. En effet, un emprunt se fait toujours par spécialisation de sens par rapport à la langue source, affirment-ils, ce qui le rend efficace dans la désignation, surtout dans les domaines scientifiques et techniques. En ce qui concerne ces domaines, je peux ajouter la compréhension internationale comme un facteur important, sinon le plus important, pour le choix d'un anglicisme au lieu d'un terme domestique.



### 1.6.5 J. Humbley

Dans l'article « Vers une typologie de l'emprunt linguistique » John Humbley (1974) présente trois points sur lesquels l'étude des emprunts peut porter ; identification, modification et causes. Dans cet article, il se concentre cependant premièrement sur la modification par rapport à la langue source. Comme l'indique le titre de l'article, une typologie de l'emprunt est au centre de son intérêt.

Pour ce qui est de l'identification des emprunts, elle dépend, selon Humbley (1974 : 53), du degré dont l'élément étranger diverge de la langue emprunteuse et s'il n'y a pas de divergence, il faut reconnaître un élément d'une langue employé dans le contexte d'une autre langue qui ne connaissait pas cet élément auparavant. Humbley insiste sur le fait que l'emprunt peut se présenter à tous les niveaux de la langue. Comme nous l'avons vu (1.3), l'emprunt peut se manifester au niveau lexical, phonologique, graphique, morphologique, sémantique et syntaxique. Humbley soutient cependant que la plupart des emprunts sont entrés par voie lexicale.

D'après J. Humbley (1974 : 47), les modifications peuvent être considérées de deux points de vue : par rapport au modèle, c'est-à-dire la langue donneuse, ou par rapport à la langue emprunteuse. Afin d'éclaircir le processus de modification par rapport au modèle, il adopte la distinction proposée par Einar Haugen entre importation et substitution. Il s'agit d'importation quand on retrouve un élément étranger tel quel, alors qu'il y a substitution dans les cas où l'un ou plusieurs des éléments étrangers sont remplacés par des éléments domestiques. Les hybrides sont ici définis comme des mélanges d'importation et de substitution, et peuvent être de trois types : radicaux, dérivés ou lexies complexes hybrides. Dans ce mémoire, par contre, on distinguera entre les emprunts directs et les emprunts indirects. Les emprunts directs peuvent soit être repris tels quels, soit avoir subi des modifications à des degrés divers. Les lexies dérivées seront traitées ici comme des emprunts directs adaptés. La notion d'*hybride* sera réservée aux lexies composées ou complexes combinant des éléments étrangers et domestiques. Il faut noter que les principes sont les mêmes et que ce n'est qu'une question de terminologie. Le processus morphologique le plus considérable est l'attribution d'un genre aux emprunts nominaux. Le fait que la majorité écrasante des emprunts reçoive le genre masculin, rend la question de savoir dans quels cas un substantif obtient le genre féminin plus intéressante (voir 2.3.2.1.1).

En ce qui concerne les calques, on peut, d'après Humbley (1974 : 62), considérer à quel point le résultat de l'emprunt diverge du modèle. Il distingue trois types : ceux qui

suivent l'ordre des éléments de la langue source, ceux qui inversent cet ordre et ceux qui modifient d'une autre façon les éléments du modèle, par exemple les traductions dynamiques et les emprunts phraséologiques. Il faut signaler qu'ici on n'étudiera que les calques de forme. La question de maintien ou d'inversement de l'ordre des éléments de la langue source nous intéresse également ici.

Humbley (1974 : 70) considère l'intégration des emprunts comme un processus continu. Il distingue les trois étapes principales suivantes qu'il reprend, en les traduisant, à Michael Clyne : transfert, élément étranger et élément emprunté. Le *transfert* signifie le stade qui va de l'emploi individuel à l'emploi multiple d'une lexie étrangère. L'*élément étranger* fait preuve de plus de stabilité et il est déjà employé dans le contexte de la langue emprunteuse, alors que l'*élément emprunté* est codifié, employé par la communauté linguistique et n'est, en principe, remplaçable par aucun autre terme. Ces catégories ne sont pas closes, mais elles sont des indicateurs des étapes sur l'échelle qui va du moins au plus intégré.

Humbley (1974 : 69-70) souligne qu'il faut bien distinguer les différents niveaux de langue (la prononciation, l'orthographe, la morphologie, le lexique, la sémantique et la syntaxe) afin de déterminer le degré d'intégration linguistique, car celle-ci ne s'effectue pas simultanément à tous les niveaux. En plus, il est important de rappeler qu'à un moment donné le degré d'intégration d'un élément étranger en passe d'entrer dans la langue varie nettement selon les utilisateurs.

Quant aux causes des emprunts, Humbley ne les étudie pas au fond dans cet article, puisque celles-ci ne relèvent pas strictement de la typologie. Néanmoins, il mentionne que les raisons peuvent être internes ou externes, c'est-à-dire être dues à des facteurs dans la structure de la langue favorisant l'adoption d'un élément étranger ou s'expliquer par le fait que le monde extralinguistique impose un nouveau concept ou une nouvelle réalité. Il faut cependant remarquer qu'il est difficile de voir quelles sont les structures de langue qui favoriseraient l'emprunt. Je définirais plutôt les facteurs internes comme des lacunes langagières que les emprunts sont susceptibles de combler, par exemple si la langue emprunteuse manque d'expression pour une chose ou que le locuteur désire exprimer une nuance spécifique rendue disponible par une expression étrangère.

Ayant rendu compte de différents aspects concernant l'état de la question de l'emprunt, passons maintenant à l'analyse du corpus.

# CHAPITRE 2

## ANALYSE DE CORPUS

### 2.1 La classification du corpus

Il y a de nombreuses manières de distinguer et classifier les anglicismes. Les critères varient selon que l'on vise à mener une étude historique, statistique, normative, descriptive, etc. D'autres facteurs qui peuvent déterminer les critères d'un classement sont les domaines d'emploi, la fréquence, le degré d'intégration, le type d'interférence, etc. Pour ma part, j'ai choisi de me baser sur des critères linguistiques, plus précisément je prends pour point de départ l'opposition entre emprunts directs et emprunts indirects. **Tout d'abord**, je classe les exemples selon la typologie présentée au chapitre 1, c'est-à-dire que je les répartie en emprunts directs, pseudo-emprunts, hybrides, et calques de forme (voir 1.5). Rappelons qu'à l'exception de ces derniers, les emprunts indirects ne seront pas traités dans ce travail. Cette typologie classe les anglicismes sur une échelle qui va de l'emprunt direct vers l'emprunt indirect, où les pseudo-emprunts et les hybrides constituent une catégorie intermédiaire. Ce classement a le mérite d'introduire un ordre simple dans la présentation et il constitue un point de départ pertinent pour une étude descriptive des emprunts. Afin de présenter les données de façon claire, les exemples de chaque groupe sont répartis selon les classes de mots auxquelles ils appartiennent. Cela nous permettra de comparer le nombre d'exemples appartenant aux classes de mots différentes et de répondre à la question de savoir quels types de mots se prêtent le plus facilement à l'emprunt. Il sera également intéressant de voir, à l'intérieur de chaque classe, quelles sont les sortes de mots les plus fréquemment empruntées.

**Ensuite**, j'aborderai l'étude du degré d'intégration formelle des emprunts. J'examinerai de plus près l'adaptation formelle éventuelle des lexies anglaises au système orthographique et morphosyntaxique français. Que se passe-t-il avec la forme des lexies anglaises lorsqu'elles sont utilisées dans un contexte français ? Comment les verbes s'intègrent-ils dans le système flexionnel français ? Les adjectifs s'accordent-ils en genre et en

nombre ? Peut-on formuler des règles générales en ce qui concerne l'attribution de genre aux emprunts nominaux en français ? Telles sont quelques-unes des questions dont je traiterai dans ce chapitre. Dans les cas où une modification formelle par rapport au modèle a eu lieu il sera intéressant d'étudier par quel(s) procédé(s) celle-ci s'est faite. Le remplacement d'éléments anglais par des éléments français est un exemple d'un tel procès. Les lexies provenant de l'anglais peuvent également subir des dérivations et faire partie de composés et ainsi contribuer à la création de nouvelles lexies françaises. Dans cette partie je vais également étudier séparément les différentes classes de mots. Je vais essayer d'établir s'il y a des différences en ce qui concerne la probabilité d'adaptation pour les classes de mots en question.

## **2.2 Classement typologique des emprunts**

### **2.2.1 *Les emprunts directs***

Les emprunts directs sont, rappelons-le, des emprunts pris tels quels d'une autre langue et qui s'adaptent plus ou moins au système et aux règles de la langue française. Il est cependant à noter qu'en important un signifiant étranger, on importe rarement plus d'une seule acception de sens même s'il en existe plusieurs dans la langue d'origine. Les emprunts directs accompagnent souvent l'introduction de nouveaux objets ou concepts, mais pas nécessairement.

La majorité écrasante des emprunts relevés dans mon corpus appartiennent à cette catégorie. Sur un total de 431 emprunts, il y en a 399 qui relèvent de ce groupe. Parmi les emprunts directs, j'ai retenu 257 noms, 103 adjectifs, 15 verbes, 2 adverbes, 2 groupes prépositionnels, 2 interjections, 4 onomatopées et enfin 14 sigles dont 2 acronymes. Dans ce qui suit, je présenterai les lexies empruntées relevées dans mes sources en les regroupant selon les classes de mots auxquelles elles appartiennent. Commençons par l'étude de la classe de mots dans laquelle on trouve le plus grand nombre d'exemples, à savoir les noms.

#### **2.2.1.1 Les noms**

L. Deroy (1956 : 69) affirme que « le substantif est aisément entraîné hors de sa langue par l'objet ou la notion qu'il représente ». En considérant le nombre d'exemples relevant de ce groupe, on constate qu'il doit être vrai que les noms s'empruntent facilement. Ce type de mots est de loin le plus fréquemment représenté dans mon corpus. Au total, j'ai observé 257 noms

qui peuvent être qualifiés d'emprunts directs. Qu'il y ait un rapport étroit entre l'importation d'une chose ou d'un concept et la lexie correspondante, on le voit clairement. À titre d'illustration, je peux citer le mouvement *punk*, défini dans le *Petit Robert* comme « mouvement de contestation regroupant des jeunes qui affichent divers signes extérieurs de provocation (coiffure, vêtement) par dérision envers l'ordre social ». Lorsque les idées de ce mouvement d'origine américaine ainsi que leur musique ont été diffusées dans le monde dans les années 1970, on a vu parallèlement la diffusion de son appellation.

Faute de place, je n'ai pas l'occasion de commenter la classification de toutes les lexies appartenant à ce groupe. Ainsi j'ai choisi les lexies qui, d'une façon ou d'une autre, représentent des particularités ou dont la classification demande une explication<sup>8</sup>. Il faut signaler que la question d'intégration graphique et morphosyntaxique des emprunts dans la langue française sera traitée dans la section 2.3. Afin que la présentation soit claire, j'ai opté pour un regroupement selon leur suffixe (ou éventuellement le manque d'un tel). Cette catégorisation nous permettra également de déterminer quels types de noms sont les plus fréquemment empruntés.

#### 2.2.1.1.1 *Les noms en -ing*

Les noms comportant le suffixe *-ing* sont souvent associés aux pseudo-emprunts à cause de la productivité de ce suffixe en français, ce qui a contribué à la fabrication de fausses lexies anglaises, telles *footing* et *brushing*. Dans d'autres cas il y a des lexies qui ont subi une transformation, à la suite d'une troncation, après leur introduction dans la langue française de façon que la lexie ne soit plus équivalente à son origine (*living-room* est par exemple tronqué en *living*). En anglais, les lexies ayant ce suffixe peuvent être des participes, des adjectifs, des gérondifs ou des noms, tandis qu'en français, ces lexies sont quasiment toujours analysées comme des formes nominales. Certaines lexies comportant ce suffixe sont prises directement de l'anglais. Dans le corpus, cela est le cas pour les lexies suivantes : *kickboxing*, *re-recording*, *cocooning*, *happening*, *stretching*, *casting*, *merchandising*, *free-basing*, *finger-picking*, *making-of* et *zapping*. Voici quelques exemples tirés du corpus :

(1)...elle se joint au **casting** foisonnant de Chromophobia... (CL p.14)

(2)...des séquences nostalgie sur vingt années de ciné, de **zapping**, de musique et de films X. (CL p.133)

---

<sup>8</sup> Pour la liste complète des phrases comportant des emprunts relevées dans le corpus, voir l'appendice.

L'inclusion de la lexie *zapping* dans cette catégorie mérite une explication, car elle a fait l'objet de discussion entre les linguistes. Michael D. Picone (1994 : 361-364) par exemple argumente en faveur de la classification de *zapping* comme un pseudo-emprunt. D'après lui, il se peut que le verbe *zapper*, qui est un emprunt direct, soit antérieur à la forme nominale, qui, par conséquent, doit être fabriquée en France. Cependant, les sources qu'il cite ne donnent pas une indication précise là-dessus<sup>9</sup>. À mon avis, il s'agit plutôt d'un emprunt direct, car la définition « l'action de passer constamment d'une chaîne de télévision à d'autres à l'aide de la télécommande » a existé en anglais avant que la lexie ne soit attestée en français, bien que cette définition ne soit pas la plus courante dans cette langue (cf. Walter 1994 : 269-270). Cette lexie n'en représente pas moins un exemple du phénomène qu'un terme anglais d'usage limité dans le monde anglophone est utilisé et généralisé par les Français.

#### 2.2.1.1.2 *Les noms en -er, -or, -eur et -euse*

Le suffixe anglais *-er* est généralement agentif et il est souvent employé pour un être humain, un animal ou une machine. Selon M. D. Picone (1994 : 334), ce suffixe n'apparaît pratiquement jamais dans des lexies d'origine française, seulement dans les emprunts à l'anglais. En d'autres termes, ce suffixe n'est pas productif en français. Cependant, l'emprunt des lexies de provenance anglaise comprenant le suffixe *-er* est facilité par sa ressemblance au suffixe natif agentif *-eur*. Aussi observe-t-on souvent que des lexies anglaises en *-er* acquièrent la forme francisée en entrant dans la langue française. Dans mon corpus, j'ai retenu 27 exemples d'emploi d'un terme d'origine anglaise ayant le suffixe *-er* : *baby-boomers, biker, blockbuster, british lover / french lover, clubber, designer, eye-liner, loser, ghetto-blaster, glam rocker / punk-rocker/ rocker, hacker, master, money manager / road-manager, performer solo, poster, sampler, serial-killer, shimmer, slasher, songwriter* et *sticker*. Je peux en donner quelques exemples tirés du corpus :

(3)...une foule de jeunes **clubbers** dingues de musique électro-latino. (Elle p.158)

(4)...**un poster** décor du film à coller derrière et **un sticker** à coller dessus... (CL p.138)

De plus, j'ai observé la lexie *collector* dont le suffixe anglais *-or* est équivalent à *-er*. Nous avons également des exemples où des lexies anglaises, originellement en *-er*, ont reçu un suffixe français, *-eur* ou *-euse* : *boosteuse, jet-setteur, jet-setteuse, rappeur, rockeuse, skateur, songwriteuse, surfeur* et *surfeuse*. J'y reviendrai dans la section 2.3.

---

<sup>9</sup> Le Nouveau Petit Robert (1993) et Trésor de la langue française (Vol. 16 p. 1413)

### 2.2.1.1.3 Les noms en *-man* et *-woman*

Les lexies qui se terminent par *-man* sont souvent des créations françaises. Cependant, les 3 lexies comportant ce suffixe qui ont été relevées dans mon corpus, à savoir *bluesman*, *showman* et *Walkman*, ne peuvent pas être placées dans ce groupe. Pourtant, J. Rey-Debove et G. Gagnon (1988 : 71) disent que *bluesman* est un pseudo-anglicisme et que son correspondant anglais est *blues singer*, même sans inclure *blues instrumentalist*. Comme le souligne Picone (1994 : 303), cette classification est improbable, vu que cette lexie existe en anglais. Le moteur de recherche *google*<sup>10</sup> en atteste 857 000 occurrences en anglais si l'on compte aussi les formes plurielles, alors que le nombre correspondant en français est 71 600<sup>11</sup>. Pour ce qui est de *showman*, cette lexie est inscrite dans *Chambers Pocket Dictionary* (1997) et elle a 1 675 000 occurrences sur *google*<sup>12</sup>. De ce fait, on peut constater que cette lexie est sans aucun doute empruntée directement à l'anglais. Quant à *Walkman*, il s'agit originellement d'un nom déposé introduit par l'entreprise japonaise *Sony*, qui a été importé en français par l'intermédiaire de l'anglais. Voici quelques exemples tirés du corpus comportant ce suffixe :

- (5) *Le chanteur au sourire éclatant se révèle **bluesman** mélancolique.* (MC p.144)  
(6) *...mais Lewis, énorme **showman**, ne bronche pas et conduit la chanson à son terme...* (R&F p.112)

Pour ce qui est du suffixe *-woman*, j'en ai relevé une occurrence : *businesswoman*, lexie féminine modelée sur la variante masculine *businessman*.

- (7) *Parallèlement, la dissidente lance sa marque de sacs, avec des 7 dessus, et s'improvise **businesswoman**.* (Elle p.28)

Notons que dans *A Comprehensive Grammar of the English Language* (R. Quirk *et al.* 1985 : 1571) ces éléments ne sont pas traités comme des suffixes, mais comme des éléments de composition.

---

<sup>10</sup> www.google.com [consulté le 19 octobre 2005]

<sup>11</sup> Il faut évidemment tenir compte du fait qu'il y a sur Internet beaucoup plus de textes en anglais qu'en français. Néanmoins, comme le nombre d'entrées diffère autant en faveur de l'anglais, je trouve improbable que cette lexie soit une pure création française.

<sup>12</sup> www.google.com [consulté le 19 octobre 2005]

#### 2.2.1.1.4 Les noms en *-ist* et *-ista*

D'après Quirk *et al.* (1985 : 1552), ces suffixes indiquent « qualifié en » ou « pratiquant de ». En français, l'équivalent est *-iste*, un suffixe qui, selon *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 216), désigne « des personnes qui ont une activité, une attitude ou une doctrine en rapport avec la réalité désignée par la base ». Dans le corpus, j'ai relevé *lead guitarist*, celui qui joue à la première guitare, ainsi que *make-up artist*. Nous avons également la lexie *fashionista*, construite en anglais à partir du nom anglais *fashion* et le suffixe espagnol *-ista*, l'équivalent du suffixe anglais *-ist*.

(8)...*une fashionista se doit défiler les must-have de la rue...* (Elle p.18)

Cet exemple est un peu spécial, vu que cette lexie est très récente en anglais ; elle est en effet actuellement en train de s'inscrire dans les dictionnaires de la langue anglaise<sup>13</sup>. Le fait que cette lexie ait été attestée en français nous montre que de nouvelles lexies anglaises peuvent très vite s'adopter par le français, même avant leur établissement total en anglais.

#### 2.2.1.1.5 D'autres suffixes anglais

À part les suffixes déjà présentés, j'ai retenu les suffixes anglais<sup>14</sup> suivants : *-ation* (*masterisation*), *-ion* (*standing-ovation / standing ovation, french connection* et *stock-option*), *-ie* (*roadie, groupie, indie, junkie, brownie, boogie, oldies, hippie / hyppie, road-movie, sixties, seventies*), *-age* (*footage*), *-ic* (*rock-critic*), *-o* (*combo, bimbo, portfolio, power trio*)<sup>15</sup>, *-mania*<sup>16</sup> (*animalmania*), *-ness* (*slackness, fitness, music business*), *-ous* (*tastous*), *-ary* (*rockumentary*) et *-ish* (*British*). Citons quelques exemples :

(9) *Un hommage à Deauville où, ému aux larmes, tu reçois une **standing-ovation**.*  
(CL p.89)

(10) *Agitation devant l'ampli, un **roadie** se pointe, Dave Edmunds s'inquiète ...*  
(R&F p.112)

(11)...*les lecteurs jusqu'alors insensibles au charme de la musique assez extrême du **combo**.* (R&F p.24)

(12)...*comme du fongus malodorant un peu partout sur le cadavre du **music business**.*  
(R&F p.80)

<sup>13</sup> Cf. [www.worldwidewords.org/turnsofphrase/tp-fas1.htm](http://www.worldwidewords.org/turnsofphrase/tp-fas1.htm)

<sup>14</sup> Certains de ces suffixes existent également en français.

<sup>15</sup> Les lexies *bimbo*, *portfolio* et *trio* sont d'origine italienne, empruntées par le français via l'anglais. Le suffixe *-o* n'est donc pas vraiment un suffixe anglais dans ces cas-là.

<sup>16</sup> D'après J.-F. Sablayrolles (2000 : 273), *-manie* n'est pas un suffixe mais un quasimorphème.



#### 2.2.1.1.6 Les noms sans suffixes

Dans le corpus, j'ai également relevé un grand nombre de noms n'ayant pas de suffixe. Afin que la présentation soit claire je distingue les lexies simples des lexies composées. Voici la liste des lexies simples d'ordre alphabétique : *americana, beat, black / Black, blush, body, boots, brunch, charts, country, crack, deal, denim, design, disco, ecsatsy [sic], electro, flip, flow, folk, freak, fun, funk, gig, glam, glamour, gloss, gore, groove, grunge, gun, hard, house, hype, iPod, Jacuzzi / jacuzzi, jingle, live, look, metal, mix, mood, must, Nerds, Net / net, news, patch, pit, punk, rap, reggae, remix, sample, ska, skate, skins / Skins, soap, soft, soul, speed, stack, story, string, surf, trash, trip, twist, vibe, vidéo, web, zip / Zip*. Je ne cite que deux exemples :

(13)...*pourquoi n'aurait-elle pas [...] écrit le prochain **jingle** pour Gap ?* (R&F p.63)

(14) *C'était des logiciels gratuits qui [...] se disséminaient sur le **web**...* (R&F p.22)

Passons maintenant aux noms composés<sup>17</sup>. Les composés peuvent s'écrire de différentes manières ; ils peuvent être soudés, comporter un trait d'union ou pas. Dans certains cas on peut observer que la manière d'écrire les composés varie, ce qui explique pourquoi certaines lexies sont répertoriées deux fois.

**Noms composés soudés** : *artwork, backstage, britpop, bubblegum, bullshit, dancehall, dreadlocks, email, emocore, freakbeat, freestyle, hardcore, Internet, jackpot, joystick, kidstores, mainstream, Mégastores, minidisc, patchwork, pitbull, powerbook, redneck, rocksteady, sitcom, skateboard, skatewear, storyboard, superstar*. Citons quelques exemples :

(15) *En compagnon de mon premier **powerbook** titanium.* (R&F p.20)

(16) *Il en ressort **un patchwork** hallucinatoire...* (CL p.52)

**Noms composés comportant un trait d'union** : *back-rooms, blues-rock, born-again, buddy-movie, check-point, come-back, compact-disc, country-rock, do-it-yourself, docu-drama, drag-queen, electro-blues, e-mail, fast-food, free-party, guest-star, hip-hop, jet-set, juke-joint, line-up, mid-tempo, multi-blush, must-have, non-look, page-3-girls, prime-time, samba-funk, sex-symbol, space-opera /space-opéra, start-up, story-board, top-coat, top-model, total-look*. (17) et (18) en sont des exemples :

---

<sup>17</sup> Dans plusieurs des exemples commentés ci-dessus nous avons en effet la composition. Ici je liste uniquement les composés qui n'ont pas de suffixe.

(17) *Il y a hélas beaucoup à jeter dans ce **buddy-movie** très années 80.* (CL p.120)

(18)...un **fast-food** zen et écolo... (Elle p.161)

**Noms composés ne comportant pas un trait d'union** : *acid house, alt country, american kids, baba jazz, backing guitar, bad guy, basic track, beauty addict, best of / Best Of, blue eyed soul, concept album, concept store, dress code, fashion addict, fashion people, fashion victim, garage band, garage punk, girl band, glam rock, guest star, guitar hero, hard rock, heavy metal, heavy punk rock, heavy rock, hip hop, ID tags, love story, modern jazz, music business, no future, nu metal, one man band, pedal steel, pom-pom girls, power chords, power pop, real life, rock addict, rock'n'roll suicide, speed freak, success story, top model, top ten, white trash.* Voici quelques exemples :

(19) *Jeff Tweedy se réinvente désormais en **guitar hero** revisitant Tom Verlaine ou Neil Young.* (R&F p.31)

(20) *Le **one man band** français n'est pas né de la dernière pluie...* (R&F p.74)

J'ai observé qu'il y a certaines lexies qui servent souvent d'éléments de composition. On a par exemple la lexie *power* qui est représentée dans les composés *powerbook, power chords, power pop* et *power trio*. On a aussi des cas où deux lexies simples ont été attestées ainsi qu'une combinaison des deux. Dans le corpus nous avons par exemple les emprunts *freak* et *beat*, mais aussi l'emprunt *freakbeat*.

Il peut, dans certains cas, être difficile à dire si le composé a été formé en langue anglaise ou en langue française. Néanmoins, même si bien des composés ne sont à trouver ni dans un dictionnaire anglais, ni dans un dictionnaire français, je dirais que la plupart des composés formés uniquement de constituants anglais sont importés de l'anglo-américain en entier. Une recherche sur *google*<sup>18</sup> soutient cette supposition. En prenant les composés *heavy punk rock, garage punk* et *country-rock* comme exemples, j'ai trouvé respectivement 535, 385 000 et 1 830 000 occurrences en anglais versus 123, 18 100 et 184 000 en français. Bien que l'on ne puisse pas constater avec certitude que les lexies anglaises précèdent, on voit que c'est au moins très probable.

---

<sup>18</sup> [www.google.com](http://www.google.com) [consulté le 22 octobre 2005]

#### 2.2.1.1.7 *La graphie*

Finally, il faut mentionner les lexies *les 60's, les 70's, les 80's* dont la graphie provient de l'anglais<sup>19</sup>. En français on écrit les années 1960, les années 1970, etc. Notons que l'article employé est français et pas anglais :

(21) *Hollywood, à l'aube des 70's*. (CL p.111)

J'ai aussi observé l'utilisation des formes *les années 70'* et *les 80'* :

(22) *Toutes les baskets ont été créées dans les années 70' et les 80'*. (Elle p.45)

Cet emploi ne correspond pas à l'usage anglais puisque le -s est omis. On a employé l'apostrophe sous l'influence de l'anglais, mais le résultat n'est ni tout à fait anglais, ni tout à fait français.

#### 2.2.1.2 **Les adjectifs**

Selon L. Derooy (1956 : 70), l'adjectif se prête difficilement à l'emprunt à cause de son manque d'autonomie, c'est-à-dire qu'il ne se désigne pas lui-même, mais se rapporte à un autre élément, notamment un nom. Par conséquent, continue-t-il, l'emprunt des adjectifs implique une certaine pénétration dans la mentalité étrangère. En prenant cette constatation au pied de la lettre, nous pouvons dire, à partir des données de cette étude, que les Français sont bien influencés par la mentalité anglo-américaine, étant donné que sur un total de 399 emprunts directs, 103 sont des adjectifs<sup>20</sup>.

D'après J. Humbley (1974 : 55-56), cette classe a la réputation d'être difficile à emprunter à cause des problèmes de désinence. Le fait que l'adjectif s'accorde, en règle générale, en genre et en nombre selon l'élément auquel il se rapporte rend difficile l'introduction d'adjectifs étrangers. Nous avons vu que les adjectifs sont bien représentés dans le corpus. Cependant, il faut remarquer qu'une très grande partie des adjectifs relevés sont invariables, c'est-à-dire qu'ils ne s'accordent pas. Je reviendrai à ce point dans la section 2.3.

---

<sup>19</sup> Il faut noter qu'en anglais, on écrit aussi couramment *the '60s, the '70s*, etc.

<sup>20</sup> Pour des raisons de simplicité, les constituants adjectivaux des noms composés et des locutions ne sont pas comptés parmi les adjectifs.

### 2.2.1.2.1 *Les adjectifs résultant d'une conversion d'un nom*

Pour un grand nombre des adjectifs invariables, il s'agit de lexies ayant subi une conversion de nom en adjectif. Dans la phrase *j'aime le rock*, la lexie *rock* est un nom fonctionnant comme complément d'objet direct. Dans la phrase *j'aime la musique rock*, par contre, on voit que la lexie *rock* caractérise le nom *musique*. *Rock* assume alors la fonction d'épithète et cette lexie est ici un adjectif. Remarquons qu'il ne reçoit pas de désinence féminine, même si le nom est féminin. Ce type d'adjectifs représente approximativement la moitié du total : 55 sur 103. Voici la liste des adjectifs de ce type : *after-punk, baba cool, beat, black tie, bootleg, born again, collector, death metal, design, digipak, director's cut, doom, électro-latino, electro-pop, électro-rock / electro rock, fashion, folk, fun, garage rock, glamour, gore, high-tech, hippie, hype, indie, junkie, néo-sixties, new-age, new wave, old school, outdoor, paisley underground, peer to peer, post-fifties, post-punk, pub-rock, punk, punk-new wave, punk rock, reggae, rock-critic, rocker, roots, seventies, sixties, ska, space-opera, speed, stretch / Stretch, techno, trash, underground, vidéo, vintage, world music*. Tous ces adjectifs peuvent dans d'autres contextes être des noms. Comparons une phrase où l'une de ces lexies est un adjectif (23) avec une autre où elle est un nom (24) :

(23)...*le film expurgé de deux minutes particulièrement **gore**...* (CL p.122)

(24) *Un choix radical, assumé avec un goût affiché pour le **gore**...* (CL p.128)

On voit que la forme est la même dans les deux cas, tandis que les exemples appartiennent à des classes de mots différentes.

Nous pouvons constater que les noms et les adjectifs sont étroitement liés et que le passage de l'un à l'autre se fait facilement. Par conséquent, il peut, dans certains cas, être difficile à dire si l'on a affaire à un adjectif ou un substantif déterminant.

### 2.2.1.2.2 *Les adjectifs ayant un suffixe anglais*

J'ai également observé des adjectifs qui ont un suffixe anglais. Les plus nombreux en sont les adjectifs en *-y* ; ils sont au nombre de 11 : *sporty, jazzy, philly, funky, glossy, fluffy, flashy, noisy, girly, bluesy, arty*. D'autres suffixes anglais relevés sont *-ed* (*stoned, unplugged*), *-ish* (*british*), *-os*<sup>21</sup> (*cheapos*) et *-er* (*stoner*).

---

<sup>21</sup> Ce suffixe est d'origine espagnole, mais comme la lexie *cheapos* est formée en anglais je le traite ici comme un suffixe anglais. Ce suffixe n'est pas pour autant inconnu au français branché. Selon C. Bernet (2000 : 186), « le suffixe *-os* dans la formation d'adverbes et d'adjectifs, a vu ses dérivés se multiplier à partir des années 70 ». Des lexies telles que *calmos, débilos* et *craignos* en sont des exemples.

Dans les cas de (25) à (29) nous avons des exemples de ces types :

- (25) *Ils sont aérés et **fluffy**...* (Elle p.96)
- (26) *Cinq cents hippies, tous **stoned** en haut d'une colline...* (R&F p.72)
- (27)...*un rockumentary **cheapos**, mais rigolo...* (R&F p.111)
- (28)...*où lumières douces, profonds fauteuils chamarrés ou en cuir créent une ambiance so **british**.* (MC p.276)
- (29)...*ils seront une influence majeure pour les groupes **stoner** et hard des années 90.* (R&F p.10)

#### 2.2.1.2.3 Les adjectifs provenant de l'anglais ayant un suffixe français

Dans mon corpus, j'ai retenu plusieurs adjectifs d'origine anglaise dotés d'un suffixe français. Je ne rentrerai pas ici dans les détails de ces exemples de francisation, mais je reviendrai sur ce point dans la section 2.3. Les suffixes en question sont : **-é/-ée** (*remasterisé, zippé, speedé, bodybuildée*), **-ique** (*psychédélique*), **-isante** (*folkisante*), **-oïde** (*punkoïde*), **-ien/-ienne** (*clashien, spectorien, jaggerien, beatlesien, lovecraftienne, lollipopienne*), et finalement **-eux** (*fanzineux*).

#### 2.2.1.2.4 Les adjectifs anglais sans suffixe

Outre les adjectifs qui sont le résultat d'une conversion, les adjectifs suivants n'ont pas non plus de suffixe : *live, clean, black, sweet, soft, hard, hip, prog, antifolk, anti-skinheads, king-size, oversize, sexy-glam, ultra-fashion, chockablock, music only*, et *tie and dye/die*. (30) et (31) en sont des exemples tirés du corpus :

- (30)...*un rock **clean** pour ne pas dire clinique...* (R&F p.110)
- (31) *Cardigan en alpaga **tie and dye**...* (MC p.213)

Mentionnons finalement la lexie *destroy* qui est en fait un verbe en anglais, mais qui a subi une conversion en adjectif en entrant dans la langue française :

- (32)...*avis aux amateurs de grosses guitares **destroy**.* (R&F p.87)

#### 2.2.1.3 Les verbes

L. Deroy (1956 : 70) soutient qu'en principe, il faut « être quelque peu informé de la conjugaison d'une langue pour lui emprunter un verbe ». J. Humbley (2000 : 93), de son côté, avance que les verbes empruntés semblent être en augmentation. Cependant, les verbes

relevés dans cette étude ne sont pas très nombreux ; ils comptent 15 au total. Différents temps et modes verbaux sont utilisés : infinitif (ex. *surfer*), présent (ex. *booste*), passé composé (ex. *ont squatté*), participe présent (ex. *rockant*), participe passé (ex. *remixé*). Dans la section 2.3 je reviendrai à ces différents temps et modes afin de montrer de quelle manière ils ont été intégrés à la langue française. Les autres verbes que j'ai retenus dans mes sources sont : *stresser, funkner, serait flashé, remasteriser, riffé, jamme / a jammé, groove, a scotché / scotchant, meets, remember*. Je donne ici quelques exemples de l'emploi d'un verbe anglais dans un contexte français :

(33) *On a fait un concert là-bas, et on a jammé ensemble. (R&F p.59)*

(34) *Je continue à stresser quand je vois le chemin qui reste à parcourir... (CL p.72)*

#### 2.2.1.4 Les adverbes

Une autre classe de mots qui se prête quelquefois, quoique pas souvent, à l'emprunt est les adverbes. Dans le corpus, j'ai relevé deux adverbes provenant de l'anglais. Premièrement, il s'agit d'un adverbe de manière, à savoir *live*. Nous avons vu que cette lexie dans d'autres emplois peut servir de nom ou d'adjectif, mais ici nous avons donc affaire à son emploi adverbial :

(35) *C'est génial d'avoir la matière pour jouer live. (R&F p.64)*

Deuxièmement, j'ai trouvé l'utilisation de l'adverbe de degré *so* dans les expressions *so chic* et *so british*. Voici un exemple :

(36) *...où lumières douces, profonds fauteuils chamarrés ou en cuir créent une ambiance so british. (MC p.276)*

#### 2.2.1.5 Les groupes prépositionnels

Les groupes prépositionnels sont également susceptibles d'être empruntés. Au total, j'ai relevé 2 groupes prépositionnels, construits uniquement de constituants anglais, dans mon corpus. Il s'agit de *by night* et *of course* :

(37) *...tableau d'un Paris by night où le gouvernement d'extrême droite décrète le couvre-feu. (CL p.118)*

(38) *Il suffit de remplir son bulletin, de le déposer dans l'urne, et d'être tirée au sort, of course ! (Elle p.63)*

### 2.2.1.6 Les interjections

Une interjection est, selon le *Petit Robert*, « un mot invariable pouvant être employé isolément pour traduire une attitude affective du sujet parlant ». Dans mon corpus je n'ai relevé que deux interjections. Premièrement, il s'agit de l'interjection *wow*, provenant de l'anglais, qui est une exclamation de stupéfaction ou admiration à laquelle peuvent correspondre les interjections *génial* et *super* en français :

(39) *Wow, c'est chaud ! (CL p.68)*

Deuxièmement, nous avons la locution interjective *Oh, my God !* dont le correspondant français est *Mon dieu !*. Ici on a affaire à l'expression d'une sensation, comme nous voyons dans cet exemple concret :

(40) *Oh, my God ! Nicky Hilton divorce. (Elle p.28)*

### 2.2.1.7 Les onomatopées

Une onomatopée se définit dans le *Petit Robert* comme « création de mot suggérant ou prétendant suggérer par imitation phonétique la chose dénommée ». La raison pour laquelle il faut préciser qu'il s'agit de lexies qui sont *censées* reproduire le bruit de l'objet désigné est que ces reproductions peuvent différer et que le son exact se transmet difficilement à l'écrit. On se rend compte de ce caractère approximatif en comparant les onomatopées dans diverses langues. Il paraît par exemple que le coq parle différentes langues : il dit *cocorico* en français, *kikiriki* en allemand, *kykeliky* en norvégien, et *cock-a-doodle-doo* en anglais.

4 onomatopées ont été relevées dans le corpus. Il s'agit de *yé-yé*, *wah-wah*, *fuzz* et *buzz*. Le premier reproduit le son du chant *yeah yeah*. Le deuxième imite le son produit par la pédale d'une guitare électrique quand on modifie le volume sonore de l'amplificateur, alors que *fuzz* reproduit le son « déformé » par une pédale similaire. Finalement, nous avons *buzz* qui suggère le son d'un bourdonnement. Les quatre onomatopées ont ici un emploi nominal. Citons deux des exemples :

(41) *Les solos aspergés de **wah-wah** se relève aussi incisifs... (R&F p.76)*

(42) *Créer le **buzz** en faisant parler de ses marques bien avant que le moindre produit ne soit disponible. (Elle p.70)*

### 2.2.1.8 Les sigles

Le *Petit Robert* définit le sigle comme « initiale servant d'abréviation ». Le procédé de siglaison consiste donc à relier en une lexie les premiers éléments (lettres, noms de lettres, syllabes) de deux ou plusieurs autres lexies. Les sigles sont en général prononcés avec les noms des lettres dont ils sont composés. Généralement, ils sont reconnaissables sur l'emploi de lettres capitales, éventuellement séparées par des points. Cependant, il arrive que les sigles soient constitués de minuscules. En français on a traditionnellement eu la tendance à garder les points, mais actuellement on tend à les supprimer pour tous les sigles, comme en anglais. Le sigle obtenu, nommé *acronyme*, se caractérise par le fait de se prononcer comme une lexie simple ordinaire<sup>22</sup>. L'usage courant tend à écrire les acronymes formant un nom commun tout en minuscules et ceux formant un nom propre avec une simple capitale initiale.

*Le bon usage* (Grevisse 1993 : 250) signale que c'est à l'imitation de l'anglais que les sigles sont répandus en français et que plusieurs d'entre eux sont empruntés à cette langue ou formés sur des lexies empruntées à cette langue. Au total j'ai retenu 12 sigles et 2 acronymes provenant de l'anglais dans mes sources : *dj*, *R&B*, *LP*, *EP*, *CD*, *DVD*, *SMS*, *MMS*, *mp3* / *MP3*, *USB*, *US* et *RIP* sont des sigles, alors que *wawas* et *Aiff* sont des acronymes.

Étudions maintenant de près quelles sont les bases des sigles relevés dans le corpus. **R&B** est la siglaison du genre musical *Rythm&Blues*, alors que **dj** est une abréviation de *disc-jockey* en anglais, éventuellement écrit *disque-jockey* en français. **MP3** / **mp3** est abrégé de *Moving Picture Experts Group Audio Layer 3*<sup>23</sup> et **USB** signifie *Universal Serial Bus*. Les sigles **LP**, **EP** et **CD** indiquent respectivement *Long Play*, *Extended Play* et *compact-disc*. **DVD** est l'abréviation de *Digital Versatile Disc*, alors que **SMS** et **MMS** sont des siglaisons de *Short Message Service* et *Multimedia Messaging Service* respectivement. Les lettres **US** sont les initiales de *United States*. Finalement, on a la suite de lettres **RIP** qui désigne la locution verbale *rest in peace*. Pour ce qui est des acronymes, **Aiff** est l'abréviation d'*Audio Interchange File Format* alors que *Web Ability Web and Application Server* est abrégé en **wawas**. Citons enfin quelques exemples de l'emploi des sigles (43) et (44) et d'un acronyme (45) :

(43) *Le DVD : Double pour se donner des airs de blockbusters US.* (CL p.122)

---

<sup>22</sup> Cette définition est donnée par le *Petit Robert* (2004), *Le Bon Usage* (Grevisse 1993 : 249) ainsi que par les linguistes J.-P. Colin (2003 : 441) et J.-F. Sablayrolles (2000 : 215). Cependant, dans la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al. 1994 : 552), l'acronyme est défini comme une combinaison de la première syllabe ou les premières lettres de chacun des termes de la formation abrégée. Je me base ici sur la première définition.

<sup>23</sup> Notons que ce sigle ne comporte pas les initiales de toutes les lexies qu'il représente.



(44) *Merci pour Tout et RIP...* (R&F p.19)

(45)...*dans la file d'attente des wawas mobiles...* (R&F p.64)

## 2.2.2 La catégorie intermédiaire

### 2.2.2.1 Les pseudo-emprunts

Comme nous l'avons vu (1.5.3.1), les pseudo-emprunts constituent une catégorie intermédiaire dans la classification, car ils sont construits à partir d'éléments d'une langue étrangère sans avoir de correspondant dans cette langue. Il faut cependant remarquer qu'il arrive que les lexies qualifiées de pseudo-emprunts créés en français existent en anglais avec une autre signification ou un autre emploi. Dans mon corpus, j'ai relevé 10 pseudo-emprunts dont 7 noms, un adjectif et 2 verbes. Regardons maintenant de près ce qui caractérise ces lexies.

Revenons tout d'abord au suffixe *-ing*. Comme je l'ai déjà indiqué, c'est un suffixe dont on se sert souvent en produisant des pseudo-anglicismes nominaux en français. Dans mon corpus, j'ai trouvé deux exemples de ce type : *brushing* et *jogging*.

(46) *Je ne pouvais même pas faire mon **brushing**, tu te rends compte ?* (MC p.58)

(47) *Les jambes couvertes d'un pudique **jogging**...* (MC p.30)

Les lexies anglaises correspondant à ces pseudo-emprunts sont respectivement *blow dry* et *jogging suite*. Nicol Spence (1991 : 189-190) affirme à propos de *brushing* qu'en anglais cette lexie « n'a jamais eu le sens dans lequel on l'emploie en français, et semble donc bien représenter une innovation consciente ou inconsciente par rapport à la langue d'origine ». Pour ce qui est de *jogging*, la lexie anglaise ne désigne que l'activité ; elle ne s'emploie jamais dans le sens de « survêtement ». On ne peut pas savoir s'il s'agit d'une troncation de l'élément *suite* après son introduction en français, ou bien d'un transfert métonymique du genre *activité* > *article associé à l'activité*, procédé fréquent en français. Selon N. Spence (1991 : 210) il s'agit probablement de ce dernier dans ce cas-là, c'est-à-dire que « costume pour le jogging » est devenu *jogging* à cause d'un transfert métonymique. Cependant, comme le souligne Spence (1991 : 210), il est souvent difficile sinon impossible de distinguer la métonymie de l'ellipse, puisque le résultat est le même.

La lexie *frenchie* sert à dénommer les Français, mais cette lexie n'en est pas moins une pure création française. Les Anglais disent tout simplement *French*. Cette lexie peut s'employer à la fois comme adjectif (48) et comme nom (49) :

(48)...une vingtaine de rappers **frenchies**... (R&F p.108)

(49)...comme **le frenchie** [= film français] « Six-Pack » ou le yankee « Taking Lives »... (R&F p.106)

Quant à la lexie *people*, on la trouve naturellement en anglais. Au singulier cette lexie désigne « un peuple », alors qu'au pluriel elle signifie « des gens ». Cependant, l'emploi de cette lexie que j'ai observé dans le corpus diffère des deux significations citées. Regardons cet exemple de près :

(50) *D'habitude, on n'aime pas trop quand **une people** ne change pas ses accessoires...* (Elle p.18)

Ce dont il s'agit ici est en fait une personne célèbre qui figure souvent dans la *presse people*.

Le sens de la lexie *after prime* serait probablement l'heure après *prime time*, mais je n'ai trouvé aucune attestation d'une telle lexie en anglais. J'ai aussi observé la lexie *after*, employée comme un nom. Sans doute cette lexie est-elle dans ce contexte une abréviation de *afterparty*, ce qui veut dire « fête du matin après une sortie en club » :

(51)...le célèbre artiste au teint bronzé n'a pas pu accéder à l'**after**. (R&F p.69)

Mentionnons aussi la lexie *pin's* qui représente un pseudo-anglicisme graphique, car la présence de 's n'a aucune justification. D'après J. Humbley (2000 : 96), l'incorporation de cette graphie dans cette lexie s'explique en partie par le désir d'éviter l'homonymie avec la lexie française *pins*. Bien que la lexie ait un -s final, il ne s'agit pas nécessairement d'un pluriel ; on observe souvent la forme *un pin's* :

(52)...**un pin's** vintage piqué au col d'un trench. (Elle p.107)

Dans mes sources, j'ai retenu deux occurrences de verbes constituant des pseudo-emprunts. Premièrement, il s'agit du verbe *relooker* signifiant « donner un nouvel aspect à » en français, mais inconnu en anglais :

(53) *Demme **relooke** avec savoir-faire mais sans génie un classique du ciné parano des 60's.* (CL p.52)

Deuxièmement, nous avons le verbe *flasher* employé en combinaison avec la préposition *sur*. Dans cet emploi, ce verbe désigne « tomber pour », sens qui n'existe pas en anglais pour ce verbe<sup>24</sup>.

(54) *On a flashé sur les couvertures en laine polaire...* (Elle p.166)

### 2.2.2.2 Les hybrides

Comme je l'ai déjà signalé (1.5.3.2), les hybrides sont constitués d'éléments étrangers en combinaison avec des éléments autochtones. Dans mon corpus, j'ai trouvé 12 exemples qui sont classés comme des hybrides<sup>25</sup>. 10 exemples sont des lexies composées, alors que 2 sont des locutions. 3 lexies composées ainsi que les deux locutions sont employées comme des noms, alors que 5 composés sont employés comme des adjectifs. Les hybrides employés nominalement sont : *scie country*, *futur show*, *beauty-portefeuille*, *presse people*, *magazine people*, *coups de licks* et *gloss à lèvres*. Voici quelques exemples dans leur contexte :

(55) *Ce beauty-portefeuille a une allure « cuir tu m'attires ».* (MC p.258)

(56)...*pourquoi n'aurait-elle pas [...] étalé sa vie dans la presse people ?* (Elle p.89)

(57) *On adore les associations de couleurs fard à paupières + gloss à lèvres de ces palettes.* (Elle p.64)

Ceux qui ont un emploi adjectival sont : *smocky-fumé*, *over-tendance*, *sur-speedé*, *mi-hard* et *mi-punk*. Je peux donner quelques exemples sur leur emploi :

(58) *Du jean à l'ardoise, l'œil smocky-fumé flirte avec le bleu et le gris.* (MC p.262)

(59) *C'était un groupe mi-hard, mi-punk total énervé garage...* (R&F p.93)

La lexie *scie country* combine l'élément français *scie* et l'élément anglais *country* (le genre musical) en un terme. Il en va de même pour *beauty-portefeuille* où l'élément anglais *beauty* qui signifie « beauté », se combine avec l'élément français *portefeuille*. Dans les lexies *presse people* et *magazine people* on a la combinaison de l'élément anglais *people* et les lexies françaises *presse* et *magazine* respectivement. Pour ce qui est de *futur show* il faut dire que l'emprunt *show* date de 1930, en d'autres termes c'est un emprunt relativement ancien en français, ce qui aurait pu justifier la classification de cette lexie comme une lexie composée

---

<sup>24</sup> Il faut signaler que dans mon corpus j'ai également relevé le verbe *flasher* avec le sens « étinceler », ce qui correspond au sens anglais.

<sup>25</sup> Bien qu'il s'agisse probablement d'un emploi unique en français pour certains des hybrides, ils sont inclus ici, car les éléments anglais en question ont déjà été attestés en français et entrent donc comme des éléments de compositions dans la création de nouvelles lexies françaises.

française, mais vu que l'ordre des éléments est « à l'anglaise », c'est-à-dire déterminant-déterminé, j'ai opté pour une catégorisation comme un hybride. En ce qui concerne les lexies *coups de licks* et *gloss à lèvres* nous voyons qu'il s'agit d'un remplacement d'un élément d'une locution française par un élément anglais. Nous reconnaissons des locutions telles que *coups de langue* et *rouge à lèvres*. Dans le cas de *smocky-fumé* nous avons affaire à la juxtaposition de deux termes ayant la même signification ; la lexie anglaise *smocky*<sup>26</sup> signifie « fumé » et vice versa. *Over-tendance* combine le préfixe anglais *over-* et la lexie française *tendance*. Quant à la lexie *sur-speedé*, on peut constater qu'elle est construite à partir du préfixe français *sur-* et un substantif d'origine anglaise ayant subi une dérivation en adjectif (*speed* > *speedé*). *Mi-hard* et *mi-punk* sont des combinaisons de l'élément français *mi-* et les lexies anglaises désignant les genres musicaux *hard* et *punk*.

Pour ce qui est de l'ordre des éléments nous constatons que certaines lexies suivent l'ordre normal français. Il s'agit des lexies suivantes : *presse people*, *magazine people*, *over-tendance*, *sur-speedé*, *mi-hard* et *mi-punk*. Il faut noter que pour les quatre dernières lexies l'ordre correspond également à l'usage anglais, car elles sont construites par préfixation. Quant aux locutions *coups de licks* et *gloss à lèvres*, celles-ci représentent une formation de lexies inconnue en anglais. Finalement nous avons les lexies suivantes qui sont construites de manière anglaise : *scie country*, *futur show* et *beauty-portefeuille*.

### 2.2.3 Les calques de forme

Comme je l'ai déjà indiqué (1.5.2.2), les calques de forme sont des traductions littérales de lexies étrangères. Ce procédé consiste en le remplacement d'éléments étrangers de terme à terme aux éléments domestiques correspondants. Je n'ai pas relevé de nombreux exemples de calques de forme dans mes sources. Au total 10 calques de ce type ont été attestés. Les calques peuvent ou bien suivre ou bien inverser l'ordre des éléments de la langue donneuse. Dans le corpus, 4 exemples suivent l'ordre anglais: *super-héros* (calqué sur *superhero*), *politiquement correct* (calqué sur *politically correct*), ainsi que *mini-jupe* /*minijupe* et *mini-robe* (calqués sur *miniskirt* et *minidress*). L'ordre des mots de toutes ces lexies correspond en fait à l'ordre normal en français pour les éléments en question. *Super-* et *mini-* sont des préfixes en français et l'adverbe précède naturellement l'adjectif comme dans *politiquement correct*. Ces lexies ne laissent donc en rien un sentiment d'étrangeté, du moins en ce qui concerne l'ordre des éléments, pour les Français. Remarquons également que les lexies

---

<sup>26</sup> L'orthographe officielle de cette lexie est *smoky*.

françaises *super-héros*, *mini-jupe* et *mini-robe* ont reçu un trait d'union qui n'est pas présent dans leurs modèles anglais. Voici deux des exemples dans leur contexte :

(60) *Dans la dernière, j'étais **un super-héros**.* (CL p.68)

(61)...*bien propre derrière les oreilles et tellement **politiquement correct** qu'il en devient un peu agaçant.* (R&F p.118)

Pour ce qui est des calques restants, l'ordre des éléments est inversé par rapport au modèle. Les lexies en question sont : *rock lourd* (calqué sur *heavy rock*), *télé-réalité* / *télé-réalité* (calqué sur *reality-TV*), *série B* (calqué sur *B series*<sup>27</sup>), *courrier électronique* (calqué sur *electronic mail*) et enfin la lexie *disque dur* (calquée sur *harddisk*). Ces lexies suivent donc l'ordre des mots normal en français, c'est-à-dire que le nom précède son déterminant. Regardons de près quelques exemples relevés dans le corpus :

(62)...*le moindre mec qui sort de **la télé-réalité** aujourd'hui porte une étiquette.*  
(R&F p.130)

(63)...*un groupe éternellement condamné à rester dans **la série B** des sixties.* (R&F p.96)

Finalement, il faut commenter la lexie *rockumentaire* qui est calquée sur la lexie anglaise *rockumentary* :

(64) *Loren Haynes, photographe pour PJ Harvey ou Yoko Ono, passé au clip puis au **rockumentaire**.* (R&F p.110)

De fait, cette lexie anglaise est construite à partir de deux lexies, à savoir *rock* et *documentary*, qui, par composition et troncation, ont été transformées en une seule lexie. Le premier élément, la lexie simple *rock*, est donc resté intact, alors que le deuxième élément a subi une aphérèse ; la lexie *documentary* est tronquée en *-umentary*. On appelle les résultats d'une telle opération des *mots-valises* ou des *amalgames*. D'après la définition de Riegel *et al.* (1994 : 551), cette forme de composition consiste à « faire de deux mots dont on a respectivement tronqué la fin et le début une unité, articulée de préférence autour d'un pivot phonétique commun ». Néanmoins, les troncations ne respectent pas forcément les frontières morphologiques, car l'important est de pouvoir retrouver les lexies de base. Il faut également remarquer que ce processus ne consiste pas nécessairement en la troncation du début et de la fin des lexies, mais toute sorte de composition où au moins une troncation a eu lieu. La lexie française est construite de la même façon que la lexie anglaise à partir de l'élément *rock*, qui

---

<sup>27</sup> Notons que la lexie française a un emploi au singulier alors que la lexie anglaise s'emploie toujours au pluriel.

est d'ailleurs un emprunt direct à l'anglais, et *documentaire*, la lexie française qui correspond à *documentary*, tronqué en *-umentaire*.

#### 2.2.4 *Sommaire*

Avant d'aborder la question de l'intégration formelle des emprunts, résumons brièvement les points principaux des observations faites jusqu'ici. Premièrement, cette présentation nous a montré que la majorité écrasante des emprunts relevés dans le corpus sont des emprunts directs (399 sur 431). Ensuite, elle nous a indiqué que la plupart des emprunts directs sont des noms (257). Pour ce qui est des noms, le plus grand nombre en sont des noms sans suffixe (173). Quant aux noms ayant un suffixe, c'est le suffixe *-er* (27 occurrences) qui est le plus fréquent, suivi par *-ing* (11) et *-ie* (11). D'autres suffixes anglais sont également représentés, tels *-or* (1), *-ation* (1), *-ion* (3), *-o* (4), *-ist* (2), *-ista* (1), *-mania* (1), *-man* (3), *-woman* (1), *-ness* (3), *-age* (1), *-ish* (1), *-ic* (1), *-ous* (1) et *-ary* (1). De plus nous avons 10 exemples où des noms d'origine anglaise sont dotés d'un suffixe français.

Les adjectifs représentent environ 25% du nombre total d'emprunts directs (103 sur 399). À peu près la moitié des adjectifs empruntés sont des résultats d'une conversion d'un nom (55). Les adjectifs de ce genre n'ont pas de suffixes adjectivaux. Pour ce qui est des adjectifs restants, le suffixe le plus fréquemment présent est *-y* (11 occurrences), mais j'ai également relevé des adjectifs avec les suffixes *-ed* (2), *-ish* (1), *-os* (1) et *-er* (1). Il y a aussi d'autres adjectifs qui n'ont pas de suffixe (18) et des adjectifs ayant acquis un suffixe français (14).

Si l'on s'en tient à mon corpus, les verbes ne sont pas très fréquemment empruntés. Je n'ai relevé que 15 verbes de provenance anglaise dans le corpus. Cependant, les verbes que j'ai observés représentent différents temps et modes verbaux en français.

D'autres sortes d'emprunts directs représentées dans le corpus incluent des adverbes (2), des groupes prépositionnels (2), des sigles (14), des onomatopées (4), et des interjections (2). On peut constater que la langue française a emprunté beaucoup de lexies simples, mais aussi grand nombre de lexies composées<sup>28</sup>.

Outre les emprunts directs, j'ai retenu des emprunts appartenant à la catégorie intermédiaire, c'est-à-dire des pseudo-emprunts (10) et des hybrides (12), ainsi que des

---

<sup>28</sup> Rappelons que M. Pergnier (1989 : 42) a avancé que les Français empruntent surtout des monosyllabes (voir 1.6.3). Dans mon corpus, j'ai relevé 75 lexies monosyllabiques. Cela veut dire qu'il y a au total 356 lexies comportant deux syllabes ou plus. À la base des données du corpus, nous pouvons donc constater que cette supposition s'avère inexacte, vu le nombre élevé de lexies avec plusieurs syllabes dans mon corpus.

calques de forme (10) qui sont des emprunts indirects. Pour ce qui est des pseudo-emprunts j'en ai relevé 7 noms, un adjectif et 2 verbes. En ce qui concerne les hybrides, la majorité en est des lexies composées, mais il y a aussi des locutions qui appartiennent à cette catégorie. 7 hybrides ont un emploi nominal, alors que 5 hybrides ont un emploi adjectival. Nous avons vu qu'il y a certains hybrides qui suivent l'ordre des mots français, certains qui suivent l'ordre anglais et encore certains qui sont acceptables dans les deux langues. Quant aux calques la plupart d'entre eux inversent l'ordre des mots anglais de façon à obtenir l'ordre normal français. Nous avons également vu que ceux qui suivent l'ordre anglais sont totalement acceptables en français. Un calque d'un mot-valise a aussi été relevé. Ayant classifié les emprunts selon la typologie choisie, passons maintenant à l'étude de leur intégration formelle éventuelle dans la langue française.

### **2.3 L'intégration formelle des emprunts**

Comme nous avons pu le constater, le français s'approprie constamment de nouvelles lexies provenant de l'anglais. Un certain nombre des lexies empruntées sont d'un caractère éphémère, tandis que d'autres sont adoptées par la langue emprunteuse. Face aux emprunts, la langue peut réagir de différentes manières : par le remplacement d'un terme étranger par un terme domestique, par la création d'un calque sur le modèle de la forme étrangère ou bien, comme c'est le plus fréquemment le cas, par l'intégration des formes empruntées en les adaptant plus ou moins au système et aux règles de la langue emprunteuse. En effet, comme le dit Jean-Paul Colin (2003 : 410), « l'emprunt n'est pas seulement un mouvement de transfert, c'est également un problème de fixation, d'intégration, d'*assimilation* ». En s'intégrant dans la langue d'accueil, les emprunts peuvent subir des modifications phonétiques, graphiques, morphologiques, sémantiques, etc. Nous allons examiner de près ce qui se passe avec les lexies anglaises qui ont été empruntées par la langue française au niveau de l'orthographe et de la morphosyntaxe. Vu la nature du corpus, je n'ai pas l'occasion d'étudier l'adaptation phonétique des emprunts. L'étude détaillée de leur adaptation sémantique dépasserait aussi largement le cadre de ce mémoire. Commençons alors par l'étude de l'intégration graphique des anglicismes.

### 2.3.1 La graphie

L'orthographe désigne l'ensemble des normes qui règlent la façon d'écrire dans une langue<sup>29</sup>. Il va sans dire qu'il y a des divergences très nettes entre les différentes langues en ce qui concerne leurs règles orthographiques. Nous allons maintenant étudier de près le sort des lexies importées de l'anglais par le français ; gardent-elles leur forme anglaise ou s'adaptent-elles à l'orthographe française ?

Nous pouvons distinguer trois catégories principales d'intégration graphique : la réécriture globale, la francisation graphique partielle et l'identité totale avec la langue de départ (cf. Colin 2003 : 411). La première stratégie fut courante jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (la lexie anglaise *packet-boat*, par exemple, a donné *paquebot* en français), mais elle n'est plus pratiquée de nos jours. En conséquence, il n'y a aucun exemple d'une telle opération dans mon corpus. En effet, J. Humbley (2000 : 97) soutient qu'« on observe très peu d'adaptation de l'orthographe des anglicismes aux règles françaises ». En jetant un coup d'œil sur les lexies du corpus, je peux tout de suite constater que la grande majorité des anglicismes conservent leur graphie originelle. Je peux citer pêle-mêle : *sporty, poster, powerbook, hype, patchwork, showman, lead guitarist, design, unplugged, merchandising, non-look, songwriter, live, dj, buzz, of course, SMS, one man band, remix, combo, footage, punk rock, soft, blue eyed soul, high-tech, underground, charts, trash, skateboard, brownie, death metal*, et ainsi de suite. En ce qui concerne ces lexies, elles ne sont en rien francisées dans leur forme. Cependant, il faut noter que même si la graphie n'est pas modifiée, cela ne signifie pas forcément que la prononciation est restée inchangée. Ce qui nous intéresse davantage ici c'est la stratégie qui consiste en la francisation partielle de la graphie des emprunts. J.-P. Colin (2003 : 411) affirme que « ce type d'aménagement correspond à des tendances profondes de la langue emprunteuse et modifie l'orthographe, parfois aussi la prononciation d'une partie du mot emprunté ». Nous allons maintenant regarder de près les exemples du corpus qui ont subi une francisation partielle de leur forme. Dans notre cas, il s'agit de l'ajout d'un trait d'union dans des lexies composées, l'addition d'un accent aigu là où la prononciation française le commande, l'emploi d'une majuscule dans des lexies où l'anglais ne le fait pas et vice versa, ainsi que le remplacement d'une désinence anglaise par une désinence française. J'aborde également les exemples où l'on voit une variation entre deux ou plusieurs formes pour une même lexie.

---

<sup>29</sup> Définition donnée par <http://fr.wikipedia.org/wiki/Orthographe> [consulté le 18 septembre 2005]



### 2.3.1.1 Le trait d'union

Comme l'indique son nom, la fonction principale du trait d'union est de créer une unité lexicale ou grammaticale (cf. Grevisse 1993 : 131). D'après J. Humbley (2000 : 97), les Français ont tendance à ajouter un trait d'union dans les lexies composées là où l'anglais n'en met pas. Nous avons bien des exemples de ce type dans le corpus (l'orthographe anglaise officielle est indiquée entre parenthèses) : *baby-boomers* (*baby boomers*), *back-rooms* (*backrooms*), *buddy-movie* (*buddy movie*), *come-back* (*comeback*), *compact-disc* (*compact disc*), *check-point* (*checkpoint*), *drag-queen* (*drag queen*), *eye-liner* (*eyeliner*), *free-party* (*free party*), *ghetto-blaster* (*ghettoblaster*), *punk-rocker* (*punk rocker*), *jet-set* (*jet set*), *page-3-girls* (*page 3 girls*), *prime-time* (*prime time*), *road-manager* (*road manager*), *road-movie* (*road movie*), *rock-critics* (*rock critics*), *sex-symbol* (*sex symbol*), *serial-killer* (*serial killer*), *stock-option* (*stock option*), *top-coat* (*topcoat*), *total-look* (*total look*), *space-opera* / *space-opéra* (*space opera*). Je peux citer quelques exemples dans leur contexte :

(65)...et les **drag-queens** sont consacrées stars tout public. (Elle p.34)

(66) Enfants d'un chaos diffusé en **prime-time**... (R&F p.39)

(67)...l'équivalent musical d'un **road-movie** traversant les Etats-Unis. (R&F p.84)

Nous voyons que dans la plupart des cas, l'ajout d'un trait d'union s'est effectué dans des lexies composées anglaises s'écrivant en deux mots (telles *road movie*, *compact disc*). Mais il y a aussi des lexies composées soudées en anglais (telles *comeback*, *eyeliner*), qui ont reçu un trait d'union en s'introduisant dans la langue française. Peut-être cette tendance est-elle due à la nécessité d'indiquer qu'il s'agit de lexies composées ? Lorsque l'on a affaire à des composés anglais s'écrivant en deux mots, il n'est peut-être pas évident pour un francophone qu'il s'agit d'une lexie composée et non pas de deux lexies distinctes. De même, il se peut que le trait d'union soit mis dans des composés soudés à l'origine afin que les Français perçoivent la valeur des éléments qui sont à la base du composé.

Il faut remarquer que dans deux exemples du corpus on constate la tendance inverse. Premièrement nous avons la lexie anglaise *born-again* s'écrivant originellement avec un trait d'union qui est omis dans son emploi adjectival dans le corpus :

(68)...cette femme est une évangéliste « **born again** » (née à nouveau). (MC p.84)

Cependant, la même lexie comporte un trait d'union dans son emploi nominal à la même page du magazine :

(69) *Les born-again s'engagent à convertir le maximum d'infidèles.* (MC p.84)

Cette variation expose sans doute une hésitation de l'usage de la part du journaliste<sup>30</sup>. L'utilisation des guillemets et la traduction ajoutée entre parenthèses dans l'exemple (68) signalent également le caractère anormal de cette lexie dans un contexte français (voir 3.3).

Deuxièmement, il y a la lexie anglaise *chock-a-block* qui, dans l'exemple (70) tiré du corpus, s'écrit de manière soudée ; *chockablock* :

(70) *Les Hatepinks ont le chic pour écrire des morceaux **chockablock**...* (R&F p.76)

### 2.3.1.2 L'accent aigu

La langue française peut indiquer le timbre fermé de la voyelle *E* à l'aide de l'accent aigu (cf. Riegel *et al.* 1994 : 76). L'emploi de cet accent est inconnu en anglais, sauf dans un nombre limité d'emprunts au français (tels *passé* et *cliché*). Dans mon corpus j'ai relevé quelques exemples où l'accent aigu a été ajouté à la lexie anglaise par analogie avec une lexie française et/ou afin d'indiquer sa prononciation correcte en français : *vidéo*, *space-opéra*, *yé-yé*, *électro-rock*, *électro-latino*, *néo-sixties*, *psychédélique*, *Mégastores*. Voici des exemples tirés du corpus :

(71)...*J. Michael Straczynski, créateur du **space-opéra** « Babylon 5 »...* (CL p.134)

(72)...*le fameux label **néo-sixties** de Greg Shaw.* (R&F p.94)

(73)...*une foule de jeunes clubbers dingues de musique **électro-latino**.* (Elle p.158)

Pour ce qui est de la lexie anglaise *space opera*, qui désigne « un film ou une série de science-fiction sur le thème des voyages dans l'espace », l'ajout de l'accent s'explique sans doute par l'analogie avec la lexie française *opéra*. Quant aux éléments anglais *electro-*, *mega-* et *neo-*, leurs équivalents français *électro-*, *méga-* et *néo-* sont des éléments de composition bien connus en français, ce qui peut expliquer les formes francisées. Sans doute, l'accent aigu dans *vidéo* est-il mis afin que l'on sache comment prononcer la suite *-eo* dans ce cas-là. Sa prononciation est en effet identique à celles des lexies françaises telles que *néologie* et *géographie*. La lexie *psychédélique*, provenant de l'anglais *psychedelic*, a probablement reçu des accents parce que l'on connaissait déjà l'élément *psyché* en français. En plus, cette lexie aurait probablement représenté des problèmes de prononciation si elle était écrite à l'anglaise.

---

<sup>30</sup> On voit une tendance parallèle en français pour les composés en *non* et *quasi*. Selon *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 133), on met le trait d'union dans les substantifs (par exemple *quasi-totalité*) mais pas dans les adjectifs (par exemple *quasi mort*).

Finalement, nous avons la lexie *yé-yé*, dont la correspondante anglaise est *yeah yeah*, à laquelle on a attribué une graphie française d'après sa prononciation.

### 2.3.1.3 La majuscule versus la minuscule

Il est d'usage d'écrire certains noms communs avec une majuscule lorsqu'ils s'associent aux noms propres. *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 110) affirme que « par analogie avec les gentilés dérivés de noms propres, on met la majuscule à des noms qui désignent des groupes humains, par exemple d'après la couleur de leur peau [...] ». Dans le corpus, j'ai retenu trois exemples de l'utilisation d'une majuscule dans de tels cas. Premièrement, il s'agit de la lexie *Black* qui désigne justement un être humain d'après la couleur de sa peau :

(74) *Mais qui est ce **Black** qui joue avec ses dents dans un tel enfer sonore ? (R&F p.68)*

Cet emploi de la majuscule ne se retrouve pas en anglais. Il faut cependant signaler que l'emploi de cette lexie avec une minuscule a également été attesté dans le corpus :

(75) *Lequel de vous deux a eu cette idée dingue de transformer deux **blacks** costauds en pétasses blanches ? (CL p.68)*

Ensuite, nous avons les lexies *Nerds* et *Skins* qui désignent également des groupes de personnes et ainsi s'associent aux noms propres. La première désigne ici les fous d'informatique, alors que la deuxième est une abréviation de *skinheads* :

(76) *...cette race de **Nerds** amoureux des ordis Macintosh... (R&F p.20)*

(77) *...mais le jeu de mot sur *Fairies* [...] désigne pour le coup les **Skins**... (R&F p.36)*

Il faut remarquer que j'ai également observé la lexie *skins* écrite avec une minuscule.

Quant à la lexie *Jacuzzi*, elle s'écrit avec une majuscule en anglais, parce qu'il s'agit originellement d'une marque déposée. Cependant, dans mon corpus j'ai observé que cette lexie a été employée à la fois avec majuscule (78) et minuscule (79) en français :

(78) *Mais aussi le spa, la salle de fitness, **le Jacuzzi** et la piscine au 13<sup>e</sup> étage. (Elle p.186)*

(79) *...le sauna, le hammam, **le jacuzzi** et la salle de musculation [...] sont exceptionnellement compris dans ce forfait... (MC p.278)*

L'emploi de la minuscule peut s'expliquer par le fait que cette marque est en train de se généraliser. Il en va de même pour la lexie *Net* qui s'emploie généralement avec une

majuscule en anglais, et les lexies *zip* et *stretch* qui s'écrivent avec une minuscule en anglais, mais dont j'ai relevé l'emploi à la fois de la majuscule et la minuscule en français.

Mentionnons finalement la lexie *Best of*, qui, selon *google*<sup>31</sup>, s'écrit le plus fréquemment ainsi en anglais. L'emploi de la majuscule est probablement dû au fait que ce nom s'associe au titre d'un album, c'est-à-dire un nom propre. Cependant, dans mon corpus, j'ai observé les deux formes *Best Of* et *best of* :

(80) *Ce **Best Of** [...] est pourtant une preuve de leur génie absolu. (R&F p.95)*

(81) *...mieux vaut user du **best of** « Sylvie Vartan. Les années RCA 1961-1983 » (BMG Média) avec modération. (Elle p.117)*

#### 2.3.1.4 La désinence

Une autre façon de franciser les lexies provenant de l'anglais est de remplacer leur désinence anglaise par la désinence française correspondante. Selon John Humbley (2000 : 97), l'orthographe de certains anglicismes, surtout au niveau des suffixes, a été régularisée par les Commissions ministérielles de terminologie. Il est par exemple recommandé de remplacer la terminaison anglaise *-er*<sup>32</sup> par la terminaison équivalente française *-eur*. Dans le corpus, j'ai par exemple relevé la lexie *jet-setteur* dont l'équivalent anglais est *jet-setter* :

(82) *...l'ironie allume son regard quand elle évoque la cupidité des **jet-setteurs**... (MC p.58)*

Nous voyons que dans cet exemple la désinence française a été substituée à la désinence anglaise. Cela est aussi le cas de *rappeur* (de l'anglais *rapper*) et *surfeur* (de l'anglais *surfer*). Une telle substitution a, selon Jean Tournier (1998 : 573), « le double avantage d'uniformiser la prononciation de cet élément et de permettre la formation du féminin en *-euse*. »

En plus, j'ai observé que l'on a attribué à la lexie anglaise *psychedelic* la désinence française correspondante, à savoir *-ique*, de façon à donner *psychédélique* en français :

(83) *L'un des derniers line-ups des Animals en pleine orgie **psychédélique**. (R&F p.96)*

<sup>31</sup> [www.google.com](http://www.google.com) [consulté le 18 septembre 2005]

<sup>32</sup> En français, cet élément peut avoir deux prononciations différentes : [œr] ou [er].

### 2.3.1.5 La variation orthographique

Selon *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 190), il y a souvent chez les usagers des différences d'orthographe. De fait, nous avons constaté, dans les cas de plusieurs anglicismes tirés du corpus, des hésitations par rapport à l'usage orthographique. Pour ce qui est des composés, certains d'entre eux peuvent s'écrire avec ou sans un trait d'union. J'ai relevé à la fois les formes *guest-star* et *guest star*, *top-model* et *top model*, *standing-ovation* et *standing ovation*, *story-board* et *storyboard*, *hip-hop* et *hip hop*, *born again* et *born-again*, ainsi que *e-mail* et *email*. Je ne cite qu'un exemple d'une telle variation :

(84) *Renaissance à l'étape du **storyboard***. (CL p.94)

(85)...le **story-board** animé de deux scènes jamais mises en boîte. (CL p.130)

Ensuite, on a des emplois oscillants en ce qui concerne l'accent aigu. Nous avons à la fois les formes *électro-rock* et *electro-rock*, et *space-opéra* et *space-opera*. Voici un exemple :

(86) *Au choix, musique cubaine traditionnelle, concerts **électro-rock**, chanson française...* (Elle p.168)

(87) *Une claque **electro-rock** comme seule New York peut nous en apporter.* (R&F p.7)

Comme nous l'avons vu dans les exemples (74) à (81), on peut utiliser ou non la majuscule dans les cas de *Black* et *black*, *Skin* et *skin*, *jacuzzi* et *Jacuzzi*, *Net* et *net*, *Zip* et *zip*, *stretch* et *Stretch* et enfin *Best Of* et *best of*.

Finalement, pour ce qui est de la lexie anglaise *hippie* nous constatons une variation de la voyelle dans la paire *hippie* et *hyppie* :

(88)...sur cette messe pour **hippies** débiles. (R&F p.72)

(89) *Pour **hyppie** chic délicieusement excentrique...* (MC p.262)

Remarquons que les deux formes de cette lexie qui figurent dans le *Petit Robert* sont *hippie* et *hippy*.

### 2.3.2 La morphosyntaxe

La morphosyntaxe est selon le *Petit Robert* « l'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés ». Nous allons maintenant aborder la question de savoir dans quelle mesure les emprunts provenant de l'anglais s'intègrent dans la langue française au niveau morphosyntaxique. Plus précisément, je vais essayer d'établir si l'on cherche à

aménager les anglicismes de façon à ce qu'ils suivent les règles du français. L'attribution d'un genre grammatical et d'une forme plurielle aux substantifs, la déclinaison éventuelle des adjectifs, ainsi que l'emploi temporel et modal des verbes sont les domaines auxquels je consacrerai une place privilégiée dans cette section. Je vais également traiter de la production des dérivations formées selon les règles de la langue française sur la base des anglicismes.

### 2.3.2.1 Les noms

Commençons par l'étude de l'intégration des noms anglais dans le système de la langue française. Nous allons étudier l'attribution du genre aux noms de provenance anglaise, la féminisation des noms et la forme du pluriel.

#### 2.3.2.1.1 L'attribution du genre

En anglais les substantifs n'ont pas de genre grammatical, tandis qu'en français ils l'ont obligatoirement. Par voie de conséquence, les Français doivent, en empruntant des noms à l'anglais, leur attribuer un genre. Afin d'identifier les critères de cette attribution, il est nécessaire, en premier lieu, de distinguer deux types de noms : les noms animés et les noms inanimés. Quant aux noms animés, leur genre est normalement déterminé par le sexe du référent. Si le référent est de sexe féminin, on attribue au nom le genre féminin et vice versa. Les lexies *businessman* et *businesswoman* par exemple sont toujours au masculin et féminin respectivement à cause du sexe intrinsèque. Dans d'autres cas, le genre du même nom peut dépendre de la référence : on peut dire *une top model* ou *un top model* selon que la lexie renvoie à un homme ou une femme, comme nous l'indiquent les deux exemples suivants tirés du corpus :

(90) *Devenue **la première top model** noire à défiler à Paris...* (Elle p.26)

(91) *Cette femme finirait par épouser un acteur ou **un top-model** de trente ans de moins qu'elle.* (MC p.95)

Pour ce qui est des noms inanimés, les critères de ne sont pas aussi clairs. Néanmoins, J. Humbley (1974 : 67) estime qu'environ 90% des noms inanimés reçoivent le genre masculin. Il en va de même pour les exemples de mon corpus : approximativement 85% des noms inanimés dont le genre est explicite, sont au masculin<sup>33</sup>. De ce fait, on peut constater que le

---

<sup>33</sup> Il faut préciser que pour un grand nombre d'exemples du corpus le genre n'est pas explicite.

masculin fait figure de catégorie non marquée. Par conséquent, il sera intéressant de voir dans quels cas les noms inanimés obtiennent le genre féminin.

D'après Humbley (1974 : 67), il y a trois facteurs qui favorisent le genre féminin. Premièrement, le nom peut être assimilé à un synonyme français, c'est-à-dire par exemple que la lexie *story* devient féminine par analogie avec son correspondant français *histoire* dont le genre est féminin. Deuxièmement, le nom peut prendre le genre d'une lexie française de forme semblable, en d'autres termes l'attribution du féminin peut se faire à cause de l'homographie partielle avec une lexie française féminine, comme par exemple la lexie *une hot line* qui est assimilée à la lexie française *une ligne*. Il est cependant à remarquer que cette catégorie coïncide généralement avec la première ; les lexies *ligne* et *line* sont également des synonymes. Troisièmement, il y a certaines terminaisons qui peuvent indiquer le genre féminin. Les noms qui se terminent par *-ation*, tels que *masterisation* et *automation*, peuvent servir d'illustration en ce qu'ils sont assimilés au groupe de lexies féminines ayant la même désinence en français (telles *réalisation*, *agitation*). Il faut signaler que dans certains cas, une combinaison de plusieurs facteurs peut mener au choix du genre féminin.

Étudions maintenant si les noms féminins tirés du corpus peuvent se placer dans les groupes esquissés. Tout d'abord, il faut retenir les noms animés. Dans le corpus les 9 noms suivants ont reçu le genre féminin parce que leur référent est de sexe féminin : *bimbo*, *businesswoman*, *fashionista*, *songwriteuse*, *jet-setteuse*, *groupie*, *surfeuse*, *people* et *rockeuse*. Considérons les exemples suivants :

(92) *Victoire de Castellane était ma groupie.* (MC p.57)

(93)...*sa mère, une surfeuse, a disparu.* (CL p.98)

Nous constatons que *Victoire de Castellane* et *sa mère* sont des référents féminins. Pour ces exemples nous voyons également que les désinences *-ie* et *-euse* favorisent le féminin.

Ensuite, j'ai relevé des exemples qui ont probablement obtenu le genre féminin à cause d'une assimilation avec un synonyme français. J'ai déjà mentionné *story* dont le synonyme français est *une histoire*. Il en va de même pour *success story* et *love story*. La synonymie semble aussi être la raison pour les lexies suivantes : *fashion victim*, *real life*, *backing guitar*, *drag-queen*, *guest star / guest-star*, *boots* et *sitcom*. À la lexie anglaise *victim* correspond en français *une victime*, alors que *life* est l'équivalent de *la vie*. *Guitar* est égal à *la guitare* et *queen* signifie *une reine* en français. *Star* et *boots* sont les synonymes d'*étoile* et de *bottes*, tous les deux des noms féminins. *Sitcom* est un mot-valise construit à partir de

*situation comedy*. Le synonyme français de *comedy* est *comédie*, à savoir un nom féminin. Les exemples (94) et (95) peuvent servir d'illustration :

(94) *Une vie rangée comme **une sitcom**...* (MC p.242)

(95)...*la pianiste aux **boots** luisantes remet ses mains en branle...* (R&F p.112)

Pour ce qui est des lexies *fashion victim*, *backing guitar* et *boots*, leurs formes sont également similaires à celles des lexies françaises correspondantes, à savoir *victime*, *guitare* et *bottes*. Par conséquent, le choix du féminin peut dans ces cas-là aussi s'expliquer par l'homographie partielle avec une lexie française. À part ces trois exemples, je n'ai pas relevé de lexies ayant acquis le genre féminin pour cette raison.

Dans la troisième catégorie de Humbley, nous avons les lexies auxquelles on a attribué le féminin parce que leur terminaison l'indique. Pour les lexies *french connection*, *standing ovation* / *standing-ovation* et *masterisation* les désinences *-ion* / *-ation* mènent au choix du féminin parce que les lexies françaises ayant ces terminaisons sont toujours au féminin. Quant à la lexie *vibe*, de l'anglais *vibes*, elle est probablement mise au féminin parce qu'elle constitue une abréviation de la lexie anglaise *vibrations*. Nous voyons que cette lexie se termine par le suffixe féminin *-ation* et qu'elle correspond à son synonyme français qui est féminin. Les lexies anglaises en *-y* sont souvent associées aux lexies françaises en *-ie*, qui est un suffixe indiquant le féminin. Dans le corpus, j'ai retenu l'exemple *free-party* qui correspond à ce type :

(96) *Malgré un titre qui sent bon **la free-party** entre apôtres vétérans...* (CL p.144)

Il me semble nécessaire d'établir une quatrième catégorie, car j'ai observé plusieurs lexies qui sont au féminin parce qu'un nom féminin est sous-entendu. Dans le corpus, il s'agit avant tout de noms où la lexie féminine *musique* est implicite : *britpop*, *power pop*, *country*, *scie country*, *indie*, *soul*, *blue eyed soul*, *house*. On peut dire *la **musique** country*, *la **musique** indie*, etc. Pour ce qui est de *house*, cette lexie a été réduite de *house music* en anglais. En français, sa synonymie apparente avec la lexie *maison* favorise également le genre féminin. Quant à la lexie *start-up* elle est au féminin parce qu'elle implique *une entreprise*. J'ai également placé dans ce groupe la lexie *fuzz*. Je dirais que le choix du féminin dans cet exemple s'explique par le fait que c'est la *pédale fuzz* qui produit ce son. En d'autres termes, la lexie féminine *pédale* est implicite dans ce cas-là. Sans doute la lexie *vidéo* est-elle mise au féminin parce qu'elle évoque implicitement la lexie *cassette*. Enfin, nous avons la lexie *jet-set*, qui probablement est



au féminin parce que la lexie *la vie* est sous-entendue. (97) et (98) sont des exemples de cette catégorie :

(97) *Il était logique que le chausseur des stars rende hommage à la princesse de la soul...* (Elle p.16)

(98) *Afin de piéger les kidnappeurs lors d'un pince-fesses de la jet-set, les deux fédéraux décident de prendre la place des blondes.* (CL p.56)

Reste à mentionner une lexie anglaise dont le genre féminin ne correspond pas entièrement aux groupes esquissés. Il s'agit de la lexie *hype*. Il se peut qu'elle soit au féminin parce qu'elle se termine par *-e*, comme un grand nombre de lexies féminines françaises. Pourtant, il y a également de nombreux noms masculins qui ont cette désinence, et par conséquent on ne peut pas dire avec certitude que cela en est la raison.

Nous avons vu qu'il y a différents facteurs qui contribuent à l'attribution du genre féminin aux emprunts, mais les critères ne constituent pas des catégories fixes. Par conséquent, il me semble difficile de formuler des règles générales pour ce qui concerne l'attribution de genre, sauf que les noms inanimés deviennent en général masculins et que les noms qui deviennent féminins représentent des exceptions à cette « règle ».

#### 2.3.2.1.2 *La féminisation des noms*

À propos de l'adaptation morphosyntaxique des emprunts, F. Gaudin et L. Guespin (2000 : 300) affirment que « lorsqu'un emprunt est suffisamment inséré dans le lexique pour devenir productif, son intégration est pleinement réussie ». La formation d'un nom féminin par l'ajout d'une désinence féminine, *-euse*, *-trice*, *-ère*, *-enne*, etc., à un nom emprunté, en constitue un exemple. Dans mon corpus, j'ai relevé 5 lexies de provenance anglaise ayant une forme féminine en *-euse*. Les lexies en question sont *boosteuse* (de l'anglais *booster*), *jet-setteuse* (de l'anglais *jet-setter*), *rockeuse* (de l'anglais *rocker*), *songwriteuse* (de l'anglais *songwriter*) et *surfeuse* (de l'anglais *surfer*). Dans cette adaptation, la désinence *-er* de l'origine a été éliminée et le suffixe *-euse* est rajouté directement à la base. Il est également possible de considérer ces exemples comme des résultats d'une féminisation de la forme *-eur* en français (*boosteur* > *boosteuse*, *jet-setteur* > *jet-setteuse*, etc.), sauf dans le cas de *songwriteuse*, puisque la forme *songwriter* est pratiquement absente en français<sup>34</sup>. Citons deux des exemples dans leur contexte :

---

<sup>34</sup> Cette forme n'a que 5 occurrences sur *google* ([www.google.fr](http://www.google.fr)) [consulté le 8 novembre 2005]. En comparaison, la forme *songwriter* a 114 000 occurrences.

- (99) *Elle, 30 ans, sublime jet-setteuse, fille d'un milliardaire et d'une lady...* (Elle p.89)  
(100)...*un tandem de songwriteuses rockant fort.* (R&F p.102)

### 2.3.2.1.3 La forme plurielle

Passons maintenant à la formation du pluriel. En général, cela ne représente pas de difficulté pour les noms empruntés à l'anglais puisque, dans les deux langues, la formation normale du pluriel est un -s final. Néanmoins, les noms ayant une forme irrégulière en anglais de même que les lexies composées peuvent poser des problèmes pour les Français. Les sigles nominaux représentent aussi une différence par rapport au français en ce qui concerne la formation d'un pluriel.

Dans la grande majorité des exemples du corpus, l'emploi de la forme plurielle correspond à l'usage dans les deux langues : *des baby-boomers, les drag-queens, backing guitars, power chords, les stock-options, freaks, les fashion addicts, line-ups, les back-rooms, clubbers*, et ainsi de suite. Dans le corpus, j'ai relevé deux exemples où une lexie composée est restée invariable au pluriel en français bien qu'elle ait une forme plurielle en -s en anglais. Il s'agit des lexies anglaises *the born-again* et *the must-haves* qui, en français, sont écrites *les born-again* et *les must-have*. Voici un exemple :

- (101)...*une fashionista se doit de faire défiler les must-have de la rue.* (Elle p.18)

Ensuite, nous avons la lexie *Walkman* dont le pluriel anglais donne *Walkmen*. Selon *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 817), le français a le choix entre l'adoption de la forme irrégulière anglais et l'ajout d'un -s final à la forme du singulier de façon que la forme plurielle devienne *Walkmans*. Cependant, dans l'exemple tiré du corpus, la forme singulière est maintenue pour l'emploi pluriel :

- (102) *J'aime pas les Walkman, ça fait tarlouze.* (R&F p.20)

La lexie anglaise *brunch* est restée invariable au pluriel en français, même si l'anglais y ajoute -es pour former le pluriel. En général, pour les mots au pluriel anglais en -es le français admet deux pluriels, comme par exemple *matches / matches* (cf. Zanola 1991 : 25). Le pluriel *brunch* ne correspond donc à aucune de ces options.

Mentionnons aussi la lexie anglaise *vibes*. Cette lexie, qui est abrégée de *vibrations*, s'emploie uniquement au pluriel en anglais. Néanmoins, j'ai observé qu'elle est employée au singulier en français dans mon corpus.

Quant aux sigles, ils sont naturellement invariables en français lorsqu'ils sont constitués de capitales, contrairement à l'usage anglo-saxon. Dans le corpus, j'ai retenu deux exemples de sigles qui forment un pluriel en anglais mais qui sont invariables en français :

(103) *Loretta Lynn veut lui confier l'élaboration de ses deux prochains LP...* (R&F p.17)

(104) *On me demande souvent quels sont les cinq CD que j'emporterais sur une île déserte.* (R&F p.3)

En anglais ces deux lexies peuvent avoir les formes *CD's / CDs* et *LP's / LPs* au pluriel. Je peux remarquer que le seul sigle du corpus constitué uniquement de minuscules est aussi le seul à recevoir la marque du pluriel :

(105)...*et une cabine où des djs mixent de la house...* (Elle p.158)

### 2.3.2.2 Les adjectifs

Regardons maintenant de près l'intégration des adjectifs de provenance anglaise. Nous allons étudier si les adjectifs s'accordent en genre et en nombre selon les noms auxquels ils se rapportent. Je vais également traiter des adjectifs résultant d'une dérivation.

#### 2.3.2.2.1 L'accord des adjectifs

Comme je l'ai déjà remarqué (2.2.1.2), les adjectifs ont la réputation d'être difficilement empruntables en ce qu'ils représentent un problème de désinence. Cependant, j'ai contesté cette supposition sur la base du nombre élevé d'adjectifs représentés dans le corpus<sup>35</sup>. Pourtant, il faut remarquer que la quasi-totalité des lexies adjectivales anglaises empruntées par le français conservent l'invariabilité des adjectifs anglais. Autrement dit, ces emprunts ne se conforment pas à la morphosyntaxe française en ce qui concerne la formation du pluriel et du féminin (cf. Humbley 1974 : 56). Cela est le cas des exemples (106) à (109) :

(106)...*Olivier Gasoil [...] a conceptualisé pas mal des pochettes flashy du label.*  
(R&F p.76)

(107) *Cinq cents hippies, tous stoned en haut d'une colline...* (R&F p.72)

(108)...*ils seront une influence majeure pour les groupes stoner et hard des années 90.*  
(R&F p.10)

(109) *Cette cantine hip est le QG des photographes...* (Elle p.162)

---

<sup>35</sup> Sur un total de 399 emprunts directs, 103 sont des adjectifs.

L'emploi de ces adjectifs anglais ne nous donne pas des formes telles que *flashyes*, *stoneds*, *stoners*, *hards* et *hipe* en français. On peut constater que l'existence d'un suffixe anglais ne permet pas l'accord en français. Les adjectifs ayant subi une conversion d'un nom, comme dans (110), ne s'accordent pas non plus :

(110) *PJ s'est produite au beau milieu de la très **design** et futuriste Modern Tate Gallery de Londres.* (R&F p.63)

Quels types d'adjectifs de provenance anglaise s'accordent alors en genre et en nombre en français ? De fait, il s'agit uniquement des adjectifs anglais qui sont intégrés avec un suffixe français. Plus précisément, ce sont des lexies dérivées qui s'accordent de la même façon que les adjectifs français du même groupe. Cela nous mène à l'étude des adjectifs résultant d'une dérivation à partir de leur base anglaise.

#### 2.3.2.2.2 *Les dérivations*

Dans mon corpus, j'ai relevé différents types d'adjectifs d'origine anglaise qui sont dotés d'un suffixe français. J'ai par exemple observé qu'il y a un groupe d'adjectifs qui ont pour base un nom propre. Il s'agit des adjectifs en **-ien/-ienne** : *Clash* > *clashien*, *Spector* > *spectorien*, *Jagger* > *jaggerien*, *Beatles* > *beatlesien*, *Lovecraft* > *lovecraftienne*, *Lollipop* > *lollipopienne*. Ensuite nous avons les adjectifs en **-é/-ée** dont deux ont pour base un verbe : *remasteriser* > *remasterisé*, *zipper* > *zippé* et deux un nom : *speed* > *speedé*, *bodybuilding* > *bodybuildée*. Enfin, nous avons trois adjectifs, en **-isante**, **-oïde** et **-eux**, qui proviennent d'un nom : *folk* > *folkisante*, *punk* > *punkoïde* et *fanzine* > *fanzineux*. Nous voyons que lorsqu'un adjectif provenant de l'anglais est doté d'un suffixe français, il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :

(111) *Elles ont une fermeture **zippée** sur le côté...* (Elle p.182)

(112) *...avec des mélodies aussi insistantes que celle **folkisante** de "Let Your Earth Quake, Baby"...* (R&F p.80)

(113) *Le quatuor toulousain sonique est en totale adéquation avec la philosophie **lollipopienne**.* (R&F p.74)

#### 2.3.2.3 **Les verbes**

Dans le corpus j'ai observé l'utilisation de différents temps et modes verbaux. En général, les verbes d'origine étrangère s'intègrent en se soumettant au système flexionnel français. Une désinence française est ajoutée à la forme infinitive anglaise, pour former les différents temps

et modes verbaux français. Les verbes empruntés adoptent la flexion des verbes du premier groupe, c'est-à-dire les verbes en *-er*. Prenons le verbe anglais *to scotch* comme exemple. Afin de former le passé composé on utilise l'auxiliaire français *avoir* et ajoute la désinence verbale *-é* à l'infinitif anglais (114), alors que la formation d'un participe présent du verbe est faite par l'ajout de la désinence *-ant* à la forme infinitive anglaise (115) :

(114)...*ça m'a scotché de le voir sur notre télé en noir et blanc.* (CL p.68)

(115)...*qui ne laisse pas l'auditeur souffler une seule seconde, le scotchant littéralement sur place.* (R&F p.87)

Le verbe *remasteriser* constitue un autre type de formation de verbes en ce qu'il est doté de la désinence *-iser*. La forme infinitive anglaise de ce verbe est *to remaster*. Ce fait est probablement dû au désir d'éviter une forme telle que *-erer*. De plus, la forme en *-iser* correspond à un groupe de verbes en français (tels *américaniser* et *marginaliser*).

(116) *L'idée derrière ces rééditions était de remasteriser les vieux albums pour en nettoyer un peu le son.* (R&F p.40)

Une fois installés dans la langue française, il paraît que les verbes peuvent s'employer dans n'importe quel temps ou mode. Dans le corpus j'ai relevé des verbes provenant de l'anglais qui sont utilisés au présent (117), au passé composé (118), au conditionnel (119), à l'infinitif (120), au participe présent (121) et au participe passé (122) :

(117)...*l'extrait de Super Levure Bio, qui booste la synthèse des fibres de collagène et d'élastine...* (MC p.251)

(118) *Durant un an, le réalisateur et son équipe ont squatté la base Dumont-Durville...* (CL p.106)

(119) *Quand bien même on serait agréablement flashé...* (R&F p.86)

(120) *"September Song" de Kurt Weill se met à funkier.* (R&F p.96)

(121)...*un groupe de marionnettes compétentes agitées par un tandem de songwriteuses rockant fort.* (R&F p.102)

(122) *30 titres + le hit planétaire "A little less Conversation" remixé par Junkie XL.* (R&F p.9)

Généralement, on n'emprunte donc pas les conjugaisons du verbe anglais, mais l'on adapte le verbe à l'usage français. Pourtant, dans le corpus j'ai observé deux verbes qui n'ont pas été intégrés, c'est-à-dire qu'ils ont conservé une forme anglaise :

(123)...*cette compilation DVD du label hip hop meets R&B Hostile paraît pile-poil...* (R&F p.112)

(124) *Cyril loupe un Mérinos (deux pas sur le mur suivis d'un salto, remember la pub) et se pète le talon d'Archille. (CL p.76)*

### 2.3.3 *Sommaire*

Dans cette section j'ai étudié différents procédés par lesquels une langue peut intégrer des éléments pris à d'autres langues. Au point de vue de la graphie, le français dispose de différents moyens pour franciser les emprunts à l'anglais ; j'ai observé l'ajout d'un trait d'union et d'un accent aigu, l'emploi de la majuscule ou la minuscule selon les règles françaises, ainsi que le remplacement d'une désinence anglaise en faveur de la désinence française correspondante. Cependant, il faut remarquer que de tels emplois se sont souvent avérés oscillants.

D'un aspect morphosyntaxique, j'ai constaté qu'il faut attribuer un genre aux noms empruntés à l'anglais en les introduisant dans la langue française. L'examen de la répartition en masculin et féminin a révélé que la majorité écrasante des noms inanimés empruntés deviennent masculins. Afin de déterminer par quels critères les noms inanimés peuvent devenir féminins, j'ai établi quatre catégories : assimilation à une lexie française féminine à partir de la synonymie, l'homographie partielle, la terminaison ou une lexie féminine implicite. Le français peut aussi créer des noms féminins sur la base de formes empruntées à l'aide d'une désinence féminine. Quant à la formation d'un pluriel, elle se fait ordinairement par l'ajout d'un -s final dans les deux langues. Dans la grande majorité des exemples, la forme plurielle reste par conséquent identique. Cependant, nous avons vu dans certains cas qu'une lexie est restée invariable au pluriel en français, bien qu'elle forme un pluriel en anglais.

En considérant les différentes classes de mots étudiées, on peut constater que ce sont les adjectifs qui s'adaptent le moins au système français. La présence d'une désinence anglaise n'admet pas l'accord en genre et en nombre en français. De plus, les adjectifs qui sont les résultats d'une conversion d'un nom ne s'accordent pas non plus. Les seuls adjectifs de provenance anglaise à s'accorder sont ceux dotés d'une désinence française, c'est-à-dire les adjectifs dérivés.

Les verbes, par contre, s'intègrent presque toujours au système flexionnel français, mais on a également observé quelques exemples où la forme anglaise est conservée. Les verbes qui s'adaptent au système français se forment par l'addition de la terminaison -er pour l'infinitif, et ils se conjuguent comme les verbes français du premier groupe.

Nous allons maintenant quitter le domaine de l'intégration formelle des emprunts et passer à l'étude des contextes où figurent les lexies empruntées.

# CHAPITRE 3

## LE CONTEXTE

Dans ce chapitre je vais étudier de près dans quelles situations les lexies empruntées s'emploient dans la langue française. À quels champs thématiques appartiennent les anglicismes tirés du corpus ? Les emprunts désignent-ils uniquement des réalités anglo-américaines ou a-t-on également attribué un nouveau signifiant à des réalités déjà connues en France ? Par quels moyens les journalistes peuvent-ils signaler que l'on a affaire à un élément étranger ? Telles sont les questions auxquelles je tenterai de répondre à travers ce chapitre. Entamons d'abord l'étude des champs thématiques dont relèvent les emprunts enregistrés dans mon corpus.

### 3.1 Les champs thématiques

Comme nous le savons, les exemples qui constituent mon corpus sont tirés de magazines consacrés principalement à la musique, la mode et le cinéma<sup>36</sup>. La sélection de ces magazines, rappelons-le, est fondée sur la supposition que dans ces domaines-là, la culture anglo-saxonne joue un rôle prédominant, et par conséquent il était probable d'y trouver de nombreux emprunts. De ce fait, il sera intéressant de voir si la majorité des exemples du corpus appartiennent à ces catégories. La question de savoir quels sont les autres champs thématiques dont relèvent les anglicismes qui forment mon corpus m'intéresse également. Les trois domaines cités constituent les champs thématiques principaux dans cette section. Une

---

<sup>36</sup> Rappelons que mon corpus est basé sur deux magazines féminins qui s'occupent surtout de la mode (*Elle* et *Marie Claire*), un magazine consacré à la musique (*Rock & Folk*) ainsi qu'un magazine consacré au cinéma (*Ciné Live*). Il faut cependant remarquer que ces magazines ne traitent pas uniquement des thèmes en question ; les magazines *Elle* et *Marie Claire* contiennent par exemple des articles sur la vie politique et sociale et le magazine *Rock & Folk* comporte quelques rubriques consacrées au cinéma et à la littérature.

quatrième catégorie regroupe les exemples qui ne font pas partie de ces groupes et les divise en sous-groupes selon les thèmes auxquels ils ressortissent. Il faut cependant souligner que les catégories sont approximatives et qu'il n'est pas toujours facile de placer les anglicismes dans les catégories esquissées<sup>37</sup>. Signalons également que dans certains cas, les lexies observées peuvent avoir plusieurs sens. L'inclusion d'un anglicisme dans tel ou tel groupe renvoie au sens qu'il a dans le contexte où il a été relevé. Il est donc possible que son sens principal ou plus fréquent en anglais et/ou français ne soit pas celui que j'ai observé dans mon corpus. Dans les cas où j'ai relevé des lexies appartenant à plusieurs classes de mots, la classe en question est marquée entre parenthèses. Suit une répartition des exemples du corpus selon les champs thématiques esquissés.

### **3.1.1 La musique**

Dans mon corpus, la musique constitue le champ thématique le plus abondant en anglicismes ; 156 exemples relèvent de cette catégorie. Dans cette classe, il y a un domaine en particulier qui se distingue par l'utilisation répandue d'anglicismes, à savoir les genres musicaux. Ainsi, j'ai établi deux groupes dans le domaine de la musique ; les genres musicaux et l'industrie musicale en général.

#### **3.1.1.1 Les genres musicaux**

Dans le corpus, j'ai relevé les 65 dénominations suivantes des genres musicaux provenant des pays anglophones : *acid house, after-punk, alt country, americana, antifolk, baba jazz, blue eyed soul, blues-rock, boogie, britpop, country, country-rock, dancehall, death metal, disco, electro, electro-blues, électro-latino, electro-pop, electro-rock / électro-rock, emocore, folk (n), folk (adj), funk, garage punk, garage rock, glam, hard (n), hard (adj), hardcore, hard rock, heavy metal, heavy punk rock, heavy rock, hip hop / hip-hop, house, indie (n), indie (adj), metal, modern jazz, new age, new wave, nu metal, paisley underground, post-punk, power pop, prog, psychédélique, pub-rock, punk (adj), punk-new wave, punk rock, R&B, rap, reggae (n), reggae (adj), rock lourd, rocksteady, roots, scie country, ska (n), ska (adj), soul, techno, world music*.

---

<sup>37</sup> À titre d'exemple, je peux citer l'expression *french connection* qui, dans mes sources, renvoie à des musiciens français qui ont la réputation de se droguer. Il faut cependant remarquer que l'expression, relevant du film américain *French Connection* (1971), désigne originellement « filière française du trafic de drogue ». Son emploi ici joue sur ce fait. Néanmoins, j'ai choisi de placer cette lexie dans la catégorie « l'industrie musicale », même si l'on peut argumenter qu'elle appartient également à la catégorie « les drogues ». Voir exemple (131).



- (125)...*qui lorgne vers le **metal** et le **hardcore***. (R&F p.100)  
 (126)...*les Clash inventent l'élégance **punk***. (Elle p.40)  
 (127) *Habilement partagé entre l'**indie** la plus exigeante et la pop à briquets de Coldplay...* (R&F p.8)

### 3.1.1.2 L'industrie musicale

Dans ce groupe, j'ai classé toutes les autres lexies ayant un rapport quelconque avec l'industrie musicale ou étant dérivées des genres musicaux. Voici la liste des 91 exemples de ce type : *backing guitar, basic track, beat (n), beat (adj), beatlesien, Best Of / best of, bluesy, bluesman, bootleg, CD, charts, clashien, combo, concept album, destroy, digipak, dj, EP, finger-picking, flow, folkisante, freakbeat, freestyle, french connection, funkier, funky, fuzz, garage band, gig, girl band, glam rocker, groove, groover, grunge, groupie, guitar hero, jaggerien, jammer, jazzy, juke-joint, lead guitarist, line up, live (n), live (adj), live (adv), lollipopienne, LP, mainstream, masterisation, mid-tempo, mi-hard, mi-punk, mix, music business, music only, noisy, old school, one man band, pedal steel, performer solo, power chords, power trio, punkoïde, punk-rocker, rappeur, remasterisé, remasteriser, remix, remixer, re-recording, riffer, roadie, road manager, rock addict, rocker (v), rocker (n), rocker (adj), rockeuse, rock'n'roll suicide, sampler, songwriter, songwriteuse, spectorien, speed (n), stoner, sur-speedé, top ten, trash (adj), unplugged, wah-wah, yé-yé.*

- (128) *Il y a toujours un courant **punk** qui existe loin du **mainstream***. (R&F p.40)  
 (129) *Au niveau des rythmes, c'est placé sous le signe tantôt du **speed**, tantôt du **mid-tempo**...* (R&F p.87)  
 (130)...*le tout enregistré dans différents **juke-joints** entre 1971 et 1975*. (R&F p.97)  
 (131)...*dans ce neuvième chaudron bien riffé de Kevin K et de sa **french connection***. (R&F p.76)

### 3.1.2 La mode

Dans cette classe j'ai regroupé toutes les lexies appartenant au domaine de la mode. Elles comptent 70 au total. Les lexies sont repérées en sous-groupes, indiqués par des caractères gras, selon la branche de la mode dont elles relèvent. Suit la liste des exemples de cette catégorie : **La beauté** : *beauty addict, beauty-portefeuille, blush, booster, boosteuse, brushing, eye-liner, gloss, gloss à lèvres, glossy, make-up artist, multi-blush, shimmer, top-coat*. **Les vêtements / tissus** : *black tie, body, boots, denim, jogging, minijupe / mini-jupe, mini-robe, patch, patchwork, skatewear, stretch / Stretch, string, tie and die / dye, zip / Zip, zippée*. **Les tendances** : *animalmania, dress code, fashion, fashion addict, fashion people, fashion victim,*

*hip, hype* (n), *hype* (adj), *must, must-have, ultra-fashion*. **Les vedettes** : *fashionista, people, sex-symbol, superstar, top model / top-model*. **Les styles** : *artwork, arty, british, design* (n), *design* (adj), *designer, do-it-yourself, dreadlocks, flashy, fluffy, girly, glamour* (n), *glamour* (adj), *glam rock, king-size, look, non-look, oversize, sexy-glam, total look, trash* (n).  
**Généralités** : *backstage, come-back, pin's*.

(132) *Il incorpore des microfibres dans son mascara et son **top-coat***. (MC p.260)

(133)...*ce **body** à armature en tulle Stretch*. (Elle p.147)

(134) *L'**animalmania** sera la seule façon d'être sauvagement à la mode cet automne*.  
 (MC p.199)

(135) *Sept **looks**, sept accessoires qui balancent entre **glam rock** et naturel...* (MC p.176)

### 3.1.3 *Le cinéma*

Je classe ici les anglicismes ayant un rapport avec le cinéma. J'inclus aussi dans ce groupe les anglicismes concernant la télévision et les spectacles. Voici les 40 exemples appartenant à cette catégorie : *after prime, back-rooms, bad guy, blockbuster, buddy-movie, casting, director's cut, docu-drama, DVD, footage, frenchie* (n), *futur show, gore* (n), *gore* (adj), *guest star / guest-star, happening, making-of, master, prime-time, road-movie, rockumentaire, rockumentary, sample, serial-killer, série B, showman, sitcom, slasher, soap, space-opera / space-opéra* (n), *space-opera* (adj), *standing-ovation / standing ovation, story, storyboard / story-board, success story, super-héros, téléréalité / télé-réalité, vidéo* (n), *vidéo* (adj), *zapping*.

(136)...*c'est Dougray Scott, le **bad guy** de Mission : Impossible 2...* (CL p.8)

(137)...*se gargarisent de romans Harlequin et de **soaps** brésiliens le jour...* (Elle p.124)

(138)...*le Danois a récuré les **back-rooms** du film gay*. (CL p.8)

### 3.1.4 *D'autres champs thématiques*

Ayant retenu les emprunts appartenant aux groupes principaux, passons maintenant aux lexies relevant d'autres champs thématiques. Dans cette section, j'opère avec les catégories suivantes : la technologie, la politique et la société, les drogues, les sports, l'économie, l'alimentation, le journalisme et finalement j'ai rassemblé les anglicismes restants dans un groupe.

#### 3.1.4.1 La technologie

Dans ce secteur j'ai regroupé tous les anglicismes ayant un rapport avec la technologie, y compris l'informatique. Les 24 lexies en question sont : *Aiff, compact-disc, courrier électronique, disque dur, e-mail / email, ghetto-blaster, hacker, high-tech, Internet, iPod, joystick, minidisc, MMS, mp3 / MP3, Nerds, Net / net, peer to peer, powerbook, SMS, soft (n), USB, Walkman, wawas, web.*

(139)...*le jeu se situe dans la moyenne des **softs** guerriers...* (CL p.131)

(140)...*logiciel Mac quasi pirate, façon **peer to peer** et gros dossiers...*(R&F p.20)

#### 3.1.4.2 La politique et la société

Je classe dans cette catégorie les anglicismes concernant la politique et la société. Voici les 22 exemples de ce groupe : *american kids, anti-skinheads, baba-cool, baby-boomers, born-again (n), born again (adj), check-point, cocooning, hippie / hyppie (n), hippie (adj), jet-set, jet-setteur, jet-setteuse, no future, politiquement correct, punk (n), real life, rednecks, Skins / skins, squatter, underground, white trash.*

(141) *Une envie de **cocooning** qui a le don d'énerver un très vieux vampire détestant le « j'm'enfoutisme » de la nouvelle génération.* (MC p.66)

(142) *Prendre un taxi permet de sortir du véhicule, de contourner le **check-point** en marchant...* (MC p.28)

#### 3.1.4.3 Les drogues

Dans mon corpus, j'ai relevé les 11 emprunts suivants appartenant au domaine des drogues : *crack, ecsatsy [sic], flip, freak, free-basing, junkie (n), junkie (adj), speedé, speed freak, stoned, trip.*

(143)...*de centaines de seringues jetées après usages par les **speed freaks** locaux.* (R&F p.36)

(144)...*avant de devenir, quelque temps plus tard, adepte du **free-basing**.* (CL p.89)

#### 3.1.4.4 Les sports

J'ai recueilli dans ce secteur tous les exemples tirés du corpus ayant un rapport avec les sports. Les 14 anglicismes en question sont : *biker, bodybuildée, fitness, Jacuzzi / jacuzzi, kickboxing, skate, skateboard, skateur, sporty, stretching, surf, surfer, surfeur, surfeuse.*

(145) *A chausser pour une séance de **stretching** ou de gym en salle...* (Elle p.66)

(146)...*la technique qui lui a réussi dans le **skate**.* (Elle p.70)

#### 3.1.4.5 L'économie

J'ai ici regroupé tous les anglicismes relatifs à l'économie que j'ai observés dans mon corpus. Voici la liste des 11 exemples de ce type : *businesswoman, concept store, deal, jingle, kidstores, Mégastores, merchandising, money manager, stack, start-up, stock-options.*

(147) *Le **concept store** Colette, à Paris, fait des émules.* (Elle p.166)

(148) *De Virgin ou Universal à celle de notre cousin qui monte sa **start-up** cet été.*  
(R&F p.23)

#### 3.1.4.6 L'alimentation

J'ai observé les 5 emprunts suivants relevant du domaine de l'alimentation : *brownie, brunch, bubblegum, fast-food, tastous.*

(149)...*la Death de Sharon impliquera chocolat noir et **brownie**.* (R&F p.17)

(150)...*l'hôtel propose un forfait de deux nuits en chambre double, avec petits déjeuners – **brunch** compris.* (MC p.276)

#### 3.1.4.7 Le journalisme

Cette classe comprend les emprunts ayant un rapport avec le journalisme. Ils sont au nombre de 12. Il s'agit premièrement des exemples suivants : *fanzineux, magazine people, news, page-3-girls, presse people, rock-critic (n), rock-critic (adj).* J'ai également retenu les exemples suivants qui constituent des commentaires de la part des journalistes : *of course, Oh, my God !, remember, RIP, so.*

(151)...*le **fanzineux** culte Pierre Patin était le tout premier en France à délirer sur les films d'horreur...* (R&F p.108)

(152) *Merci pour Tout et **RIP**...* (R&F p.19)

#### 3.1.4.8 D'autres anglicismes

Dans cette catégorie, j'ai regroupé tous les anglicismes qui n'appartiennent pas aux catégories esquissées. J'ai indiqué en caractères gras les domaines sémantiques auxquels ressortissent les lexies en question. Le nombre de lexies de chaque catégorie est mis entre parenthèses. **Les décennies** (9) : *néo-sixties, post-fifties, seventies (n), seventies (adj), sixties (n), sixties (adj), 60's, 70's / 70', 80'.* **Les personnes** (10) : *bimbo, black / Black (n), black (adj), British,*

*british lover, drag-queen, french lover, loser, oldies, pom-pom girls. Qualité / caractéristiques* (14) : *bullshit, cheapos, chockablock, clean, doom, frenchie* (adj), *lovecraftienne, over-tendance, philly, smocky-fumé, soft* (adj), *speed* (adj), *sweet, vintage*. **Le bureau** (4) : *portfolio, poster, sticker, ID tags*. **Les animaux** (2) : *pit, pitbull*. **Jeux et loisirs** (8) : *after, clubber, collector* (n), *collector* (adj), *free-party, fun* (n), *fun* (adj), *jackpot*. **Les danses** (2) : *samba-funk, twist*. **Les armes** (1) : *gun*. **Le tourisme** (1) : *by night*. **Généralités** (15) : *buzz, coups de licks, flasher, flasher (sur), love story, meets, mood, outdoor, relooker, scotcher, slackness, stresser, US, vibe, wow*. Je peux citer quelques-uns des exemples dans leur contexte :

(153) *En dansant le **samba-funk** et le macaratu...* (MC p.66)

(154) *Pas sauvages mais souvent électrifiées, ses chansons sont extrêmement directes : pas de **bullshit***. (R&F p.84)

(155) *Pas un terrier ou un caniche, non un rottweiler ou un **pit***. (CL p.68)

(156) *Et la **vibe** américaine, ça aide*. (R&F p.59)

### 3.1.5 *Commentaire*

Ce classement thématique des anglicismes relevés dans mon corpus nous a indiqué, comme prévu, que la grande majorité de ceux-ci, à savoir 266 sur 431 exemples, appartiennent à l'un des champs sémantiques principaux, c'est-à-dire la musique (156 exemples), la mode (70 exemples) et le cinéma (40 exemples). Nous constatons que c'est dans la catégorie de la musique que l'on trouve, de loin, le nombre le plus considérable d'emprunts. Même s'il est tout à fait normal de trouver un grand nombre d'emprunts dans ces catégories étant donné que les magazines que j'ai dépouillés traitent surtout de ces thèmes, il est intéressant d'observer que le nombre en est si élevé. Pourquoi la langue française a-t-elle emprunté autant d'anglicismes appartenant à ces domaines ? Maria Teresa Zanola (1991 : 61) signale à propos de la mode et la musique qu' « il ne faut pas oublier que ces domaines n'ont pas été objet [*sic*] d'arrêtés relatifs à des termes recommandés remplaçant les anglicismes correspondants », à la différence de ce qui est le cas dans de nombreux autres domaines<sup>38</sup>. Elle ajoute qu' « il est donc possible que cette liberté d'emploi encourage davantage les choix des journalistes ». Bien que l'audiovisuel soit parmi les domaines dont on a recommandé des substitutions, on voit que les emprunts relevant de cette catégorie sont assez nombreux, quoique pas au même

<sup>38</sup> Selon Zanola (1991 : 61), il s'agit des domaines suivants : l'agriculture, l'audiovisuel et la publicité, la défense, l'économie et les finances, l'informatique, la justice, la mer, le nucléaire, les activités pétrolières, la santé, le sport, les techniques spatiales, les télécommunications, la télédétection aérospatiale, le tourisme, les transports, l'urbanisme et le logement.

degré que les deux autres catégories. Cependant, il n'y a aucun doute que le centre de cette industrie se situe à Hollywood. On peut constater que musique, mode et cinéma sont dominés par les pays anglophones, notamment par les États-Unis. La position dont jouissent les États-Unis actuellement dans ces domaines, ainsi que dans bien d'autres, contribue à ce que d'autres langues, comme par exemple le français, reprennent facilement leur vocabulaire.

Néanmoins, j'ai aussi retenu bon nombre d'anglicismes relevant d'autres catégories sémantiques ; au total 165 sur 431 exemples. Les données du corpus nous montrent que la plupart des anglicismes restants se trouvent dans les champs thématiques concernant la technologie (24 exemples), les sports (14 exemples) ainsi que la politique et la société (22 exemples). Ce sont également des domaines où les pays anglophones jouent un rôle considérable. Notons que les deux premiers font partie des domaines où l'on a recommandé des remplacements français. La grande diversité de champs où l'on a observé des emprunts nous indique qu'il ne s'agit pas d'un phénomène qui est limité à un nombre restreint de catégories, mais il touche à une multitude de domaines. Étant donné que dans un grand nombre des domaines qui ont fait l'objet d'arrêtés officiels on emploie malgré cela autant de termes anglo-américains, on peut constater que l'effet de ces « conseils » semble minime.

Rappelons enfin que ce corpus ne dit rien sur la fréquence des anglicismes en question. Par conséquent, nous ne pouvons pas tirer des conclusions catégoriques en ce qui concerne l'étendue de l'utilisation des différents emprunts. Il se peut que le nombre réel d'emprunts dans certaines catégories soit plus ou moins élevé que ce qu'indique cet aperçu. Cependant, il y a lieu de supposer que les catégories qui contiennent un grand nombre d'emprunts différents sont aussi largement représentées dans une étude de la fréquence des emprunts<sup>39</sup>.

### **3.2 Réalités anglo-américaines ou françaises**

Les anglicismes figurent-ils uniquement dans des contextes anglo-américains ou entrent-ils aussi dans des contextes français ? M. T. Zanola (1991 : 29) signale que plusieurs emprunts enregistrés dans le corpus auquel se base son ouvrage *L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain : analyse d'un corpus de presse (1982-1989)* ont été introduits par les journalistes au cours de descriptions de scènes de vie anglaises ou américaines. Il en va de

---

<sup>39</sup> M.T. Zanola (1991 : 60) par exemple observe dans son corpus de presse datant de 1982 et 1989 que la plupart des anglicismes se trouvent dans les champs thématiques concernant la mode, la vie sociale, y compris la musique et le cinéma, ainsi que la vie économique et politique. Son étude rend également compte de la fréquence des emprunts.

même pour un certain nombre d'exemples retenus dans mon corpus. Je vais maintenant donner quelques exemples qui illustrent différents aspects de ce phénomène. J'examinerai également de près quelques emprunts qui sont utilisés dans des contextes français, au lieu du terme français équivalent. Faute de place, je n'ai pas l'occasion d'étudier toutes les données du corpus dans cette perspective, mais je vais toutefois en donner quelques exemples représentatifs.

Dans l'exemple (157), nous voyons que le groupe prépositionnel *of course* est employé dans une énumération de sports à pratiquer dans un hôtel situé en Irlande :

(157) *Parmi les nombreuses autres activités, mentionnons le tennis, l'équitation, le croquet et, « of course », le cricket... (MC p.280)*

Le groupe prépositionnel anglais est ajouté avant de mentionner cricket, un sport qui est populaire surtout en Grande-Bretagne. Il en est de même dans l'exemple (158), où l'on décrit l'intérieur d'un hôtel britannique, et l'exemple (159), où l'on évoque une maison en Angleterre :

(158)...où lumières douces, profonds fauteuils chamarrés ou en cuir créent une ambiance *so british*. (MC p.276)

(159) *Mrs Smith, elle, veille sur leur sweet home*. (MC p.242)

Quant à l'exemple (160), il y est question de l'artiste Eminem, dont l'origine est le groupe social d'américains défavorisés appelé « white trash » :

(160)...alors que la future star, petit *white trash* typique [...] vivait encore dans le parc à Caravanes... (R&F p.118)

La lexie *space-opera* n'a pas non plus d'équivalent en français. Cette lexie désigne un type de film inventé par les Américains. La lexie est introduite parallèlement au concept, et les Français n'ont pas inventé une nouvelle désignation pour ce genre de film.

(161) *Sa dernière série [...] est un space-opera en plusieurs actes...* (CL p.146)

Il en est de même pour de nombreux exemples dans mon corpus. Pour ce qui est des lexies désignant les genres musicaux par exemple, elles ont toutes été introduites en même temps que les genres qu'elles dénomment.

Cependant, j'ai aussi retenu des exemples où une lexie anglaise est utilisée au lieu d'une lexie française préexistante. Considérons les exemples suivants :

(162) *Les rock-critics sont des chochottes.* (R&F p.3)

(163) *Récit d'une love story qui fait le bonheur des paparazzis...* (Elle p.89)

On aurait facilement pu remplacer ces deux anglicismes par les termes français correspondants de façon à donner :

(164) *Les critiques de rock sont des chochottes.*

(165) *Récit d'une histoire d'amour qui fait le bonheur des paparazzis...*

Nous constatons pour ces exemples que ce n'est pas parce que le français manque d'expressions exprimant la même chose que les termes étrangers sont utilisés. La raison en est peut-être que l'emploi d'un terme anglais fait plus « chic » aux yeux du journaliste. Autrement dit, il se peut que l'utilisation des anglicismes dans ces cas-là relève tout simplement du snobisme langagier.

Dans d'autres cas, des formes anglaises s'emploient même s'il existe une forme francisée de la même lexie. C'est le cas de *sex-symbol* qui a été francisé en *sexe-symbole*, mais dont on observe l'emploi du premier :

(166)...*il est devenu [...] sex-symbol chez les filles...* (R&F p.118)

J'ai également observé l'emploi à la fois de la forme anglaise et la forme francisée, comme c'est le cas pour les exemples (167) et (168) :

(167)...*Loren Haynes, photographe pour PJ Harvey ou Yoko Ono, passé au clip puis au rockumentaire.* (R&F p.110)

(168)...*un rockumentary cheapos mais rigolo...* (R&F p.111)

De même, j'ai observé l'utilisation à la fois d'un anglicisme et la lexie équivalente française proposée en remplacement, comme nous voyons pour l'emploi de *SMS* et *texto* dans (169) et (170) :

(169) *Dans "The Letter", elle décrit le bonheur de la correspondance à l'ère du tout-SMS.* (R&F p.64)

(170)...*elle répondait à un texto quand le téléphone a sonné...* (Elle p.98)

Mentionnons aussi les nombreuses occurrences de l'emploi « à l'anglaise » pour les désignations des décennies. Il s'agit à la fois d'anglicismes graphiques et lexicaux, tels que *60's* et *sixties*. Ces formes ne trouvent aucune justification en français, car le français dispose de ses propres façons d'exprimer la même chose.



Nous pouvons donc constater que les emprunts sont souvent utilisés afin de décrire une réalité étrangère ou bien un objet ou un concept d'origine étrangère, mais acclimatés en France. Néanmoins, on observe également des exemples d'utilisation d'un anglicisme dans des contextes français malgré l'existence d'un terme français ou une forme francisée désignant la même chose. Nous allons regarder de plus près les différentes motivations des emprunts dans la section 4.1.

### **3.3 L'intégration psychologique des emprunts**

Selon Stig Johansson et Anne-Line Graedler (2002 : 135), on peut, en prenant pour point de départ les usagers de la langue, parler d'intégration psychologique des emprunts. Le degré d'une telle intégration varie selon que l'on perçoit l'élément comme étranger ou comme faisant naturellement partie du vocabulaire. Pour des raisons évidentes, nous allons ici nous concentrer sur la langue écrite. Plus précisément, je traiterai des cas où l'on a indiqué le caractère étranger de l'élément en question.

Les journalistes peuvent recourir à différents moyens afin de signaler qu'un élément anglais représente quelque chose d'étrange ou anormal dans la langue française. L'utilisation des caractères italiques ou des guillemets en constituent des exemples<sup>40</sup>. Il est également possible d'ajouter une explication ou une traduction du terme étranger dans le texte. Nous allons maintenant étudier de près quelques exemples d'une telle mise en relief d'un élément étranger observés dans mon corpus.

#### **3.3.1 *Les italiques***

D'après *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 90), les caractères italiques peuvent entre autres servir à indiquer les lexies que le scripteur considère comme n'appartenant pas à l'usage ordinaire de la langue, par exemple les lexies empruntées à d'autres langues. Les italiques peuvent également signaler que le scripteur ne reprend pas le terme à son compte ou bien ils peuvent mettre en valeur le terme en question. Cependant, il n'est pas toujours facile de distinguer entre ces différents cas de figure.

---

<sup>40</sup> Rappelons cependant que même si l'on trouve un marquage de distance dans le cas de nombreux emprunts, un tel marquage des emprunts peut bien entendu signaler d'autres choses que le caractère étranger de l'élément en question (cf. Graedler 1995 : 123).

Dans le corpus, j'ai relevé 15 exemples où l'on a utilisé des italiques en introduisant une lexie étrangère. Voici quelques-uns de ces exemples :

- (171)... plus proche aujourd'hui des ambiances de Sonic Youth que de l'*alt country* de ses origines. (R&F p.31)
- (172)... logiciel Mac quasi pirate, façon *peer to peer* et gros dossiers... (R&F p.20)
- (173) Si Joshua et Charlie sont d'authentiques *american kids*, ils n'en vénèrent pas moins notre vieille Europe. (R&F p.35)
- (174)... quelques touches de *pedal steel* apportent une luminosité aérienne. (R&F p.84)

Les italiques peuvent aussi s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une citation, c'est-à-dire que la lexie est reprise tout comme le locuteur, notamment une personne anglophone, l'a formulée. Cela semble être le cas pour les exemples suivants :

- (175)... pas de *slackness*, s'il vous plaît, ce ne serait pas *concerné*. (R&F p.59)
- (176) « *On est des punks de trente ans. Le no future, c'est fini* ». (R&F p.76)

### 3.3.2 Les guillemets

Les guillemets représentent un autre moyen par lequel on peut différencier une lexie de caractère étranger du reste du texte<sup>41</sup>. Selon Riegel *et al.* (1994 : 95), le scripteur peut, grâce aux guillemets, marquer ses distances par rapport aux termes qu'il rapporte, par exemple s'il introduit prudemment un terme étranger. Mentionnons que *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 171) indique que « d'une façon générale, il semble que les usagers, les journalistes en particulier, aient tendance à abuser des guillemets, sans doute par crainte qu'on leur reproche des emplois trop familiers ». Dans mon corpus, j'ai relevé 12 exemples d'utilisation des guillemets. Citons quelques-uns des exemples :

- (177) *Pour être franc, on s'attendait à une énième « success story » bien guimauve...* (CL p.72)
- (178)... *qu'il avait mal à concrétiser dans la « real life ».* (Elle p.90)
- (179) *Pour un sublime effet « black tie », le gris charbon scintillant ourle le contour des yeux...* (MC p.257)
- (180)... *le disque fait la part belle au côté “unplugged” de leur personnalité.* (CL p.137)

---

<sup>41</sup> D'après *Le bon usage* (Grevisse 1993 : 171), les guillemets s'emploient parfois au lieu des italiques. Il peut donc paraître que l'emploi de l'un ou l'autre est indifférent. Cependant, il y a en principe une distinction concernant leurs rôles. Riegel *et al.* (1994 : 95) soulignent que les guillemets visent à isoler un terme étranger inséré dans un énoncé principal, alors que les italiques servent à incorporer un terme étranger dans le texte principal. De fait, ils affirment que « les guillemets signalent une hétérogénéité, alors que l'italique contribue à une intégration. »

Les guillemets peuvent également être mis parce que l'on dénomme un objet ou un concept d'origine anglaise. Cela est le cas dans (181) et (182) :

- (181)...*Hélène a toujours vu servir des tartines à l'apéritif, nommées « **tastous** ».*  
(MC p.270)  
(182) *Le « Sun », pourtant réputé pour ses filles dévêtues (les « **page-3-girls** »)...*  
(Elle p.16)

Les *tastous* sont des tartines anglaises alors que les *page-3-girls* figurent dans le journal anglais *The Sun*. Remarquons dans (182) que la lexie anglaise constitue une précision par rapport au terme français. Dans (183), c'est la profession de la personne mentionnée qui n'est pas traduite, mais mise entre guillemets :

- (183) *Nicky se marie bien sagement avec un ami d'enfance, Todd Meister, 33 ans, « **money manager** ».* (Elle p.28)

### 3.3.3 Les traductions

Une autre manière, moins évidente que les guillemets et les italiques, de marquer une distance psychologique face à une lexie empruntée est selon A.-L. Graedler (1995 : 124) d'ajouter une explication ou une traduction dans les environs immédiats du texte. Une telle traduction peut s'ajouter comme une apposition, elle peut être mise entre parenthèses ou apparaître dans la même phrase ou le même paragraphe que le terme que l'on introduit. Cela nous signale indirectement que l'auteur estime que la lexie en question n'est pas familière au lecteur.

Dans mon corpus, j'ai relevé deux exemples où une traduction ou une explication est donnée entre parenthèses:

- (184) *Cette femme est une évangéliste « born again » (née à nouveau)...* (MC p.84)  
(185)...*il y a déjà quelques saisons, le do-it-yourself (traduire « faites-le-vous-même »)*  
*n'aurait pu être qu'un feu de palle...* (Elle p.107)

Dans (184) nous observons que la lexie étrangère est mise entre guillemets et qu'une traduction est ajoutée entre parenthèses. Dans l'exemple (185), on signale comment traduire en français le terme anglais utilisé.

Dans l'exemple (186), on voit que l'explication du terme *hacker* s'ajoute comme une apposition :

- (186) *Et je suis loin d'être un hacker, un bidouilleur de code informatique.* (R&F p.23)

J'ai aussi relevé un exemple où la traduction n'est pas présente dans la même phrase que le terme étranger, mais placée plus loin dans le même paragraphe :

(187) *D'habitude, on n'aime pas trop quand une people ne change pas ses accessoires (une fashionista se doit de faire défiler les **must-have** de la rue). Mais, bon, pour une fois, on l'excuse. Pourquoi ? Parce que c'est le Silverado de Chloé, le nouveau sac « **il me le faut** » de la saison.* (Elle p.18)

Pour ce qui est de cet exemple, le terme anglais est remplacé par sa traduction française, mise entre guillemets, la deuxième fois qu'il est mentionné. Dans l'exemple (188), la lexie anglaise est reprise par son synonyme français dans la même phrase, sans que l'on signale d'une autre façon qu'il s'agit d'une traduction :

(188) *L'exorciste 3 jette un flic sur la trace d'un **serial-killer** branché religion et rituel profanateur, **tueur en série** qui finit par vider son meilleur ami, un prêtre, de tout son sang.* (CL p.124)

Cette section nous a indiqué que les scripteurs peuvent signaler un emprunt d'origine anglaise de différentes manières, soit en incluant l'élément en question dans la langue française soit en signalant qu'il n'y fait pas partie. Sur la base des données du corpus, j'ai présenté des exemples d'emploi des caractères italiques, des guillemets et des traductions et explications servant à ce propos. Pourtant, on constate que dans la grande majorité des cas, les emprunts ne sont pas signalés ou commentés. Nous allons maintenant quitter ce domaine et aborder l'étude de différents aspects sociologiques de l'emprunt.

# CHAPITRE 4

## ASPECTS SOCIOLOGIQUES

Dans ce chapitre je mettrai en lumière quelques aspects sociologiques concernant l'emprunt linguistique. D'un côté, je vais examiner de près les motivations de l'emprunt ; pour quelles raisons les usagers de la langue française ont-ils dans certaines situations recours aux anglicismes ? De l'autre, je vais traiter du protectionnisme linguistique en France. Que fait-on pour empêcher l'utilisation répandue des emprunts en français ? Cette question est intéressante à la fois en ce qui concerne l'introduction des termes étrangers et leur chance de subsister après avoir été introduits en français. Nous commençons par l'étude des raisons pour lesquelles on opte pour l'emploi d'un anglicisme.

### 4.1 Les motivations de l'emprunt

Nous avons déjà vu (3.2) dans les contextes où figurent les emprunts que ceux-ci sont souvent utilisés afin de décrire une réalité étrangère, mais qu'ils peuvent aussi s'employer dans des contextes français où il existe déjà un terme français équivalent. Nous allons maintenant examiner de plus près les motifs qui peuvent mener les usagers au choix d'un terme étranger. Afin que la présentation soit claire, je m'appuie en partie sur les facteurs proposés par Johansson et Graedler (2002 : 127-131). Les causes dont je traiterai sont les suivantes : le prestige des pays anglophones, le besoin de combler les lacunes lexicales, le désir d'authenticité, l'identification avec la culture anglo-saxonne, l'appel d'attention et la communication internationale. Je vais essayer d'illustrer ces différentes motivations à l'aide d'exemples tirés du corpus. Signalons cependant qu'il est souvent difficile de constater avec

certitude les causes de l'utilisation d'un anglicisme dans tel ou tel cas. En conséquence, les catégories sont approximatives, et les causes réelles relèvent généralement de plusieurs facteurs en combinaison. Toutefois, les catégories esquissées peuvent servir d'indications sur les motivations possibles de l'emprunt à l'anglais.

#### 4.1.1 *Le prestige*

Nous avons vu (3.1) que le français emprunte beaucoup de lexies anglaises appartenant à des domaines dominés par les pays anglophones. Ce fait se rapporte à l'anglophilie et surtout à l'admiration pour les États-Unis. Chantal Bouchard (1999 : 34) affirme que « les emprunts peuvent exprimer la familiarité, la proximité avec une culture étrangère prestigieuse. Le plus souvent, on cherche à s'approprier de cette manière un peu de ce prestige ». Bouchard (1999 : 35) ajoute qu' « on tâche souvent d'adopter les manières d'une société qui nous fascine », en d'autres termes on tente de lui ressembler. Comme je l'ai déjà indiqué (3.2), j'ai trouvé dans mon corpus un certain nombre d'exemples où l'on a utilisé un anglicisme bien qu'il existe un terme français correspondant. C'est pourquoi on a fréquemment accusé de snobisme ceux qui les emploient. Considérons les exemples suivants :

(189)...aussi célèbre pour son humour [...] que ses produits **outdoor** pour leur technicité.  
(Elle p.66)

(190)...mais follement attractives pour tous les **fashion addicts**. (Elle p.45)

Dans l'exemple (189) la lexie empruntée, *outdoor*, fait double emploi avec des lexies qui existent déjà dans la langue française, telles que *dehors* et *extérieur*, sans doute pour des raisons de prestige. Dans (190) on aurait facilement pu remplacer l'anglicisme par exemple par des expressions françaises comme *les accros de la mode* ou *les fanatiques de la mode*. Je peux également donner un autre exemple de ce phénomène :

(191) *Egorger une innocente et adorable biquette en direct* **live**... (CL p.60)

Cet exemple est un peu spécial en ce que l'anglicisme *live* et le terme français équivalent *en direct* sont juxtaposés. Il est difficile d'expliquer l'emploi d'un tel pléonasme par d'autres raisons que le snobisme langagier.

Cependant, il faut remarquer que le scripteur peut aussi choisir d'utiliser un anglicisme au lieu de son synonyme français par exemple si l'anglicisme représente pour lui des valeurs connotatives positives ou si le terme anglais lui paraît plus international, plus moderne et/ou

plus précis que le terme français. Toutefois, il est improbable qu'un terme étranger soit utilisé dans ces cas-là si la langue donneuse ne jouissait pas d'un certain prestige par rapport à la langue emprunteuse. Soulignons que ce point est une condition pour que l'on fasse des emprunts du tout, et que dans la quasi-totalité des cas d'emprunts à l'anglais cette cause entre en jeu, quoique souvent en combinaison avec d'autres motivations.

#### 4.1.2 *Les lacunes lexicales*

La raison la plus évidente de l'utilisation d'un emprunt est qu'il s'agit de combler une lacune lexicale ; la langue emprunteuse manque de terme qui désigne une réalité particulière, par exemple un objet, une idée, une coutume, un concept, une pratique, une notion, etc., importée d'une autre culture. En général, la réalité entre dans la nouvelle culture avec son étiquette d'origine, c'est-à-dire le signifiant qui la désigne dans la langue qui a inventé ou qui diffuse l'innovation. L'*iPod* représente une telle nouveauté. Il s'agit d'un lecteur portatif de musique numérique, conçu et commercialisé depuis 2001 par l'entreprise américaine *Apple Computer*<sup>42</sup> :

(192) *L'iPod, c'est l'objet statut gamin par excellence. (R&F p.20)*

Le fait qu'il n'existe pas (encore) de terme français pour cet appareil, explique pourquoi l'on a recours au terme anglais. Cependant, on peut comparer cet exemple avec le cas de *Walkman*. Tout comme l'*iPod*, le *Walkman* est un appareil électronique diffusé par les États-Unis et dont la dénomination a accompagné son introduction en France. Par la suite, on a proposé comme remplacement de *Walkman* le néologisme français *baladeur*. Néanmoins, on ne peut pas dire que cette proposition est réussie. Dans mon corpus par exemple, je n'ai relevé que la forme anglaise. Si les Français utilisent un *Walkman* et non pas un *baladeur*, c'est probablement parce que le *Walkman* est venu des États-Unis, et qu'ils se sont accoutumés à employer cette forme.

On trouve de nombreux exemples de ce genre dans mon corpus, comme par exemple les désignations de styles de musique (193) et de genres de film (194) :

(193) *...pour recréer l'euphonie hypnotique de l'acid house. (R&F p.81)*

(194) *Il y a hélas beaucoup à jeter dans ce buddy-movie très années 80. (CL p.120)*

---

<sup>42</sup> Cf. <http://fr.wikipedia.org/wiki/IPod>

Pour ce qui est de ces types d'emprunts, la lexie étrangère ne trouve pas de concurrence dans la langue française, au moins dans un premier temps.

#### 4.1.3 *L'authenticité*

Les anglicismes s'emploient parfois parce que le scripteur vise à donner au texte une atmosphère locale de façon à ce qu'il paraisse authentique. Dans un récit du *Far West*, par exemple, il est tout à fait naturel de rencontrer des *cowboys* et des *sheriffs*. Voici un exemple tiré du corpus :

(195) *Orchestre, chœurs, pom-pom girls, écrans géants encadrés de bannières étoilées...*  
(MC p.88)

Ce dont il s'agit est un événement qui a eu lieu aux États-Unis. En mentionnant les *pom-pom girls*<sup>43</sup> l'auteur veut probablement que l'on ait l'impression d'être présent à cet événement, ou au moins il désire reproduire l'atmosphère là-bas. Il en va de même pour la mention des *rednecks* dans (196) :

(196) *On raconte que la moitié des 1800 spectateurs présents ce soir-là étaient des rednecks venus casser du punk...* (R&F p.113)

Un autre aspect de l'authenticité se manifeste dans les interviews avec des personnes anglophones. Ainsi, on établit une certaine intimité avec la personne interviewée. Considérons deux exemples du corpus :

(197) *Il était [...] une des personnes les plus 'speed' que je connaisse.* (CL p.88)  
(198) *Wow, c'est chaud !* (CL p.68)

L'exemple (197) relève d'une interview avec Sidney Poitier, célèbre acteur et réalisateur américain. Nous voyons que le terme anglais qu'il a utilisé est repris dans la version française. Notons cependant que le terme anglais est mis entre guillemets. Ici il se peut aussi que le terme anglais soit employé parce que l'auteur ne trouvait pas de traduction adéquate en français. Dans (198), il s'agit d'une interview avec l'acteur de comédies américain Marlon Wayans. L'utilisation de l'interjection anglaise est probablement censée imiter sa manière de parler ainsi que sa personnalité.

---

<sup>43</sup> En fait, cette lexie trouve son origine dans la lexie française *pompon*, qui désigne selon le *Petit Robert* « petite boule composée de fils de laine, de soie servant d'ornement ».



#### 4.1.4 *L'identification*

Les anglicismes peuvent également servir de signe d'identification avec la culture anglo-saxonne. Dans ce cas-là, les emprunts anglais signalent une certaine façon de vivre. Il s'agit surtout de jeunes qui s'identifient avec des subcultures trouvant leur origine dans des pays anglophones, notamment aux États-Unis. Le hip-hop, le punk, la science-fiction, les skateboards, les ordinateurs, etc., en constituent des exemples. Si l'on désire marquer son appartenance à ces milieux et/ou se créer une identité particulière par rapport au milieu d'origine, la langue, et par conséquent les anglicismes, est un symbole très important, les vêtements en est d'ailleurs un autre. Les subcultures témoignent souvent d'une protestation contre la culture des adultes et la société en général. L'emprunt peut ainsi constituer une manière d'exclusion, c'est-à-dire que ceux qui ne comprennent pas les anglicismes utilisés sont exclus. Normalement, il faut être au courant du domaine concerné afin de bien comprendre les anglicismes en question.

Un autre aspect de ce motif de l'emprunt est que la « langue maternelle » de ces subcultures est l'anglais dans la quasi-totalité des cas. Les textes, comme par exemple les manuels d'informatique, les livres science-fiction, les paroles des chansons et ainsi de suite, sont généralement en anglais. Aussi la communication avec d'autres participants, surtout via Internet, se fait-elle dans la plupart des cas en anglais.

Dans mon corpus, j'ai relevé de nombreux exemples d'une telle identification avec les subcultures, vu que mes sources en traitent plusieurs. Je cite trois exemples du « jargon » des subcultures musicales :

(199)...*et une cabine où des djs mixent de la house...* (Elle p.158)

(200)...*cette compilation DVD du label hip hop meets R&B Hostile paraît pile-poil...*  
(R&F p.112)

(201) *Bruno Lopes [...] a toujours un flow énergique, old school certes, mais irréprochable.* (R&F p.90)

Il faut être quelque peu informé du vocabulaire de ces sujets afin de comprendre exactement ce dont il est question.

#### 4.1.5 L'attention

Dans certains cas, l'intention de l'emploi d'un emprunt peut être d'attirer l'œil du lecteur, comme dans le cas de la publicité. De plus, les anglicismes sont souvent utilisés dans la publicité parce que l'anglais est un signe de modernité populaire. Regardons de près les deux exemples suivants, extraits d'une publicité pour un rouge à lèvres :

(202) *S* comme **shimmer**, au résultat étincelant... (MC p.252)

(203) *G* pour **glossy**, au fini translucide et brillant... (MC p.252)

Nous voyons ici que l'emploi des anglicismes, en combinaison avec les lettres initiales, est probablement censé attirer notre attention et nous faire remarquer les qualités de ce produit.

Si l'on utilise un emprunt afin d'attirer l'attention, la focalisation est avant tout sur la forme anglaise, et non pas sur le contenu. À ce propos, je peux aussi mentionner les jeux de langage où entrent des anglicismes. J'ai trouvé un exemple d'un tel usage ludique des termes anglais dans mon corpus :

(204) *C'est dire le **flip**...et le **flop**.* (CL p.60)

En fait, *un flop* désigne ici un film qui n'a pas fait succès. La lexie *flip* signifie originellement selon le *Petit Robert* « état de dépression consécutif à l'absorption de stupéfiants ». Ainsi, nous pouvons constater que sa signification accentue d'une certaine mesure le manque de succès. Cependant, vu que l'on ne caractérise pas normalement un film comme un *flip*, je dirais que cette lexie est plutôt mise ici à cause de l'allitération, en d'autres termes le jeu de langage.

#### 4.1.6 La communication

Mentionnons finalement la communication internationale comme une cause de l'emprunt. Les contacts à travers les frontières se multiplient de nos jours et cela crée une situation favorable aux emprunts d'une langue à une autre. Il est évident que si l'on dispose d'un terme commun, on se comprend mieux. La motivation de l'utilisation d'un emprunt est dans ces cas à la fois d'éviter la confusion et d'améliorer la compréhension.

Le besoin de termes communs afin de se comprendre se manifeste surtout dans les domaines techniques. En ce qui concerne Internet par exemple, on peut argumenter qu'il peut, dans certains cas, être utile de partager les mêmes termes techniques, vu qu'il s'agit d'un

réseau international. Je cite deux exemples de dénominations de fichiers informatiques relevés dans mon corpus :

(205) *Tout est en Aiff.* (R&F p.20)

(206) *Oh tout est là, mais pas en mp3, bien sûr.* (R&F p.20)

La langue anglaise sert de *lingua franca* dans de nombreuses situations de communication entre des gens n'ayant pas la même langue maternelle. Les relations professionnelles et les visites touristiques sont des exemples de situations où l'on a souvent besoin de communiquer à l'aide de l'anglais. Le rapport régulier avec une langue étrangère, fait que l'on emprunte plus facilement ses termes.

La facilitation de la communication peut aussi se manifester au niveau national. Il peut par exemple être difficile de changer de terme après que les locuteurs se sont accoutumés à la lexie étrangère. Si l'on emploie un nouveau terme, on risque de ne pas se faire comprendre par l'interlocuteur.

#### **4.1.7 *Commentaire***

Nous avons vu que le choix d'un terme étranger peut avoir diverses raisons. Pourtant, le trait commun est l'influence de la culture anglo-américaine. C. Bouchard (1999 : 12) soutient que « les emprunts entrent en corrélation avec d'autres facteurs d'ordre culturel et politique qui relèvent des rapports entre la communauté emprunteuse et la société « créditrice » ». Il est également à noter que les catégories esquissées se chevauchent. Généralement, il n'y a pas un seul motif de l'emprunt. Dans la plupart des cas, il faut le souligner, les causes d'un emprunt relèvent en réalité d'une combinaison de plusieurs facteurs. Les emprunts ont souvent été récusés comme étant uniquement des résultats de snobisme. Cela est peut-être vrai dans un certain nombre de cas, mais nous avons vu que les motifs sont souvent plus variés que cela.

Il faut également ajouter que l'utilisation des anglicismes est actuellement facilitée par le fait que l'on apprend mieux l'anglais à l'école en France. Les connaissances générales des Français sur l'anglais sont plus élevées de nos jours qu'auparavant, ce qui rend plus facile l'introduction des anglicismes. Lorsque l'on connaît déjà le sens des termes anglais, il est évident que l'on les reprend plus facilement.

Nous avons vu que les emprunts à l'anglais relèvent d'une double influence ; à la fois d'en haut et d'en bas de la société. La langue anglaise jouit d'une influence dans les affaires,

le commerce, la culture, etc. En plus, l'anglais est un ingrédient important dans les subcultures, c'est-à-dire, pour la plupart, la culture des jeunes.

## 4.2 Le protectionnisme linguistique

Bien qu'il y ait, comme nous l'avons vu, divers facteurs qui sont favorables aux emprunts à l'anglais par le français, il y a aussi des forces qui contrecarrent l'expansion ceux-ci. Le protectionnisme linguistique constitue la force la plus importante à ce propos. En 1964, René Étiemble a poussé un cri d'alarme contre le « franglais » en publiant son fameux ouvrage *Parlez-vous franglais ?*. L'emprunt à l'anglais y était traité uniquement comme un défaut ou un snobisme, et Étiemble supposait implicitement que les Français y renonceraient d'eux-mêmes dès lors qu'ils seraient informés du ridicule et de l'inutilité de cette mode (cf. Pergnier 1989 : 13). Étiemble n'est cependant pas le seul à avoir contesté les emprunts à l'anglais. Nous allons maintenant regarder de plus près différents aspects du protectionnisme linguistique en France.

Au cours des années, diverses institutions et commissions ont été établies en France en vue d'enrichir la langue française et la protéger contre l'invasion linguistique anglo-américaine. En 1958 Paul Camus créa la société « Défense de la langue française » qui se proposa pour objectifs de :

- « Défendre la langue française :
- ses qualités propres de clarté, de précision, d'harmonie, sous la caution de l'Académie Française ;
- son universalité, sa diffusion mondiale. »<sup>44</sup>

L'Académie Française fonda en 1966 le « Haut Comité de la langue française », dans le but de poursuivre les recherches d'à peu près une centaine d'organismes assurant la défense et le contrôle du vocabulaire français, dans différents domaines (cf. Zanola 1991 : 14). En plus, ce comité était chargé d'établir des normes d'usage dans le ministère. À partir des années 1970 les « Commissions ministérielles de Terminologie » travaillent afin de réduire le nombre d'anglicismes dans les langues de spécialité. Les attributions du « Commissariat Général de la Langue Française », établi en 1984, recouvrent en particulier la coordination des travaux terminologiques, et il s'est aussitôt lancé dans une « campagne » contre les emprunts, notamment les emprunts à l'anglais (cf. Calvet 1999 : 258). En 1989 le « Conseil supérieur de la langue française » et la « Délégation générale à la langue française », intitulée à partir de

---

<sup>44</sup> Commissariat Général de la Langue Française. 1987. *Organisations et Associations francophones – répertoire 1987*. Cité dans Zanola (1991 : 14).

2002 la « Délégation générale à la langue française et aux langues de France », ont succédé au « Comité consultatif de la langue française » et au « Commissariat Général de la Langue Française ». Actuellement, ce sont ces deux organismes, ainsi que la « Commission Générale de Terminologie et de Néologie » qui s'occupent des questions concernant la langue française au plan national français.

Les travaux de ces différentes institutions et commissions relatives à la défense de la langue française incluent entre autres des rectifications d'orthographe, des remplacements des anglicismes par des termes français préexistants et la création de néologismes français. Nous avons vu (2.3.1.4) qu'il y a par exemple plusieurs lexies de suffixe anglais *-er* auxquelles on a attribué le suffixe français équivalent *-eur*, suite à une telle rectification proposée par les Commissions ministérielles de terminologie. Cependant, le suffixe français n'a pas pour autant remplacé totalement le suffixe anglais. En ce qui concerne les emprunts lexicaux, on réussit des fois à intégrer des termes français correspondants dans la langue d'usage. Les lexies *ordinateur* et *logiciel* ont par exemple quasiment supplanté les lexies anglaises *computer* et *software*. Dans d'autres cas, les propositions ont échoué largement. À titre d'illustration, je peux mentionner qu'il n'y a probablement pas beaucoup de Français qui savent ce que c'est qu'un *animateur*, mais « tout le monde » connaît les termes anglais *dj* et *disc-jockey*. Notons qu'afin de diffuser les résultats des modifications proposées, l'environnement linguistique joue un rôle primordial. Il faut que les nouvelles formes soient visibles et utilisées pour que les usagers s'y habituent. Il est essentiel que la proposition soit adoptée par les usagers de la langue, puisque si ceux-ci refusent de la mettre en application, elle est évidemment vouée à l'échec. Jean Tournier (1998 : 16) commente la situation ainsi : « Bien que cautionnées par l'Académie française, elles [les graphies rectifiées] ont suscité beaucoup d'hostilité de la part du public, qui, depuis lors, dans sa très grande majorité, se refuse à les utiliser ». Par là, Tournier s'avère peut-être trop pessimiste puisque dans mon corpus j'ai relevé plusieurs exemples où de telles propositions ont été respectées, comme par exemple la substitution du suffixe *-eur* au suffixe *-er*, ainsi que du suffixe *-ique* au suffixe *-ic*. J'ai aussi observé l'ajout d'un accent aigu afin de faire intégrer les lexies dans le système français. Je peux également mentionner que j'ai observé l'utilisation de lexies françaises proposées comme substituts aux anglicismes. J'ai par exemple relevé à la fois l'emploi de *SMS* et son équivalent français *texto*, ainsi que *e-mail / email* et *courrier électronique*. Le fait que les nouvelles formes s'emploient en français peut être une indication que celles-ci relayeront par la suite les formes anglaises.

Il existe également en France des lois relatives à la défense de la langue française. La loi du 31 décembre 1975, dite la loi Bas-Lauriol, rend obligatoire l'emploi de la langue française dans plusieurs situations particulières. Le premier article de cette loi ordonne :

« Dans la désignation, l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire. Le recours à tout terme étranger ou toute expression étrangère est prohibé lorsqu'il existe une expression ou un terme approuvés par le décret n° 72-19 di [sic] 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française. Le texte français peut se compléter d'une ou plusieurs traductions en langue étrangère ». <sup>45</sup>

Cette loi permet entre autres de condamner les entreprises n'utilisant pas le français en France. La compagnie britannique *British Airways* fut par exemple condamnée parce qu'elle avait émis des billets d'avion uniquement en anglais. De même, un producteur de planches à voile a été condamné parce que les instructions n'existaient qu'en anglais. La loi la plus récente sur l'emploi de la langue française est la loi dite Toubon, datant du 4 août 1994. Cette loi parle du droit et du devoir d'utiliser la langue française en France et dans les organisations internationales. Elle porte avant tout sur la pratique langagière des fonctionnaires officiels et des annonceurs ; ils n'ont pas le droit d'employer des anglicismes. Pourtant, une exception est également faite ici pour les anglicismes adoptés et intégrés en français, ainsi que ceux auxquels on a ajouté une traduction en français. La loi Toubon ordonne par exemple que tout participant français à des colloques ou des congrès organisés en France doive s'exprimer en français. Pour ce qui est des documents de travail, une traduction en français est le minimum demandé. Cette loi porte également sur l'enseignement ; il faut que les examens et concours, ainsi que les thèses et mémoires soient rédigés en langue française.

Étant donné cette activité ardente de la part des protectionnistes du français, on peut se poser la question de savoir si le français est plus touché que d'autres langues européennes par l'influence anglaise. Selon John Humbley (2000 : 90), cela n'est pas le cas ; bien au contraire « le cas du français est exceptionnel du point de vue non de l'accueil mais plutôt de la résistance offerte à cette influence ». Afin de comprendre la raison de cette supposition courante, il faut jeter un coup d'œil sur l'histoire des relations entre la France et les États-Unis. Pierre Trescases (1982 : 125) affirme que « les attaques contre les américanismes [...] sont le produit d'une réaction, dans tous les sens du terme, à l'encontre d'une révolution culturelle et sociale qui confirme le déclin de la civilisation française et de sa langue ». La raison principale de cette supposition est donc que la France voit son prestige décliner au profit de

---

<sup>45</sup> La loi n° 75-1349 du 31 décembre 1975. Cité dans Zanola (1991 : 15).

celui de l'Amérique. Par conséquent, on voit que le « problème » relève de la réalité extralinguistique. De ce point de vue, Louis-Jean Calvet (1999 : 262) affirme qu' « on ne changera rien à la puissance des pays anglo-saxons, en particulier les États-Unis, en luttant contre les emprunts à l'anglais ». En revanche, c'est « en agissant sur la situation dans laquelle se meut la langue et dont elle témoigne en partie » (Calvet 1999 : 265) que l'on pourra éventuellement changer l'état des choses. Ajoutons que l'évolution de la situation linguistique mondiale paraît peut être plus sévère pour les Français que pour d'autres Européens puisque la langue française a traditionnellement eu une position plus importante qu'aujourd'hui sur l'échelle mondiale, alors que la position d'autres langues européennes, comme l'allemand et l'italien par exemple, est demeurée plus stable.

L'attitude dirigiste dans le langage est couramment critiquée par les linguistes. Ceux-ci déclarent souvent qu'il ne faut pas empêcher la langue de s'évoluer et ils soulignent l'importance de l'usage. On peut constater que les attitudes des puristes ne correspondent pas toujours à celles des usagers de la langue française. Zanola (1991 : 17) soutient qu' « une planification linguistique éclairée doit [...] s'appuyer sur des recherches sociolinguistiques connaissant les motivations et les attitudes des locuteurs et des usagers de la langue en question ». Il n'est pas facile d'imposer aux usagers de nouvelles règles concernant leur langue si ceux-ci n'en ressentissent pas le besoin.

La politique linguistique joue-t-elle alors un rôle pour l'usage réel de la langue ? Nous avons vu à travers cette étude que les anglicismes en français, au moins dans certains registres de la langue, sont très nombreux. Cela peut être une indication que les protectionnistes travaillent en vain. Il est difficile d'empêcher l'introduction des anglicismes, ce qui fait que le travail prend du retard par rapport à l'expansion de ceux-ci. De fait, les protectionnistes entrent souvent en jeu trop tard pour qu'un changement ait lieu, car lorsque l'emprunt a déjà eu le temps de s'intégrer, il n'est pas facile de changer d'habitudes langagières. Cependant, on ne peut pas savoir si la quantité d'anglicismes aurait été beaucoup plus élevée sans ce protectionnisme. Il est probable que le nombre en serait au moins un peu plus élevé. On peut constater que l'activité des Commissions de Terminologie a eu une influence sur différentes terminologies. J. Humbley (2000 : 90) affirme que « les résultats dans le domaine de certains vocabulaires spécialisés en voie de vulgarisation, comme celui de l'informatique, dépassent parfois les espoirs de leurs promoteurs ». De plus, nous avons vu des exemples où l'on tient compte des modifications orthographiques proposées. En tout cas, le discours polémique a sans aucun doute contribué à une prise de conscience des questions concernant la langue de la part des Français, ce qui est évidemment un fait positif.

# CONCLUSION

La langue française a emprunté des éléments linguistiques à l'anglais de façon étendue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Au cours des années l'afflux d'anglicismes n'a pas diminué. Au contraire, il a pris de l'ampleur malgré les efforts acharnés des protectionnistes de la langue française en vue de freiner cette tendance. Si l'on s'en tient aux résultats de cette recherche, il n'y a aucune indication que la situation changera dans l'avenir immédiat.

La conclusion générale que l'on peut tirer de cette étude est que la base lexicale anglophone au sein de la langue française n'est pas insignifiante. À la base de 4 magazines français, 431 anglicismes différents ont été relevés. Il faut noter que l'on a seulement compté les emprunts faits après 1960 et que l'on a également exclu les emprunts sémantiques ainsi que les emplois uniques des termes anglais. Les résultats de mon analyse ont révélé que les emprunts directs sont en majorité (399). Ceux-ci relèvent de plusieurs classes de mots différentes : les noms (257), les adjectifs (103), les verbes (15), les adverbes (2), les groupes prépositionnels (2), les interjections (2), les onomatopées (4) et les sigles (14). Notons cependant que la majorité écrasante en est des noms. Cependant, j'ai également constaté des occurrences de pseudo-emprunts (10), de lexies hybrides (12), ainsi que de calques de forme (10).

Ensuite, nous avons vu que la plupart des emprunts ont gardé leur forme anglo-saxonne. Or, bien que les ajustements orthographiques ne soient pas très étendus, nous en avons relevé quelques exemples. J'ai observé que l'on ajoute des fois un trait d'union ou un accent aigu afin de faire intégrer les lexies dans la langue française. J'ai également constaté que l'on remplace des fois une désinence anglaise par la désinence française correspondante. Il y a aussi des exemples où l'on a employé la minuscule et la majuscule selon les règles françaises. Néanmoins, il faut remarquer que j'ai souvent observé des emplois graphiques oscillants, ce qui s'explique probablement par une hésitation d'usage de la part des journalistes. Au point de vue de la morphosyntaxe, nous avons constaté que l'on fait des fois des aménagements afin d'adapter les lexies anglaises au système et aux règles de la langue française. Les noms de provenance anglaise sont par exemple dotés d'un genre grammatical.



À ce propos, nous avons constaté que la grande majorité des noms inanimés deviennent masculins, mais qu'il y a des facteurs qui favorisent l'attribution du genre féminin dans certains cas. La formation d'un pluriel à partir des anglicismes ne représente pas normalement un problème en français, mais nous avons vu qu'il y a des exemples où l'emploi en français diffère de l'usage anglais. Quant aux verbes, ils s'adaptent normalement au système français. Plus précisément, ils se conjuguent en règle générale comme les verbes français du premier groupe. Bien que les adjectifs posent un problème de désinence, nous avons vu qu'ils sont bien représentés dans le corpus. Cependant, ils ne s'accordent normalement pas en genre et en nombre.

Cette étude a mis en évidence que les contextes où figurent les emprunts à l'anglais sont nombreux. Les anglicismes relevés appartiennent à un grand nombre de champs thématiques différents, pas uniquement ceux dont traitent principalement les magazines dépouillés, c'est-à-dire la musique, la mode et le cinéma. Cependant, ce sont dans ces domaines, particulièrement la musique, que l'on a retenu le plus grand nombre d'anglicismes. Dans certains cas, l'emprunt est signalé et expliqué. Néanmoins, dans la plupart des cas, les anglicismes s'emploient sans qu'il soit remarqué qu'il s'agit de termes étrangers. Nous avons constaté que les anglicismes s'utilisent aussi bien dans des contextes français que dans des contextes anglo-américains.

Nous avons vu à travers cette étude que les motivations des usagers de la langue pour utiliser les anglicismes sont nombreuses et complexes. Cependant, il faut remarquer que les anglicismes doivent jouir d'un certain statut chez les Français, sinon ils n'en auraient sans doute pas autant emprunté et utilisé. L'influence de la culture anglo-américaine est à la base de toutes les raisons de l'emprunt. La multiplication des contacts internationaux, ainsi que le rôle de plus en plus important des médias contribuent au maintien de la position de la langue anglaise, et par conséquent à la situation favorable des emprunts. Comme les États-Unis jouent actuellement un rôle considérable dans de nombreux domaines sur l'échelle mondiale, il est tout à fait normal de leur emprunter des éléments de langue. Ce fait n'est pas uniquement dû au prestige dont jouit leur langue, mais aussi aux nombreuses relations entre la France et l'Angleterre et les États-Unis. Il s'agit de relations politiques, économiques, culturelles, touristiques, scientifiques, commerciales, et ainsi de suite. La France fait partie de la communauté internationale et elle ne peut pas, et par conséquent la langue française non plus, s'isoler du reste du monde.

On entend souvent parler d'une crise du français. Les puristes les plus pessimistes craignent que le français ne disparaisse au profit de l'anglais. La langue française est-elle

vraiment en danger ? La réponse à cette question est négative ; il n'y a aucune indication là-dessus. Si une langue arrête de s'approprier de nouveaux éléments langagiers, c'est un signe qu'elle a stagné et qu'elle se prépare à la mort. Une langue vivante est toujours en évolution, et doit aussi l'être. Cependant, cela ne veut pas dire que la langue française doit capituler devant la langue anglaise ; bien au contraire, la situation peut avoir la fonction de stimulant pour que la créativité lexicale en France fleurisse.

La situation française nous a montré que l'usage linguistique se dirige difficilement. Nous avons également vu qu'il y a bien des opinions contradictoires en ce qui concerne la planification linguistique en France. Cependant, les débats animés sur ces questions ont sans aucun doute mené à l'attention accrue au sujet et par conséquent à une prise de conscience relative à la langue de la part des usagers. Que la langue fasse l'objet de réflexion et de discussion est un avantage incontestable.

L'étude actuelle ne se prétend pas exhaustive ; bien des aspects concernant le domaine des anglicismes dans le français hexagonal contemporain restent à être mentionnés et approfondis. Tout de même, j'espère qu'elle est parvenue à donner une image de l'influence qu'a la langue anglaise actuellement sur le français. Enfin, j'espère que cette étude a contribué à la mise en lumière de quelques aspects importants concernant les emprunts linguistiques en français ; d'un côté la nécessité des emprunts, c'est-à-dire leur rôle important pour l'adaptation de la langue française à tous les besoins de communication dans le monde moderne, de l'autre, la nécessité de respecter la langue française ainsi que ses ressources langagières qui sont issues d'une longue tradition.

# APPENDICE

Suit la liste alphabétique de toutes les phrases comportant des anglicismes relevées dans le corpus. L'astérisque signale que l'anglicisme n'est ni enregistré dans le *Petit Robert* (2004), ni dans les dictionnaires des anglicismes suivants : J. Rey-Debove & G. Gagnon (1988), M. Höfler (1982), J. Tournier (1998). Pour ce qui est des anglicismes qui y sont inclus, la date de sa première attestation selon ces dictionnaires est indiquée entre parenthèses.

*acid house	...pour recréer l'euphonie hypnotique de l'acid house. (R&F p.81)
*after	...le célèbre artiste au teint bronzé n'a pu accéder à l'after. (R&F p.69)
*after prime	Notre conseil : filmer l' « after prime », Kamel en boîte avec la Louv'. (Elle p.24)
*after-punk (adj)	La deuxième révolution after-punk commence ici et maintenant. (R&F p.84)
*Aiff	Tout est en Aiff. (R&F p.20)
*alt country	...plus proche aujourd'hui des ambiances de Sonic Youth que de l' <i>alt country</i> de ses origines. (R&F p.31)
*americana	...tout le chemin parcouru par les ex-figures de proue de l'americana. (R&F p.82)
*american kids	Si Joshua et Charlie sont d'authentiques <i>american kids</i> , ils n'en vénèrent pas moins notre vieille Europe. (R&F p.35)
*animalmania	L'animalmania sera la seule façon d'être sauvagement à la mode cet automne. (MC p.199)
*antifolk	...la crème de la scène folk et antifolk aux Mains d'Œuvre, porte de Cligancourt. (R&F p.12)
*anti-skinheads	“Paranoid” offre une incroyable diatribe anti-skinheads, “Fairies Wear Boots”. (R&F p.36)
*artwork	...l'artwork, enfantin, a été réalisé par les neveux et nièces de Robert... (R&F p.46)
*arty	...un rock clean pour ne pas dire clinique s'était substitué aux délires arty de la pseudo grande époque. (R&F p.110)
baba-cool (1975) (adj)	Quoique un peu baba-cool dans l'esprit, la démonstration est efficace... (CL p.124)
*baba jazz	Avec ce titre de crade, baba jazz, le songwriter de Floride évoque les meilleures fusions... (R&F p.8)
*baby-boomers	Des baby-boomers qui regardent leur jeunesse dans le rétroviseur ? (Elle p.32)
*backing guitar	...avec l'irremplaçable voix de Lemmy s'époumonant sur fond de backing guitars directement héritées de Robert Johnson et Willie Dixon. (R&F p.86)
*back-rooms	...le Danois a récuré les back-rooms du film gay. (CL p.8)
*backstage	Moments volés dans les backstages de ces mannequins en herbe. (Elle p.20)
*bad guy	...c'est Dougray Scott, le bad guy de <i>Mission : Impossible 2</i> ... (CL p.8)

*basic track	...on trouve en guise de bonus à la crème une quinzaine de basic tracks (instrumentaux donc) des standards originaux... (R&F p.112)
beat (1966)	J'adore son beat. (R&F p.54)
beat (1966) (adj)	Les textes sont speedés, argot beat, râpeux... (R&F p.98)
*beatlesien	...quelques grands singles dont l'impérissable et beatlesien "My White Bicycle"... (R&F p.97)
*beauty addict	Beauty addict, vous rêvez de changer de texture de rouge comme de vêtements ? (MC p.252)
*beauty-portefeuille	Ce beauty-portefeuille a une allure « cuir, tu m'attires ». (MC p.258)
Best Of / best of (1987)	1) Ce Best Of [...] est pourtant une preuve de leur génie absolu. (R&F p.95) 2)...mieux vaut user du best of « Sylvie Vartan. Les années RCA 1961-1983 » (BMG Média) avec modération. (Elle p.117)
biker (dat. ?)	Les bikers sont très nerveux. (R&F p.72)
*bimbo	Lequel d'entre vous a très certainement été une bimbo blonde dans une vie antérieure ? (CL p.68)
Black / black (1970)	1) Mais qui est ce Black qui joue avec ses dents dans un tel enfer sonore ? (R&F p.68) 2) Lequel de vous deux a eu cette idée dingue de transformer deux blacks costauds en pétasses blanches ? (CL p.68)
black (1970) (adj)	C'est celle d'un Robert Smith black qui se serait barbouillé du sang de ses ancêtres. (R&F p.84)
black tie (adj)	Pour un sublime effet « black tie », le gris charbon scintillant ourle le contour des yeux... (MC p.257)
*blockbuster	Un blockbuster fantastique mais trop ambitieux. (CL p.130)
*blue eyed soul	On y trouve la blue eyed soul à la Dusty. (R&F p.95)
*bluesy	...une version bluesy de "Futur Now" des MC5... (R&F p.80)
*bluesman	Le chanteur au sourire éclatant se révèle bluesman mélancolique. (MC p.144)
*blues-rock	PJ Harvey jouait déjà ce blues-rock sauvage au début des années 90. (R&F p.82)
blush (1969)	Faites un teint plutôt sophistiqué avec fond de teint + poudre, mais ayez la main légère sur le blush. (Elle p.68)
body (1975)	...ce body à armature en tulle Stretch. (Elle p.147)
bodybuildée (1983)	Comment un homme habillé en clown et pendu aux bras d'une blonde bodybuildée pourrait-il s'en soucier ? (CL p.89)
boogie (1970)	...Earl ne dit jamais non au boogie... (R&F p.89)
*booster / booste (v)	1) Je passe mon temps à les booster... (MC p.98) 2)...l'extrait de Super Levure Bio, qui booste la synthèse des fibres de collagène et d'élastine... (MC p.251)
*boosteuse	Boosteuse [titre]. Il lisse immédiatement les rides grâce à ses actifs tenseurs, et renforce la peau avec ses sucres et ses vitamines. (MC p.260)
*bootleg (adj)	La qualité des images du DVD bootleg force le respect. (R&F p.71)
boots (1966)	...la pianiste aux boots luisantes remet ses mains en branle... (R&F p.112)
*born-again	Les born-again s'engagent à convertir le maximum d'infidèles. (MC p. 84)
*born again (adj)	Cette femme est une évangéliste « born again » (née à nouveau)... (MC p.84)
British (1970)	Fairies (qui peut également signifier tarlouze chez le [sic] British)... (R&F p.36)
british (1970) (adj)	...où lumières douces, profonds fauteuils chamarrés ou en cuir créent une ambiance so british. (MC p.276)
*britpop	Mais les Supergrass ont été trop rapidement rangés dans la britpop de 1994. (R&F p.95)
*british lover	Le british lover succombe à Jemina Goldsmith. (Elle p.89)
brownie (1993)	...la Death de Sharon impliquera chocolat noir et brownie. (R&F p.17)
brunch (1970)	...l'hôtel propose un forfait de deux nuits en chambre double, avec petits déjeuners – brunch compris. (MC p.276)

brushing (1966)	Je ne pouvais même pas faire mon brushing, tu te rends compte ? (MC p.58)
bubblegum (1973)	Stéphane porte le nom de bubblegum de sa structure impliquée. (R&F p.76)
*buddy-movie	Il y a hélas beaucoup à jeter dans ce buddy-movie très années 80. (CL p.120)
*bullshit	Pas sauvages mais souvent électrifiées, ses chansons sont extrêmement directes : pas de bullshit. (R&F p.84)
*businesswoman	Parallèlement, la dissidente lance sa marque de sacs, avec 7 dessus, et s'improvise businesswoman. (Elle p.28)
*buzz	Créer le buzz en faisant parler de ses marques bien avant que le moindre produit ne soit disponible. (Elle p.70)
*by night	...tableau d'un Paris by night où le gouvernement d'extrême droite décrète le couvre-feu. (CL p.118)
casting (1972)	...elle se joint au casting foisonnant de <i>Chromophobia</i> ... (CL p.14)
CD (1982)	On me demande souvent quels sont les cinq CD que j'emporterais sur une île déserte. (R&F p.3)
*charts	...au fur et à mesure qu'on grimpe dans les charts... (R&F p.110)
*cheapos	...un rockumentary cheapos, mais rigolo... (R&F p.111)
check-point (dat. ?)	Prendre un taxi permet de sortir du véhicule, de contourner le check-point en marchant... (MC p.28)
*chockablock (adj)	Les Hatepinks ont le chic pour écrire des morceaux <i>chockablock</i> ... (R&F p.76)
*clashien	...avec des mélodies aussi insistantes que [...], celle du clashien "End to Begin"... (R&F p.80)
clean (1978)	...un rock clean pour ne pas dire clinique... (R&F p.110)
*clubber	...une foule de jeunes clubbers dingues de musique électro-latino. (Elle p.158)
cocooning (1988)	Une envie de cocooning qui a le don d'énervé un très vieux vampire détestant le « j'm'enfoutisme » de la nouvelle génération. (MC p.66)
*collector	Sur le second disque, exclusivité du collector... (CL p.118)
*collector (adj)	...tiré à mille exemplaires collector... (R&F p.12)
come-back (1961)	Bataille rangée du côté des couvre-chefs qui font un come-back remarqué. (MC p.244)
combo (1967)	...les lecteurs jusqu'alors insensibles au charme de la musique assez extrême du combo. (R&F p.24)
compact-disc (1979)	...sort cette année-là "Thriller" de Michael Jackson, et apparaît sur le marché le compact-disc. (R&F p.6)
*concept album	Aux mots de <i>concept album country</i> , on peut être sûr qu'il y aura quelques moues dans la salle. (R&F p.84)
*concept store	Le concept store Colette, à Paris, fait des émules. (Elle p.166)
country (1972)	...revisiter la country originelle en explosant de l'intérieur. (R&F p.95)
*country-rock	...un album de country-rock compétent. (R&F p.31)
*coups de licks	Slick s'impose et enrichit les harmonies à coups de licks calibrés... (R&F p.89)
courrier électronique (dat. ?)	Courrier électronique [titre]. Chaque semaine, le feuilleton par e-mail de Fonelle et ses amies. (Elle p.72)
crack (1986)	Satan fume du crack. (R&F p.3)
*dancehall	Tout un tas d'excellents artistes de dancehall en Jamaïque écrivent eux aussi des paroles concernées. (R&F p.58)
deal (dat. ?)	Un deal avec la Warner et voilà <i>Slanted and Enchanted</i> sur les rails. (CL p.16)
*death metal (adj)	Une version death metal de "Thriller" en quelque sorte. (R&F p.114)
denim (1973)	Jean en denim délavé. (Elle p.150)
design (1965)	...cette boutique au design épuré... (Elle p.166)
design (1965) (adj)	PJ s'est produite au beau milieu de la très design et futuriste Modern Tate Gallery de Londres. (R&F p.63)

designer (1969)	...le rendez-vous des stylistes et des designers... ( <i>Elle</i> p.158)
destroy (1982)	...avis aux amateurs de grosses guitares destroy. ( <i>R&amp;F</i> p.87)
*digipak (adj)	Chaque disque, proposé sous un noble emballage digipak. ( <i>R&amp;F</i> p.36)
*director's cut (adj)	...une version director's cut qui permet de découvrir un nouveau montage. ( <i>R&amp;F</i> p.108)
disco (1976)	New Order citait souvent la soul, le disco et le funk comme influences. ( <i>R&amp;F</i> p.28)
disque dur (dat. ?)	Et des disques durs, il y en a de tout aussi portables que l'iPod... ( <i>R&amp;F</i> p.20)
dj (1968)	...et une cabine où des djs mixent de la house... ( <i>Elle</i> p.158)
*docu-drama	...politique correspondant davantage au docu-drama de la télévision qu'au cinéma. ( <i>CL</i> p.120)
do-it-yourself (1981)	...il y a déjà quelques saisons, le do-it-yourself (traduire « faites-le-vous-même ») n'aurait pu être qu'un feu de palle... ( <i>Elle</i> p.107)
*doom (adj)	Un album de metal bien lourd, bien lent, doom, comme si on avait enregistré les pieds enfoncés dans la boue. ( <i>R&amp;F</i> p.46)
drag-queen (1990)	...et les drag-queens sont consacrées stars tout public. ( <i>Elle</i> p.34)
dreadlocks (1984)	Toots n'a cependant jamais porté de dreadlocks... ( <i>R&amp;F</i> p.59)
*dress code	« Dress code exigé ». ( <i>MC</i> p.240)
DVD (1995)	Le DVD, par contre, ne fait pas d'étincelles. ( <i>CL</i> p.128)
ecsatsy [ <i>sic</i> ] [= ecstasy] (1988)	...comme dans un combat de kickboxing sous ecsatsy [ <i>sic</i> ]. ( <i>R&amp;F</i> p.84)
*electro	...il est question de rock, d'electro, de funk et de danse. ( <i>R&amp;F</i> p.81)
*electro-blues	Cet ovni se situe au confluent du jazz expérimental et de l'electro-blues. ( <i>R&amp;F</i> p.100)
*électro-latino (adj)	...une foule de jeunes clubbers dingues de musique électro-latino. ( <i>Elle</i> p.158)
*electro-pop (adj)	Un couple electro-pop allemand qui extirpe de ses machines de somnambuliennes mélodées. ( <i>R&amp;F</i> p.8)
*electro-rock / électro-rock (adj)	1) Une claque electro-rock comme seule New York peut nous en apporter. ( <i>R&amp;F</i> p.7) 2) Au choix, musique cubaine traditionnelle, concerts électro-rock, chanson française... ( <i>Elle</i> p.168)
e-mail / email (1994)	1) Je n'ai pas d'ordinateur, d'e-mails, de téléphone portable. ( <i>R&amp;F</i> p.64) 2) Vous pouvez le faire par email... ( <i>CL</i> p.10)
*emocore	...entre hardcore, noisy déstructuré et emocore à fleur de peau... ( <i>R&amp;F</i> p.100)
*EP	...pour donner une suite à leur premier EP homonyme. ( <i>R&amp;F</i> p.13)
eye-liner (1962)	L'eye-liner revient en force. ( <i>MC</i> p.264)
*fanzineux	...le fanzineux culte Pierre Patin était le tout premier en France à délirer sur les films d'horreur... ( <i>R&amp;F</i> p.108)
*fashion (adj)	C'est le magasin pour enfants le plus fashion de la capitale. ( <i>Elle</i> p.166)
*fashion addict	...mais follement attractives pour tous les fashion addicts. ( <i>Elle</i> p.45)
*fashionista	...une fashionista se doit défilier les must-have de la rue... ( <i>Elle</i> p.18)
*fashion people	Mais emballe les fashion people. ( <i>Elle</i> p.70)
*fashion victim	...ce sont deux sœurs, Johanna et Laurence, l'une fashion victim, l'autre ex-avocate... ( <i>MC</i> p.146)
fast-food (1972)	...un fast-food zen et écolo... ( <i>Elle</i> p.161)
*finger-picking	Un moment de répit tout en finger-picking acoustique par ce songwriter futé qui donne tout en concert. ( <i>R&amp;F</i> p.8)
fitness (1985)	Mais aussi le spa, la salle de fitness... ( <i>Elle</i> p.186)
a flashé (sur) (1980) (v)	On a flashé sur les couvertures en laine polaire... ( <i>Elle</i> p.166)
serait flashé (1980) (v)	Quand bien même on serait agréablement flashé... ( <i>R&amp;F</i> p.86)

*flashy	...Olivier Gasoil [...] a conceptualisé pas mal des pochettes flashy du label. (R&F p.76)
flip (1975)	C'est dire le flip...et le flop. (CL p.60)
*flow	Bruno Lopes [...] a toujours un flow énergétique... (R&F p.90)
*fluffy	Ils sont aérés et fluffy... (Elle p.96)
folk (1960)	...cette Canadienne et son folk atmosphérique ne payent pas de mine... (R&F p.110)
folk (1960) (adj)	...mais aussi des extraordinaires Cowboys From Outer Space ou du poète folk Stéphane Pena. (R&F p.110)
*folkisante	...avec des mélodies aussi insistantes que celle folkisante de "Let Your Earth Quake, Baby"... (R&F p.80)
*footage	...des bonus cachés qu'on a eu la flemme de chercher et du footage clairement chapitré et édifiant... (R&F p.112)
freak (1966)	...en totale osmose avec son public de freaks acidulés. (R&F p.92)
*freakbeat	Le volume 4 est consacré au freakbeat... (R&F p.96)
*free-basing	...avant de devenir, quelque temps plus tard, adepte du free-basing. (CL p.89)
*free-party	Malgré un titre qui sent bon la free-party entre apôtres vétérans... (CL p.144)
*freestyle	...ou un faux freestyle existenciel [sic]... (R&F p.90)
french connection (1971)	...dans ce neuvième chaudron bien riffé de Kevin K et de sa french connection. (R&F p.76)
*frenchie	...comme le frenchie "Six-Pack" ou le yankee "Taking Lives"... (R&F p.106)
*frenchie (adj)	...une vingtaine de rappeurs frenchies [...] viennent de cracher leurs logorrhées sexuelles... (R&F p.108)
*french lover	Sur le mode du dialogue coquin entre un french lover rustaud et une jolie poupée californienne... (MC p.144)
fun (1974)	...il ne pense qu'au fun... (CL p.99)
fun (1974) (adj)	Avant, la fête était rock et fun. (MC p.57)
funk (1980)	On s'est dit que ça pourrait être drôle d'envisager le funk de la façon la plus bizarre qui soit. (R&F p.28)
*funker (v)	"September Song" de Kurt Weill se met à funkner. (R&F p.96)
funky (1970)	...soul funky tout en reverb majestueuse. (R&F p.79)
*futur show	Ce futur show grandiose, ce sera « Alive ». (CL p.55)
*fuzz	...une ribambelle de notes noyées dans la fuzz qui soudain s'interrompent net... (R&F p.112)
*garage band	Un garage band anglais manifestement nourri aux Sex Pistols. (R&F p.8)
*garage punk	... parmi ce que le garage punk psychédélique a connu de mieux. (R&F p.102)
*garage rock (adj)	...le son garage rock de la Motor City est là, intact. (R&F p.80)
*ghetto-blasters	Ghetto-blasters [titre] (CL p.75)
*gig	...dans le cadre d'une tournée américaine atrophiée (sept gigs seulement). (R&F p.113)
*girl band	...ce girl band [...] a développé une libido similaire proche de la formule minimale qui tue. (R&F p.80)
*girly	Girly [titre] (MC p.257)
*glam	Bowie hésite encore entre le glam [...] d'hier, et la soul de demain. (R&F p.95)
glamour (1970)	Le grand écran et le glamour qui s'y rattache, tu y penses confusément. (CL p.87)
glamour (1970) (adj)	...vous serez glamour, naturelle ou sexy, au choix. (MC p.279)
*glam rock	Sept looks, sept accessoires qui balancent entre glam rock et naturel... (MC p.176)
*glam rocker	...l'air décati des vieux glam rockers de Los Angeles. (R&F p.86)
gloss (1979)	...l'essentiel d'un sourire fatal : fard poudre et gloss assorti. (MC p.264)

*gloss à lèvres	On adore les associations de couleurs fard à paupières + gloss à lèvres de ces palettes. ( <i>Elle</i> p.64)
*glossy	G pour glossy, au fini translucide et brillant... ( <i>MC</i> p.252)
gore (1988)	Un choix radical, assumé avec un goût affiché pour le gore... ( <i>CL</i> p.128)
gore (1988) (adj)	...le film expurgé de deux minutes particulièrement gore... ( <i>CL</i> p.122)
groove (1991)	...qui mélange sans complexe jazz, noisy pop et groove sonique. ( <i>R&amp;F</i> p.13)
*groove (v)	...Bosconian, une Guerre des Etoiles qui groove ! ( <i>R&amp;F</i> p.114)
grunge (1990)	Je n'aimerais pas tellement Nirvana, je trouvais les grunges mous du cul. ( <i>R&amp;F</i> p.130)
groupie (1970)	Victoire de Castellane était ma groupie. ( <i>MC</i> p.57)
*guest star / guest-star	1) [Hendrix] réclame une ovation pour la guest star... ( <i>R&amp;F</i> p.69) 2)...une fiche technique détaillant les distributions, les guest-stars, les auteurs et les réalisateurs... ( <i>CL</i> p.136)
*guitar hero	Jeff Tweedy se réinvente désormais en guitar hero revisitant Tom Verlaine ou Neil Young. ( <i>R&amp;F</i> p.31)
*gun	...Shaft revient pointer le bout du gun sur grand écran... ( <i>CL</i> p.12)
hacker (1984)	Et je suis loin d'être un hacker, un bidouilleur de code informatique. ( <i>R&amp;F</i> p.23)
happening (1963)	Le groupe est, une fois de plus, la vedette d'un gigantesque happening... ( <i>R&amp;F</i> p.72)
hard (1971)	...ils mélangent des influences très diverses, entre hard, heavy metal des seventies... ( <i>R&amp;F</i> p.10)
hard (1971) (adj)	Nullement pompier malgré la sirène en guise d'introduction, mais franchement hard. ( <i>R&amp;F</i> p.8)
*hardcore	...qui lorgne vers le metal et le hardcore. ( <i>R&amp;F</i> p.100)
hard rock (1971)	...atteignant les confins du hard rock avec "Princess Cruise". ( <i>R&amp;F</i> p.88)
heavy metal (1974)	...ils mélangent des influences très diverses, entre hard, heavy metal des seventies, Led Zeppelin et Cream... ( <i>R&amp;F</i> p.10)
*heavy punk rock	Et c'est parti pour deux fois quarante-cinq minutes de heavy punk rock... ( <i>R&amp;F</i> p.6)
*heavy rock	Un des groupes fondateurs du heavy rock... ( <i>R&amp;F</i> p.10)
high-tech (1980) (adj)	...George Lucas et Francis Coppola jettent finalement leur dévolu sur les sites les plus modernes et high-tech de San Francisco... ( <i>CL</i> p.112)
*hip	Cette cantine hip est le QG des photographes... ( <i>Elle</i> p.162)
hip hop / hip-hop (1986)	1) Par la suite, j'ai dérivé vers James Brown et le hip hop. ( <i>R&amp;F</i> p.28) 2) Du docu comme s'il en pleuvait, de l'ethnologie au hip-hop en passant par l'opéra. ( <i>CL</i> p.16)
hippie / hyppie (1967)	1)...sur cette messe pour hippies débiles. ( <i>R&amp;F</i> p.72) 2) Pour hyppie chic délicieusement excentrique... ( <i>MC</i> p.262)
hippie (1967) (adj)	Pour le public hippie, Toots devient un martyr de la marijuana... ( <i>R&amp;F</i> p.58)
house (1988)	...à la fin des années 80, la house explose au Royaume-Uni... ( <i>R&amp;F</i> p.112)
*hype	Maintenant que la hype arrive, il faudrait installer une discipline de groupe. ( <i>R&amp;F</i> p.28)
*hype (adj)	...dans cette petite boutique hype du quartier du Born. ( <i>Elle</i> p.162)
*ID tags	Bientôt les <i>ID tags</i> allaient résoudre le problème. ( <i>R&amp;F</i> p.22)
*indie	Habilement partagé entre l'indie la plus exigeante et la pop à briquets de Coldplay... ( <i>R&amp;F</i> p.8)
*indie (adj)	...l'on se retrouve confronté à une tripotée de gentils groupes indie. ( <i>R&amp;F</i> p.84)
Internet (1995)	...la plupart des associations féministes, pourtant branchées en permanence sur Internet. ( <i>Elle</i> p.15)
*iPod	L'iPod, c'est l'objet statut gamin par excellence. ( <i>R&amp;F</i> p.20)
jackpot (1970)	...vous pouvez gagner un petit cadeau (biscuit, porte-clefs...), jackpot qui vous tombe dans le mains. ( <i>MC</i> p.68)



Jacuzzi / jacuzzi (1984)	1) Mais aussi le spa, la salle de fitness, le Jacuzzi et la piscine au 13 <sup>e</sup> étage. ( <i>Elle</i> p.186) 2)...le sauna, le hammam, le jacuzzi et la salle de musculation [...] sont exceptionnellement compris dans ce forfait... ( <i>MC</i> p.278)
*jaggerien	...loin des poses frelatées des petits clones jaggeriens de l'air du temps. ( <i>R&amp;F</i> p.27)
*a jammé / jamme (v)	1) On a fait un concert là-bas, et on a jammé ensemble. ( <i>R&amp;F</i> p.59) 2) Toots jamme avec les Stones ( <i>R&amp;F</i> p.59)
jazzy (1970)	...hormis un instrumental reggae jazzy à la sauce Hammond. ( <i>R&amp;F</i> p.79)
jet-set (1967)	Afin de piéger les kidnappeurs lors d'un pince-fesses de la jet-set, les deux fédéraux décident de prendre la place des blondes. ( <i>CL</i> p.56)
*jet-setteur	...l'ironie allume son regard quand elle évoque la cupidité des jet-setteurs... ( <i>MC</i> p.58)
*jet-setteuse	Elle, 30 ans, sublime jet-setteuse, fille d'un milliardaire et d'une lady... ( <i>Elle</i> p.89)
jingle (1967)	...pourquoi n'aurait-elle pas [...] écrit le prochain jingle pour Gap ? ( <i>R&amp;F</i> p.63)
jogging (1974)	Les jambes couvertes d'un pudique jogging... ( <i>MC</i> p.30)
joystick (dat. ?)	...uniquement munie d'un joystick en métal surplombé d'une boule rouge. ( <i>R&amp;F</i> p.114)
junkie (1968)	...on a pu le voir en junkie dans les trois films de la série <i>Pusher</i> ... ( <i>CL</i> p.143)
junkie (1968) (adj)	...elle joue une mère junkie... ( <i>MC</i> p.136)
*juke-joint	...le tout enregistré dans différents juke-joints entre 1971 et 1975. ( <i>R&amp;F</i> p.97)
kickboxing (dat. ?)	...comme dans un combat de kickboxing sous ecsatsy [sic]. ( <i>R&amp;F</i> p.84)
*kidstores	...voici que les enfants ont aussi leurs « kidstores ». ( <i>Elle</i> p.166)
*king-size	Si vous aimez les héros du rock taille king-size... ( <i>CL</i> p.137)
*lead guitarist	Eric Mac Fadden (lead guitarist inspiré au look rasta et qui a soutenu [...] Bo Diddley). ( <i>R&amp;F</i> p.88)
*line-up	L'un des derniers line-ups des Animals en pleine orgie psychédélique. ( <i>R&amp;F</i> p.96)
live (1974)	Après un dernier album en 1980, un live, Toots Hibbert retourne à Kingston. ( <i>R&amp;F</i> p.59)
live (1974) (adj)	1) Alors que la parution des albums live s'emballe... ( <i>R&amp;F</i> p.67) 2) Egorgé une innocente et adorable biquette en direct live... ( <i>CL</i> p.60)
live (1974) (adv)	C'est génial d'avoir la matière pour jouer live. ( <i>R&amp;F</i> p.64)
*lollipopienne	Le quatuor toulousain sonique est en totale adéquation avec la philosophie lollipopienne. ( <i>R&amp;F</i> p.74)
look (1977)	Si tu avais de l'insolence et un look, tu rentrais partout. ( <i>MC</i> p.57)
*LP	Loretta Lynn veut lui confier l'élaboration de ses deux prochains LP... ( <i>R&amp;F</i> p.17)
loser (1980)	...du loser énigmatique, Sam devient le Rain man... ( <i>CL</i> p.54)
*lovecraftienne	...et sa créature <i>lovecraftienne</i> errant dans une cave sombre... ( <i>R&amp;F</i> p.108)
*love story	Récit d'une love story qui fait le bonheur des paparazzis... ( <i>Elle</i> p.89)
magazine people (1988)	Les photos du jeune marié regardant avec adoration sa vieille, moche et influente épouse feraient la une des magazines people. ( <i>MC</i> p.95)
*mainstream	Il y a toujours un courant punk qui existe loin du mainstream. ( <i>R&amp;F</i> p.40)
*make-up artist	Conseils du make-up artist Nicolas Degennes, qui, lui aussi, a vu rouge. ( <i>Elle</i> p.68)
*making-of	Ça vaut le coup de le voir, ce making-of. ( <i>CL</i> p.29)
master (1986)	Un master encore imparfait mais restauré au mieux... ( <i>CL</i> p.122)
*masterisation	Un mot de la masterisation : cette fois, c'est totalement réussi. ( <i>R&amp;F</i> p.36)
*Mégastores	Les Mégastores font leur apparition et font mourir petit à petit les disquaires indépendants. ( <i>R&amp;F</i> p.6)
merchandising (1961)	...une carrière exemplaire digne des plus grands groupes de rock (fait divers, procès, merchandising). ( <i>R&amp;F</i> p.91)

*meets (v)	...cette compilation DVD du label hip hop <i>meets</i> R&B Hostile paraît pile-poil... (R&F p.112)
*metal	...qui lorgne vers le metal et le hardcore. (R&F p.100)
*mid-tempo	Au niveau des rythmes, c'est placé sous le signe tantôt du speed, tantôt du mid-tempo... (R&F p.87)
*mi-hard	C'était un groupe mi-hard, mi-punk total énérvé garage... (R&F p.93)
*minidisc	Eh oui, je n'en suis pas au minidisc. (R&F p.63)
minijupe / mini-jupe (1966)	1)...je portais une minijupe, une capeline rose et une chemise indienne blanche. (Elle p.178) 2) Si Isabelle Adjani a chaviré la France avec sa mini-jupe dans <i>L'été meurtrier</i> , c'est parce que Sébastien Japrisot avait des impôts à payer. (CL p.32)
*mini-robe	...l'autre sujet du jour était soulevé : la mini-robe de PJ. (R&F p.64)
*mi-punk	C'était un groupe mi-hard, mi-punk total énérvé garage... (R&F p.93)
*mix	Deux morceaux ont disparu, l'ordre est différent, tout comme le mix. (R&F p.45)
MMS (2001)	Rédigez un MMS avec cette photo... (MC p.99)
*modern jazz	...comme il dit dans son argot d'adepte du modern jazz... (R&F p.58)
*money manager	Nicky se marie bien sagement avec un ami d'enfance, Todd Meister, 33 ans, « money manager ». (Elle p.28)
*mood	Dans le même mood et pas vilain non plus... (R&F p.110)
*mp3 / MP3	1) Oh tout est là, mais pas en mp3, bien sûr. (R&F p.20) 2) C'est pour ça que je ne suis pas convaincu par les MP3 et la musique téléchargée. (R&F p.40)
*multi-blush	Multi-blush douceur abricot... (MC p.210)
*music business	...comme du fongus malodorant un peu partout sur le cadavre du music business. (R&F p.80)
*music only (adj)	Une option <i>music only</i> permet de goûter au concert sans les commentaires. (R&F p.110)
must (1981)	...le concert deviendra un must chez les bootleggers. (R&F p.69)
*must-have	...une fashionista se doit de faire défiler les must-have de la rue. [...] Parce que c'est [...] le nouveau sac « il me le faut » de la saison. (Elle p.18)
*néo-sixties	...le fameux label néo-sixties de Greg Shaw. (R&F p.94)
*Nerds	...cette race de Nerds amoureux des ordis Macintosh... (R&F p.20)
net / Net (1995)	1)... des trucs ont fini par filtrer via le net. (R&F p.3) 2)... <i>Collateral</i> à peine sur les écrans figurait également sur le Net. (CL p.20)
new-age (1985) (adj)	Sauf si bien sûr on collectionne les CD de relaxation new-age. (R&F p.63)
news (1973)	News maison [titre] (Elle p.176)
*new wave (adj)	Tous ressemblent à la version new wave d'une toile de Basquiat. (R&F p.84)
no future (1977)	« <i>On est des punks de trente ans. Le no future, c'est fini</i> ». (R&F p.76)
*noisy	...le groupe de Sheffield s'inscrit plutôt dans une veine noisy très plaisante... (R&F p.8)
*non-look	Leur non-look, que de hâtifs activistes interpréteraient comme un anonymat de quasi-clandestins de la contestation US... (R&F p.40)
*nu metal	Pas mal de fans voyaient déjà les Cure jouer du nu metal (rires). (R&F p.45)
*of course	1) Il suffit de remplir son bulletin, de le déposer dans l'urne, et d'être tirée au sort, of course ! (Elle p.63) 2) Parmi les nombreuses autres activités, mentionnons le tennis, l'équitation, le croquet et, « of course », le cricket... (MC p.280)
*Oh, my God !	Oh, my God ! Nicky Hilton divorce. (Elle p.28)
*oldies	Oldies comme perdreaux de l'année. (R&F p.20)
*old school (adj)	...un flow énergétique, old school certes, mais irréprochable. (R&F p.91)
*one man band	Le one man band français n'est pas né de la dernière pluie... (R&F p.74)

*outdoor (adj)	...aussi célèbre pour son humour [...] que ses produits outdoor pour leur technicité. ( <i>Elle</i> p.66)
*oversize	Sorti d'un roman de cape et d'épée, un manteau oversize en drap de laine, ceinturé de cuir. ( <i>Elle</i> p.137)
*over-tendance (adj)	La musique, c'est un brun à belle gueule, un rien négligé mais over-tendance, qui fait péter sa gratte à donf sur les toits. ( <i>CL</i> p.55)
*page-3-girls	Le « Sun », pourtant réputé pour ses filles dévêtues (les « page-3-girls »)... ( <i>Elle</i> p.16)
*paisley underground (adj)	...de la scène <i>paisley underground</i> américaine des années 80. ( <i>R&amp;F</i> p.94)
patch (1970)	...un patch collé sur la poche d'un jean... ( <i>Elle</i> p.107)
patchwork (1962)	Il en ressort un patchwork hallucinatoire... ( <i>CL</i> p.52)
*pedal steel	...quelques touches de <i>pedal steel</i> apportent une luminosité aérienne. ( <i>R&amp;F</i> p.84)
*peer to peer (adj)	...logiciel Mac quasi pirate, façon <i>peer to peer</i> et gros dossiers... ( <i>R&amp;F</i> p.20)
people (1988)	D'habitude, on n'aime pas trop quand une <i>people</i> ne change pas ses accessoires... ( <i>Elle</i> p.18)
*performer solo	...leader emblématique de Big Star, puis performer solo capable du meilleur comme du pire... ( <i>R&amp;F</i> p.94)
*philly	...la soul de demain (le très philly "1984")... ( <i>R&amp;F</i> p.95)
pin's (1989)	...un pin's vintage piqué au col d'un trench. ( <i>Elle</i> p.107)
*pit	Pas un terrier ou un caniche, non un rottweiler ou un pit. ( <i>CL</i> p.68)
pitbull (1987)	Lequel d'entre vous pourrait affronter un pitbull enragé ? ( <i>CL</i> p.68)
politiquement correct (1990)	...bien propre derrière les oreilles et tellement politiquement correct qu'il en devient un peu agaçant ( <i>R&amp;F</i> p.118)
*pom-pom girls	Orchestre, chœurs, pom-pom girls, écrans géants encadrés de bannières étoilées... ( <i>MC</i> p.88)
portfolio (1970)	Un portfolio avec cartes postales et un gros livret en rajoutent inutilement. ( <i>CL</i> p.122)
poster (1967)	...un poster décor du film à coller derrière et un sticker à coller dessus... ( <i>CL</i> p.138)
*post-fifties (adj)	...comme elles feront dans les œuvres des auteurs post-fifties. ( <i>R&amp;F</i> p.19)
*post-punk (adj)	...tous les nouveaux groupes du revival post-punk citent Japan dans leurs interviews... ( <i>R&amp;F</i> p.96)
*powerbook	En compagnon de mon premier powerbook titanium. ( <i>R&amp;F</i> p.20)
*power chords	...tout en power chords ultra basiques. ( <i>R&amp;F</i> p.94)
*power pop	...qui pratiquaient une power pop mod nerveuse, brutale ou sophistiquée... ( <i>R&amp;F</i> p.94)
*power trio	...le power trio basé du côté de Dijon donne toute sa mesure sur ce premier album. ( <i>R&amp;F</i> p.100)
presse people (1988)	...pourquoi n'aurait-elle pas [...] étalé sa vie dans la presse people ? ( <i>Elle</i> p.89)
prime-time (1987)	Enfants d'un chaos diffusé en prime-time... ( <i>R&amp;F</i> p.39)
*prog	...ce rocker prog qui n'assume pas. ( <i>R&amp;F</i> p.82)
psychédélique (1967)	L'un des derniers line-ups des Animals en pleine orgie psychédélique. ( <i>R&amp;F</i> p.96)
*pub-rock (adj)	...dans l'attente des premiers secours pub-rock et de la déferlante punk. ( <i>R&amp;F</i> p.98)
punk (1973)	...l'intrigant duo chicogoan (un punk et un musicologue) revient pour s'adresser désormais au plus grand nombre. ( <i>R&amp;F</i> p.35)
punk (1973) (adj)	...les Clash inventent l'élégance punk. ( <i>Elle</i> p.40)
*punk-new wave (adj)	...les deux musiciens se retrouvent emportés dans un petit tourbillon punk-new wave tumultueux. ( <i>R&amp;F</i> p.80)
*punkoïde	...«Killers» et le punkoïde «Smiling Like A Killer» sont [...] des tueries furibondes révélatrices... ( <i>R&amp;F</i> p.86)
*punk rock (adj)	...d'après une voisine pas punk rock du tout, La Machine A Coudre ferait trop de bruit... ( <i>R&amp;F</i> p.74)
*punk-rocker	Un petit village d'irréductibles punk-rockers résiste encore et toujours à l'invasisseur. ( <i>R&amp;F</i> p.74)

*R&B	...un rock and roll trempé dans le R&B plus conventionnel... (R&F p.94)
rap (1983)	...des sons stéréo et 5.1. rythmés par le rap. (CL p.117)
rappeur (1983)	En France, beaucoup de rappeurs fantasment eux aussi... (R&F p.108)
*real life	...qu'il avait mal à concrétiser dans la « real life ». (Elle p.90)
*rednecks	On raconte que la moitié des 1800 spectateurs présents ce soir-là étaient des rednecks venus <i>casser du punk</i> ... (R&F p.113)
reggae (1973)	Incroyable dénicheur de talents à l'époque du ska, puis du reggae... (R&F p.14)
reggae (1973) (adj)	...il exprime sa colère sur le sort de tant d'artistes reggae... (R&F p.59)
relooke / relookée (v) (1985)	1) Demme relooke avec savoir-faire mais sans génie un classique du ciné parano des 60's. (CL p.52) 2)...le célèbreissime comédie de Noël Coward [...] relookée par Eric-Emmanuel Schmitt... (MC p.282)
remasterisé (1989)	Satan écoute du metal remastérisé... (R&F p.3)
*remasteriser (v)	L'idée derrière ces rééditions était de remasteriser les vieux albums pour en nettoyer un peu le son. (R&F p.40)
*remember (v)	Cyril loupe un Mérinos (deux pas sur le mur suivis d'un salto, remember la pub) et se pète le talon d'Archille. (CL p.76)
remix (1985)	C'est gratuitement que le duo à succès a proposé un remix du titre "Take me out"... (R&F p.12)
*remixé (v)	30 titres + le hit planétaire "A little less Conversation" remixé par Junkie XL. (R&F p.9)
*re-recording	"Born To Run" est un festival de re-recordings analogiques. (R&F p.98)
*riffé (v)	...ce neuvième chaudron bien riffé de Kevin K... (R&F p.76)
*RIP	Merci pour <i>Tout</i> et RIP... (R&F p.19)
*roadie	Agitation devant l'ampli, un roadie se pointe, Dave Edmunds s'inquiète... (R&F p.112)
*road-manager	Jimi, convaincu de monter sur scène par son road-manager Gerry Stickells... (R&F p.72)
road-movie (1992)	...l'équivalent musical d'un road-movie traversant les Etats-Unis. (R&F p.84)
*rock addict	Un livre ambitieux qui fait désormais autorité chez les rock addicts comme chez les intellectuels. (Elle p.32)
*rock-critic	Les rock-critics sont des chochottes. (R&F p.3)
*rock-critic (adj)	...comme on dit en langage rock-critic. (R&F p.63)
*rockant (v)	...un groupe de marionnettes compétentes agitées par un tandem de songwriteuses rockant fort. (R&F p.102)
rocker (1963)	...je n'ai jamais été super fan de ce rocker un peu FM. (R&F p.118)
rocker (1963) (adj)	Mais l'affaire restait impossible à donner par des aspirants rockers... (R&F p.36)
rockeuse (1963)	Mais elle sait jouer les rockeuses séduisantes en diable. (MC p.144)
*rock lourd	...[le disque] ne risque donc pas de révolutionner l'histoire du rock lourd. (R&F p.87)
*rock'n'roll suicide	<i>Rock'n'roll suicide</i> , ça dit quelque chose à quelqu'un ? (R&F p.111)
*rocksteady	"54-46 That's My Number" met fin à l'ère du rocksteady... (R&F p.58)
*rockumentaire	...Loren Haynes, photographe pour PJ Harvey ou Yoko Ono, passé au clip puis au rockumentaire. (R&F p.110)
*rockumentary	...un rockumentary cheapos mais rigolo sur la tournée effectuée en Europe l'année suivante. (R&F p.111)
*roots (adj)	Je suis retournée à des morceaux plus sombres, bruts et roots. (R&F p.63)
*samba-funk	En dansant le samba-funk et le macaratu... (MC p.66)
*sample	Au cœur du processus : le sample, décrié par les uns, célébré par les autres... (CL p.137)
sampler (1987)	Le sampler de palmer, offert avec ce numéro : son meilleur à ce jour ? (R&F p.3)

*scie country	...et la scie country de Hank Williams, "Your Cheatin' Heart" est soudain secouée par une contrebasse... (R&F p.96)
a scotché / scotchant (1965) (v)	1)...ça m'a scotché de le voir sur notre télé en noir et blanc. (CL p.68) 2)...qui ne laisse pas l'auditeur souffler une seule seconde, le scotchant littéralement sur place. (R&F p.87)
serial-killer (dat. ?)	<i>L'exorciste 3</i> jette un flic sur la trace d'un serial-killer branché religion et rituel profanateur, tueur en série qui finit par vider son meilleur ami, un prêtre, de tout son sang. (CL p.124)
série B (1961)	...un groupe éternellement condamné à rester dans la série B des sixties... (R&F p.96)
*seventies	...l'une des créatures les plus effrayantes du fantastique des seventies... (CL p.126)
*seventies (adj)	...issu d'une scène plus seventies et féru d'electro. (R&F p.27)
sex-symbol (1972)	...il est devenu [...] sex-symbol chez les filles... (R&F p.118)
*sexy-glam	Une folle allure en blouson motard interprété sexy-glam. (MC p.35)
*shimmer	S comme shimmer, au résultat étincelant... (MC p.252)
*showman	...mais Lewis, énorme showman, ne bronche pas et conduit la chanson à son terme. (R&F p.112)
sitcom (1970)	Une vie rangée comme une sitcom... (MC p.242)
sixties (1978)	Très probablement au Peacock, dans Carnaby Street, pendant les sixties. (R&F p.59)
sixties (1978) (adj)	Ces cinq beaux gosses au sex-appeal sixties... (R&F p.27)
*ska	Loin d'être un monument du ska... (R&F p.100)
*ska (adj)	On lui fait remarquer qu'il a ressorti quelques vieilleries ska lors du concert la veille. (R&F p.57)
skate (1977)	...la technique qui lui a réussi dans le skate. (Elle p.70)
skateboard (1977)	...Fat Bob, allait-il prendre le skateboard nu metal en marche ? (R&F p.45)
*skateur	Après avoir été skateur, agitateur, acheteur, directeur artistique... (Elle p.70)
*skatewear	...il lorgne du côté de la confection et crée ses premières marques de skatewear. (Elle p.70)
Skins / skins (1979)	1)...mais le jeu de mot sur Fairies [...] désigne pour le coup les <i>Skins</i> ... (R&F p.36) 2)...bastons avec les skins [...] ils deviennent les héros de la jeunesse prolétarienne anglaise. (Elle p.40)
*slackness	...pas de <i>slackness</i> , s'il vous plaît, ce ne serait pas <i>concerné</i> . (R&F p.59)
*slasher	Jouant à fond et sans complexe la carte du slasher... (CL p.122)
*smocky-fumé	Du jean à l'ardoise, l'œil smocky-fumé flirte avec le bleu et le gris. (MC p.262)
SMS (1996)	Dans "The Letter", elle décrit le bonheur de la correspondance à l'ère du tout-SMS. (R&F p.64)
*so	...où lumières douces, profonds fauteuils chamarrés ou en cuir créent une ambiance so british (MC p.276)
soap (1981)	...se gargarisent de romans Harlequin et de soaps brésiliens le jour... (Elle p.124)
*soft	...le jeu se situe dans la moyenne des softs guerriers... (CL p.131)
*soft (adj)	...on imagine la scène, tournée de jour, aurait été jugée trop soft. (R&F p.112)
*songwriter	...le songwriter de Floride évoque les meilleures fusions délinquées de Deus... (R&F p.8)
*songwriteuse	...un tandem de songwriteuses rockant fort. (R&F p.102)
soul (1962)	Il était logique que le chasseur des stars rende hommage à la princesse de la soul... (Elle p.16)
*space-opéra / space-opera	1)...J. Michael Straczynski, créateur du space-opéra « Babylon 5 »... (CL p.134) 2) Sa dernière série [...] est un space-opera en plusieurs actes... (CL p.146)
*space-opera (adj)	...une course très space-opera dans sa chorégraphie... (CL p.113)
*spectorien	...les trois hommes vont s'acharner à retrouver le secret des mille-feuilles spectoriens... (R&F p.98)
speed (1968)	Au niveau des rythmes, c'est placé sous le signe tantôt du speed, tantôt du mid-tempo... (R&F p.87)

speed (1968) (adj)	Il était [...] une des personnes les plus 'speed' que je connaisse. (CL p.88)
speedé (1972)	Les textes sont speedés... (R&F p.98)
*speed freak	...de centaines de seringues jetées après usages par les speed freaks locaux. (R&F p.36)
*sporty	Emma de Caunes aime porter le modèle « Dunk » rose et gris avec un jean moulant : c'est sporty sexy. (Elle p.44)
ont squatté (1969) (v)	Durant un an, le réalisateur et son équipe ont squatté la base Dumont-Durville... (CL p.106)
*stack	Quelqu'un pour un disque à l'ancienne, juste un stack Marshall, quatre cons, treize bières ? (R&F p.86)
standing ovation / standing-ovation (dat. ?)	1) Après sa projection cannoise suivi d'une standing ovation de 19 minutes... (R&F p.107) 2) Un hommage à Deauville où, ému aux larmes, tu reçois une standing-ovation. (CL p.89)
start-up (1992)	De Virgin ou Universal à celle de notre cousin qui monte sa start-up cet été. (R&F p.23)
sticker (dat. ?)	...un poster décor du film à coller derrière et un sticker à coller dessus... (CL p.138)
stock-options (1987)	...de la coke en stock aux stock-options. (MC p.138)
*stoned	Cinq cents hippies, tous stoned en haut d'une colline... (R&F p.72)
*stoner	...ils seront une influence majeure pour les groupes stoner et hard des années 90. (R&F p.10)
*story	Tout ça méritait bien une story... (CL p.75)
storyboard / story-board (1983)	1) Renaissance à l'étape du storyboard. (CL p.94) 2)...le story-board animé de deux scènes jamais mises en boîte. (CL p.130)
Stretch/ stretch (1963) (adj)	1)...ce body en armature en tulle Stretch. (Elle p.147) 2)...futur justicier chauve-souris en collants stretch. (CL p.144)
stretching (1982)	A chausser pour une séance de stretching ou de gym en salle... (Elle p.66)
stresser (1960) (v)	Je continue à stresser quand je vois le chemin qui reste à parcourir... (CL p.72)
string (1977)	Soutien-gorge à balconnets, string gansé de dentelle. (MC p.38)
*success story	Pour être franc, on s'attendait à une énième « success story » bien guimauve... (CL p.72)
*super-héros	Dans la dernière, j'étais un super-héros. (CL p.68)
superstar (1966)	Virginia Woolf, superstar de l'automne ? (Elle p.113)
surf (1961)	On retrouve même le style surf de vos débuts... (R&F p.54)
surfer / surfe (v)	1) Il fallait remplir honnêtement la chose et surfer sur la vague. (R&F p.23) 2)...il surfe sur un cocktail vitaminé de kiwis... (MC p.262)
surfeur (1970)	Cheveux ébouriffés et belle gueule de surfeur... (R&F p.28)
surfeuse (1970)	...sa mère, une surfeuse, a disparu. (CL p.98)
*sur-speedé	...sans oublier "Douce Adolescence", véritable bijou sur-speedé à souhait... (R&F p.91)
*sweet	Mrs Smith, elle, veille sur leur sweet home. (MC p.242)
*tastous	...Hélène a toujours vu servir des tartines à l'apéritif, nommées « tastous ». (MC p.270)
techno (1987) (adj)	Il y a cinq titres et un remix techno ici. (R&F p.84)
téléréalité / télé-réalité (1990)	1) De la vraie télé réalité. (Elle p.34) 2)...le moindre mec qui sort de la télé-réalité aujourd'hui porte cette étiquette. (R&F p.130)
*top-coat	Il incorpore des microfibres dans son mascara et son top-coat. (MC p.260)
*tie and dye / tie and die (adj)	1) Cardigan en alpaga tie and dye... (MC p.213) 2) Jupette tie and die en mousseline de soie froissée. (MC p.213)
top model / top-model (1973)	1) Devenue la première top model noire à défiler à Paris... (Elle p.26) 2) Cette femme finirait par épouser un acteur ou un top-model de trente ans de moins qu'elle. (MC p.95)
*top ten	Dans ce top ten, la petite figurine de Santiago est bien plus drôle et pas chère, elle ! (Elle p.10)

*total-look	Pour le soir, on peut tenter le total-look avec le mascara rouge. ( <i>Elle</i> p.68)
trash (1989)	Virginie Despentes change de registre, en passant du trash dur au rose tendre, et nous emballe. ( <i>MC</i> p.138)
trash (1989) (adj)	...le son est beaucoup plus trash... ( <i>R&amp;F</i> p.87)
trip (1966)	On ne saurait donc rien sur ses années de gloire [...] ou son mystérieux et intrigant trip tantrique. ( <i>R&amp;F</i> p.118)
twist (1960)	Celle que l'on surnomma à ses débuts « la collégienne du twist »... ( <i>Elle</i> p.117)
*ultra-fashion (adj)	...un long exercice de style ultra-fashion qui oublie de raconter une histoire. ( <i>CL</i> p.52)
underground (1967) (adj)	Cette légende underground filiforme et tatouée est née à Buffalo... ( <i>R&amp;F</i> p.74)
*unplugged	...le disque fait la part belle au côté "unplugged" de leur personnalité. ( <i>CL</i> p.137)
*US	Le DVD : Double pour se donner des airs de blockbusters US. ( <i>CL</i> p.122)
*USB	...ils étaient moins pratiques, se contentant de l'USB... ( <i>R&amp;F</i> p.22)
*vibe	Et la vibe américaine, ça aide. ( <i>R&amp;F</i> p.59)
vidéo (1960)	Il m'a vu sur une vidéo de ma première audition à Hollywood... ( <i>CL</i> p.72)
vidéo (1960) (adj)	...tous les amis, qui aiment ou non les jeux vidéo. ( <i>R&amp;F</i> p.114)
vintage (1967) (adj)	...nous collections toujours les guitares vintage... ( <i>R&amp;F</i> p.20)
Walkman (1980)	J'aime pas les Walkman, ça fait tarlouze. ( <i>R&amp;F</i> p.20)
wah-wah (1969)	Les solos aspergés de wah-wah se relève aussi incisifs... ( <i>R&amp;F</i> p.76)
*wawas	...dans la file d'attente des wawas mobiles... ( <i>R&amp;F</i> p.64)
web (1994)	C'était des logiciels gratuits qui [...] se disséminaient sur le web... ( <i>R&amp;F</i> p.22)
*white trash	...alors que la future star, petit white trash typique [...] vivait encore dans le parc à caravanes... ( <i>R&amp;F</i> p.118)
world music (1986) (adj)	...des requins du ProTools déguisés en artistes alternatifs au feeling world music. ( <i>R&amp;F</i> p.89)
*wow	Wow, c'est chaud ! ( <i>CL</i> p.68)
yé-yé (1962)	...comme la belle époque du yé-yé où chacun était reconnaissable par son prénom. ( <i>Elle</i> p.117)
zapping (1986)	...des séquences nostalgie sur vingt années de ciné, de zapping, de musique et de films X. ( <i>CL</i> p.133)
Zip / zip (1965)	1)...le manteau en cachemire, fermé par un Zip, longueur genou. ( <i>Elle</i> p.130) 2) Sac cabas en veau, avec poches à rabats et zips. ( <i>MC</i> p.38)
zippé (1965)	Elles ont une fermeture zippée sur le côté... ( <i>Elle</i> p.182)
*60's	Demme relooke avec savoir-faire mais sans génie un classique du ciné parano des 60's. ( <i>CL</i> p.52)
*70's / 70'	1) Hollywood, à l'aube des 70's. ( <i>CL</i> p.111) 2) Toutes ces baskets ont été créées dans les années 70' et les 80'. ( <i>Elle</i> p.45)
*80'	Toutes ces baskets ont été créées dans les années 70' et les 80'. ( <i>Elle</i> p.45)

# BIBLIOGRAPHIE

- BÉCHADE, Hervé-D. 1989. *Syntaxe du français moderne et contemporain*. Paris, PUF.
- BERNET, Charles. 2000. « Usages et marges du lexique français », in GÉRALD, Antoine, CERQUIGLINI, Bernard (éds.), *Histoire de la langue française : 1945-2000*. Paris, CNRS.
- BOUCHARD, Chantal. 1999. *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*. Montréal, Éditions Fides.
- CALVET, Louis-Jean. 1999. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Hachette.
- COLIN, Jean-Paul. 2003. « Le lexique », in YAGUELLO, Marina (éd.), *Le Grand Livre de la Langue française*. Paris, Seuil.
- DEROY, Louis. 1956. *L'emprunt linguistique*. Paris, Les Belles Lettres.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste, MÉVEL, Jean-Pierre. 2002. *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.
- GAUDIN, François, GUESPIN, Louis. 2000. *Initiation à la lexicologie française*. Paris, Éditions Duculot.
- GIRARD, Francine, LYCHE, Chantal. 1994. *Phonétique et phonologie du français*. Oslo, Universitetsforlaget.
- GRAEDLER, Anne-Line. 1995. *Morphological, semantic and functional aspects of English lexical borrowings in Norwegian*. Oslo, Universitetet i Oslo [thèse de doctorat].
- GREVISSE, Maurice. 1993. *Le bon usage. Grammaire française. Refondue par André Goosse. Treizième édition revue*. Paris, Éditions Duculot.
- HUMBLEY, John. 1974. « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », in *Cahiers de lexicologie* n°25, 1974-2 : 46-70.
- HUMBLEY, John. 2000. « L'évolution du lexique », in GÉRALD, Antoine, CERQUIGLINI, Bernard (éds.), *Histoire de la langue française : 1945-2000*. Paris, CNRS.
- HUOT, Hélène. 2001. *Morphologie. Forme et sens des mots du français*. Paris, Armand Colin.



- HÖFLER, Manfred. 1982. *Dictionnaire des anglicismes*. Paris, Librairie Larousse.
- JOHANSSON, Stig, GRAEDLER, Anne-Line. 2002. *Rocka, hipt og snacksy. Om engelsk i norsk språk og samfunn*. Kristiansand, Høyskoleforlaget.
- MORTUREUX, Marie-Françoise. 2001. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris, Armand Colin.
- PERGNIER, Maurice. 1989. *Les anglicismes*. Paris, PUF.
- PICONE, Michael D. 1996. *Anglicisms, neologisms and dynamic French*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- PINCHON, Jacqueline. 1986. *Morphosyntaxe du français*. Paris, Hachette.
- QUIRK, Randolph, GREENBAUM, Sidney, LEECH, Geoffrey, SVARTEVIK, Jan. 1985. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London, Longman.
- REY-DEBOVE, Josette, GAGNON, Gilberte. 1988. *Dictionnaire des Anglicismes*. Paris, Le Robert.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- ROBERT, Paul, REY-DEBOVE, Josette, REY, Alain. 2004. *Le Petit Robert*. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- SABLAYROLLES, Jean-François. 2000. *La néologie en français contemporain*. Paris, Honoré Champion Éditeur.
- SCHWARZ, Catherine, DAVIDSON, George, HIGGLETON, Elaine, SARGEANT, Howard, SEATON, Anne. 1997. *Chambers Pocket Dictionary*. Edinburgh, Chambers.
- SPENCE, Nicol. 1991. « Les mots français en -ing » in *Le français moderne* 59 : 188-213.
- TOURNIER, Jean. 1998. *Les mots anglais du français*. Paris, Éditions Belin.
- TRESCASES, Pierre. 1982. *Le français vingt ans après*. Montréal, Guérin.
- WALTER, Henriette. 1994. *L'aventure des langues en Occident : Leur origine, leur histoire, leur géographie*. Paris, Robert Laffont.
- ZANOLA, Maria Teresa. 1991. *L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain : analyse d'un corpus de presse (1982-1989)*. Brescia, Editrice La Scuola.

## **SITES INTERNET :**

<http://fr.wikipedia.org/wiki/IPod> [consulté le 12 octobre 2005]

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Orthographe> [consulté le 18 septembre 2005]

[www.google.com](http://www.google.com)

[www.google.fr](http://www.google.fr)

[www.worldwidewords.org/turnsofphrase/tp-fas1.htm](http://www.worldwidewords.org/turnsofphrase/tp-fas1.htm) [consulté le 19 octobre 2005]

## **TEXTES DÉPOUILLÉS :**

*Rock & Folk* n°443 juillet 2004 (R&F)

*Marie Claire* n° 625 septembre 2004 (MC)

*Elle* n° 3069 octobre 2004 (Elle)

*Ciné Live* n°84 novembre 2004 (CL)